



Sinalux[®]

Signalisation de sécurité photoluminescente



Sinalux®

Signalisation de sécurité photoluminescente en hauteur et au niveau intermédiaire

Les propriétés photoluminescentes sont supérieures aux exigences normatives NF X08-050-2: 2008 équivalente à l'ISO 16069 (signaux) et NF X08-070: 2012 équivalente à l'ISO 23601: 2009 (plans).

La Directive européenne 92/58/CEE, ainsi que ses transpositions en lois nationales, rappellent que la signalisation de sécurité doit être visible en toutes circonstances. Pages 8 à 103.

Sinalux®-LLL

Signalisation de sécurité photoluminescente au niveau du sol - LLL

④ Sinalux®-LLL est fabriqué avec une nouvelle génération de pigments photoluminescents, supérieure aux exigences de la norme NF X08-050-2: 2008 équivalente à l'ISO 16069, d'une rapide capacité d'absorption d'énergie même en lieux peu éclairés. Ces signaux sont complètement stimulés avec seulement 25 lux. Pages 104 à 123.

Sinalux®-AL

Signalisation de sécurité photoluminescente en aluminium pour tunnels routiers et ferroviaires

Fabriquée avec les pigments utilisés pour ④ Sinalux®-LLL qui permettent une rapide capacité d'absorption d'énergie même en lieux peu éclairés. L'aluminium garantit une résistance élevée à ce type d'environnement (fortes variations de températures et nettoyages à haute pression). Pages 124 à 137.

Sinalux®-RL

Signalisation de sécurité Réflectoluminescente

Ces signaux ont des propriétés rétro-réfléchissantes et photoluminescentes à la fois, visibles sous l'incidence de la lumière (rétro-réfléchissant) et en l'absence totale de lumière (photoluminescent). C'est la solution idéale dans les lieux de circulation simultanée de véhicules et de personnes. Pages 138 à 151.

Accessoires

Ce chapitre comporte des applications ou produits spécifiques qui ne sont pas photoluminescents. Pages 152 à 157.

	Cadre législatif et normatif	05
	La signalisation est un langage de pictogrammes, formes et couleurs	06
	Pour commander	06
	 Sinalux® app	07
	 Sinalux® project	07

Sinalux®

	Caractéristiques techniques et efficacité	10-11
	Mesures et distances d'observation	12-16
	Choix des signaux et hauteurs d'installation	17-18
	Différents types de fixation	19
	Signalisation d'Evacuation	20-26
	Signalisation pour Accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite (PMR)	27-30
	Signalisation des Systèmes d'ouverture et autres signaux	31-32
	Signalisation des Points de Rassemblement et Zones de Confinement	33-34
	Signalisation des Premiers secours et panoramique	35-38
	Signalisation pour la Lutte contre l'incendie	39-50
	Signalisation pour Ascenseurs, sans issue, culs de sac...	52-53
	Signalisation en Aluminium	54-55
	Plans	56-58
	Cadres	59
	Consignes	60-67
	Signalisation pour Habitation/parkings	68-73
	Signalisation d'Obstacles et de zones dangereuses	74-75
	Marquage de tuyauteries en vinyle adhésif	76
	Signalisation de Danger	77-80
	Signalisation pour Installations photovoltaïques	81-82
	Signalisation d'Obligation	83-86
	Signalisation d'Interdiction	87-90
	Signalisation en vinyle auto-adhésif	91-94
	Signalisation d'Information	95-98
	Signalisation de Lutte contre le tabac	99
	Signalisation pour éoliennes	100-103

Sinalux®-LLL

	Signalisation photoluminescente au niveau du sol	104-116
	Signalisation pour locaux industriels	117-118
	Signalisation d'évacuation pour Immeubles de Grande Hauteur (IGH)	119-123

Sinalux®-AL

	Signalisation photoluminescente pour tunnels	124-135
	Signaux de très grandes dimensions	136
	Signalisation pour issue de secours	137

Sinalux®-RL

	Signalisation général	138-145
	Signalisation pour parcs de stationnement	146-147
	Signalisation pour tunnels	148-150
	Signalisation pour mines	151

Accessories

	Cadres  Sinalux® pour plans et signalisation	154
	Fixation aimantée pour supports métalliques	155
	Type 2 (drapeau) flexible	155
	Systèmes de fixation pour signaux Type 3	156
	Colle  Sinalux®	157

NORMES NATIONALES:

FRANCE	NF X08-070: 2013 Informations et instructions de sécurité - Consignes et instructions, plans d'évacuation, plans d'intervention, plans et documentation technique de sécurité.
	NF X08-050-3: 2009 Systèmes de sécurité photoluminescents. Partie 3: mise en oeuvre, réception et maintenance.
	NF X08-050-2: 2008 Systèmes de sécurité photoluminescents. Partie 2: Définition des produits et équipements de sécurité photoluminescents. Définit: - la signalisation en hauteur - la signalisation intermédiaire - la signalisation au niveau du sol (LLL) - les exigences relatives aux performances minimales de la photoluminescence.
	NF X08-050-1: 2003 : Systèmes de sécurité photoluminescents. Partie 1: Règles générales.
SUISSE	Directive de protection incendie AEAI 17-15f Signalisation des voies d'évacuation - Éclairage de sécurité - Alimentation de sécurité.
	Commentaire de l'ordonnance 4 relative à la loi sur le travail - Chapitre 2, Section 3, Art. 8. Voies d'évacuation, Art. 10. Portes et sorties situées sur les voies d'évacuation et Annexe de l'art. 10 OLT 4.
	CAN 774F/12 Catalogue des Articles Normalisés pour la construction Suisse - Équipements de protection incendie.
	ASTRA 13010 V2.07 Signalisation des dispositifs de sécurité dans les tunnels routiers.
	I-20036 V3. Mesures d'autosauvetage dans les tunnels - établi par le RTE (réglementation technique ferroviaire) et le CFF.
BELGIQUE	Guide De Protection Incendie AEAI Plans de protection incendie - Plans des voies d'évacuation et de sauvetage - Plans pour les sapeurs-pompiers 2003-15f 2017.
	Arrêté Royal du 28.04.2017 -Arrêté royal établissant le livre IV- Équipements de travail du code du bien-être au travail.
	Arrêté royal modifiant l'arrêté royal du 7 juillet 1994 fixant les normes de base en matière de prévention contre l'incendie et l'explosion, auxquelles les bâtiments nouveaux doivent satisfaire.
MAROC	Nouveau Code du bien-être au travail 2017.
	NM ISO 23601: 2015 Identification de sécurité — Plans d'évacuation et de secours.
	NM ISO 16069: 2015 Symboles graphiques. Signaux de sécurité. Systèmes de guidage pour cheminement d'évacuation de sécurité. Signalisation au sol photoluminescente.

NORMES EUROPÉENNES:

EN ISO 7010: 2020 Symboles graphiques — Couleurs de sécurité et signaux de sécurité — Signaux de sécurité enregistrés.

LÉGISLATION EUROPÉENNE:

Directive 92/58/CEE du Conseil du 24 juin 1992 concernant les prescriptions minimales pour la signalisation de sécurité et/ou de santé au travail, et ses transpositions en lois nationales comme l'Arrêté du 4 novembre 1993 (France), l'Arrêté royal du 17 juin 1997 (Belgique), le Règlement grand-ducal du 28 mars 1995 (Luxembourg)...

Règlementent la signalisation de sécurité et définissent ses caractéristiques:

- les panneaux sont constitués d'un matériau résistant le mieux possible aux chocs;
- des couleurs photoluminescentes doivent être utilisées pour la signalisation de sécurité.

Directive Européenne 2004/54/CE du 29 avril 2004 concernant les exigences de sécurité minimales applicables aux tunnels de plus de 500 mètres du réseau transeuropéen, et ses transpositions en lois nationales, comme l'Arrêté du 8 novembre 2006 (France):

Fixent les exigences de sécurité minimales applicables aux tunnels de plus de 500 mètres du réseau transeuropéen.

NORMES INTERNATIONALES:

ISO 20560-1 Information de sécurité relatives au contenu des systèmes de tuyauterie et des réservoirs - Partie 1: Systèmes de tuyauterie.

ISO 7010: 2019 Symboles graphiques — Couleurs de sécurité et signaux de sécurité — Signaux de sécurité enregistrés.

ISO 3864-3: 2012 Symboles graphiques. Couleurs de sécurité et signaux de sécurité. Principes de conception des symboles graphiques utilisés dans les signaux de sécurité.

ISO 3864-1: 2011 Symboles graphiques. Couleurs de sécurité et signaux de sécurité. Principes de conception pour les signaux de sécurité sur les lieux de travail et dans les lieux publics. Distances d'observation.

ISO 3864-4: 2011 Symboles graphiques - Couleurs de sécurité et signaux de sécurité - Partie 4: Propriétés colorimétriques et photométriques des matériaux des signaux de sécurité.

ISO 23601: 2020 Identification de sécurité — Plans d'évacuation et de secours.

ISO 16069: 2017 Symboles graphiques. Signaux de sécurité. Systèmes de guidage pour cheminement d'évacuation de sécurité. Signalisation au sol photoluminescente.

ISO 3864-2: 2016 Symboles graphiques - Couleurs de sécurité et signaux de sécurité - Partie 2: Principes de conception pour l'étiquetage de sécurité des produits.

ISO 17398: 2004 Couleurs de sécurité et signaux de sécurité. Classification, performance et durabilité des signaux de sécurité.

DIN 67510-1: 2020 Pigments et produits photoluminescents. Mesures et marquages chez le fabricant.



La signalisation est un langage de pictogrammes, formes et couleurs.
Et les couleurs sont pour tout le monde!

... et parce que les couleurs sont cruciales pour signaler, **Sinalux®** s'associe au projet ColorAdd - Système d'identification de couleur pour Daltoniens.
ColorAdd est un projet développé dans le but de permettre aux daltoniens d'identifier correctement les couleurs et limiter les contraintes et l'exclusion auxquelles ils sont soumis dû à l'incapacité de les distinguer. Il s'agit d'un langage symbolique extrêmement intuitif, où à partir des couleurs primaires et de leur combinaison se construit toute la palette de couleurs / code.

Couleurs des symboles



Blanc | Gris | Noir



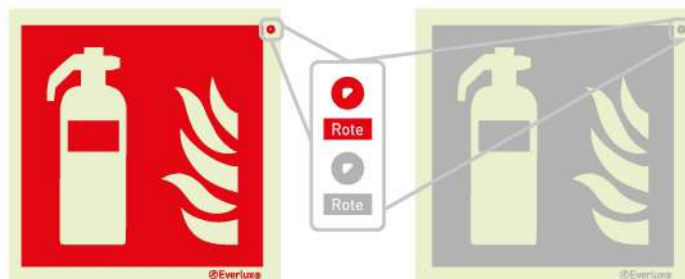
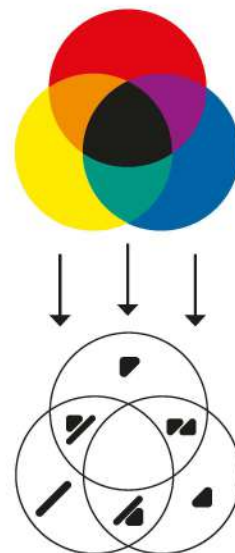
Teintes métallisées



Teintes claires



Teintes foncées



Pour commander

Tous les signaux **Sinalux®** ont une référence à 5 caractères. Pour commander il faut indiquer:

- 1 - La référence
- 2 - La dimension (mm) et
- 3 - Le type de signal (voir page 19).

Si il n'y a aucune indication c'est le type 1 qui sera fourni.

Exemple:

Le signal est disponible dans les dimensions 200x100, 300x150, 400x200 et 600x300 et dans le type 1, type 2 ou type 3 selon la page 23.



F 01 08

(mm)
200x100
300x150
400x200
600x300

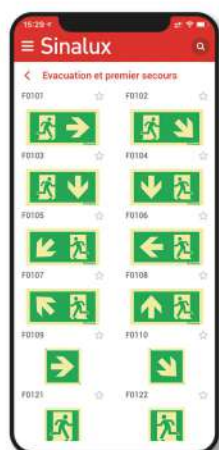
Pour commander le signal ci-dessus en 400x200 en type 1 il faut indiquer : F 01 08 - 400x200 - type 1

Sinalux® app

Avec l'application  **Sinalux® App**, la gamme complète de signalisation de sécurité  **Sinalux®** est désormais disponible sur votre smartphone ou votre tablette. L'application  **Sinalux® App** offre des fonctions comme des informations techniques.

 **Sinalux® App** pourra assister un ingénieur ou un expert en analyse de risques pendant l'étude d'un local et s'avérera être ainsi un outil essentiel. Elle permettra à l'utilisateur d'insérer des signaux dans un lieu déterminé, de choisir les dimensions de ces signaux, et de faire une étude complète tout en choisissant les fonctions nécessaires.

 **Sinalux® App** s'avérera être un outil essentiel pour tous les professionnels qui se chargent d'analyses de risques, de relevé de signalisation de sécurité et de sécurité incendie, de projets, de maintenance et installation d'équipements incendie ou pour les responsables de sécurité.



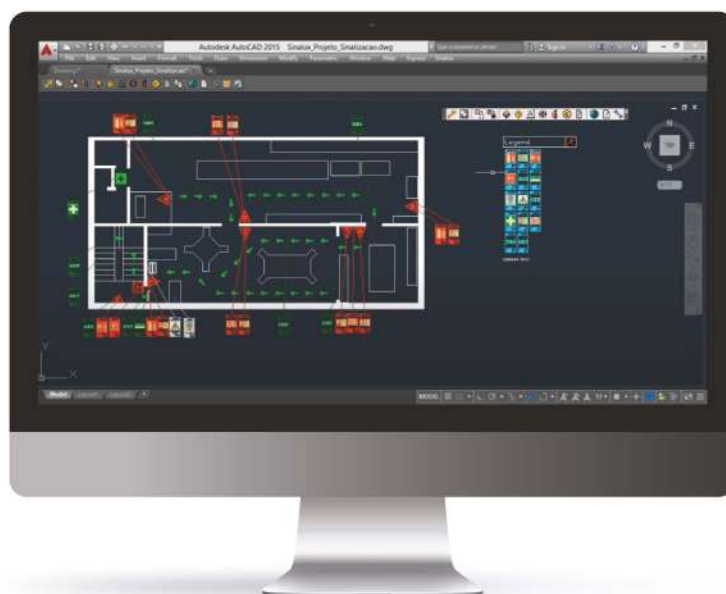
L'App  **Sinalux®** est disponible sous iOS (version 6 ou supérieure pour iPhone, iPod Touch et iPad) ou Android (version 4.0.0 ou supérieure).



Sinalux® project

Spécialement conçu pour les concepteurs et autres techniciens en charge de prescrire la signalisation, Sinalux Project est un logiciel d'aide à l'implantation de la signalisation de sécurité des projets.

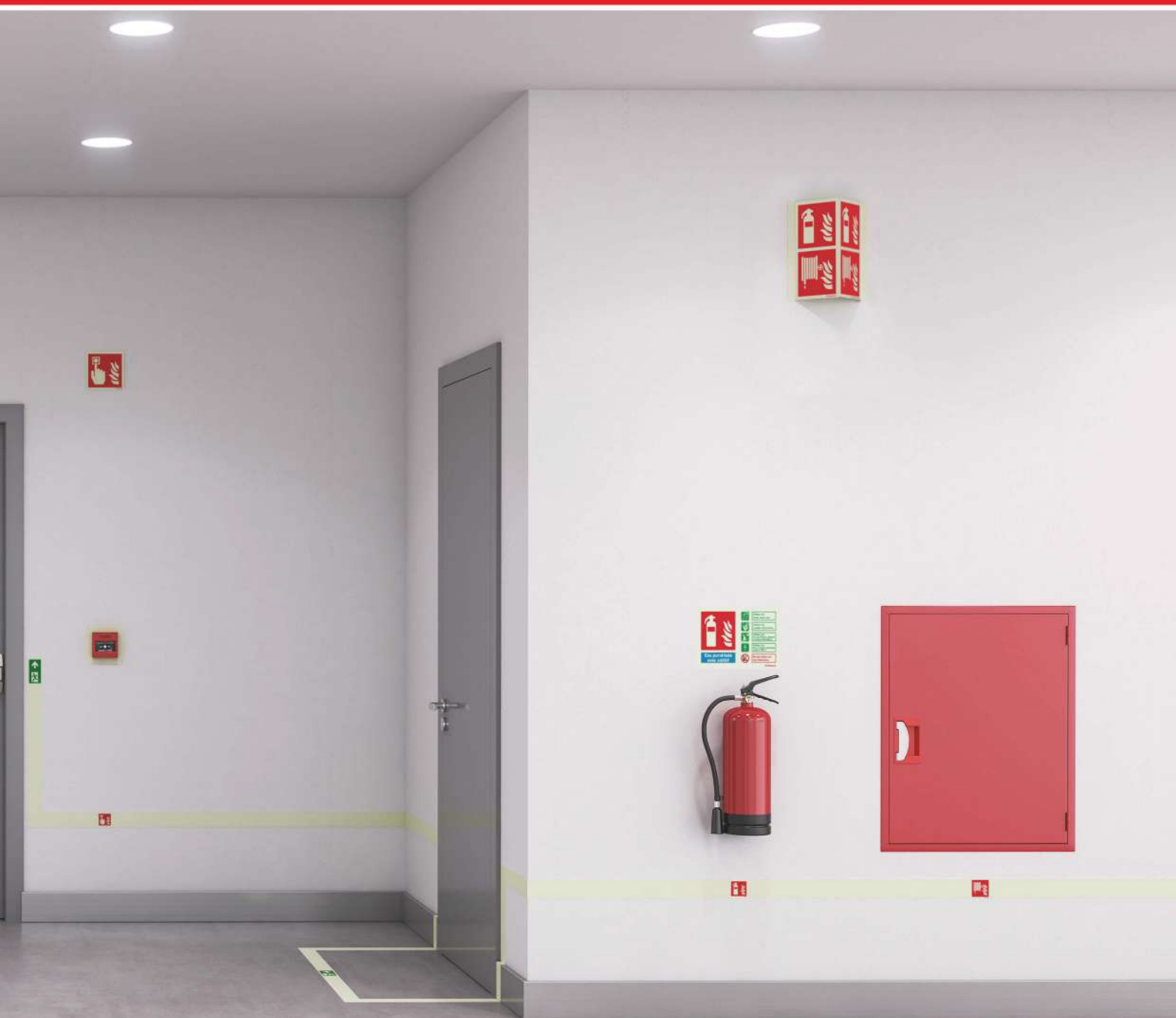
Il est disponible en deux versions distinctes: pour AutoCAD et hors AutoCAD (dessins au format d'image jpeg, bmp, png ou dxf). Cet outil est actuellement disponible uniquement en langue anglaise.





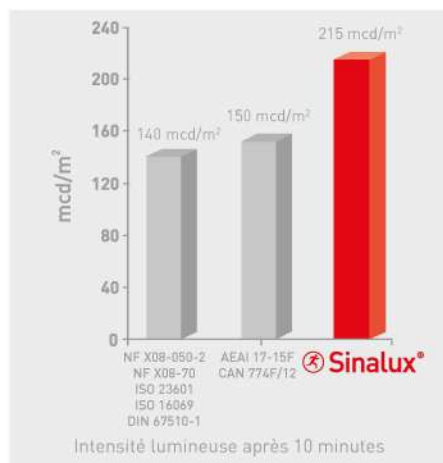


SIGNALISATION DE SÉCURITÉ PHOTOLUMINESCENTE
EN HAUTEUR ET AU NIVEAU INTERMÉDIAIRE



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Caractéristiques techniques de la signalisation de sécurité photoluminescente

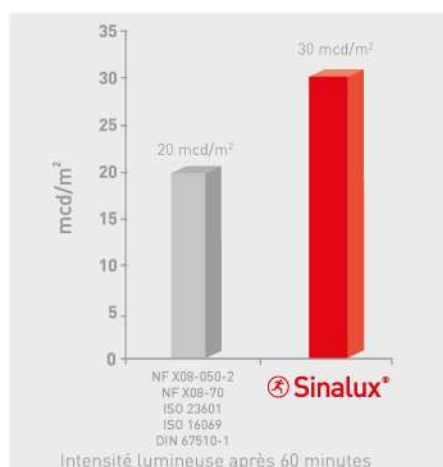


Temps en minutes après la fin de l'excitation	Intensité lumineuse (mcd/m²)		
	NF X08-050-2 (*) NF X08-70 (**) ISO 23601 DIN 67510-1	AEAI 17-15F CAN 774F/12 (Suisse)	 Sinalux®
10 minutes	140 mcd/m²	150 mcd/m²	215 mcd/m²

Les critères de mesure sont conformes aux normes DIN 67510-1:2020 et NF X08-050-1

(*)Norme équivalente à l'ISO 16069 (**)Norme équivalente à l'ISO 23601

Indique la valeur mesurée de l'intensité lumineuse d'un signal, 10 minutes après l'extinction de la source émettrice de lumière. Cette mesure s'effectue en millicandelas par mètre carré (mcd/m²).

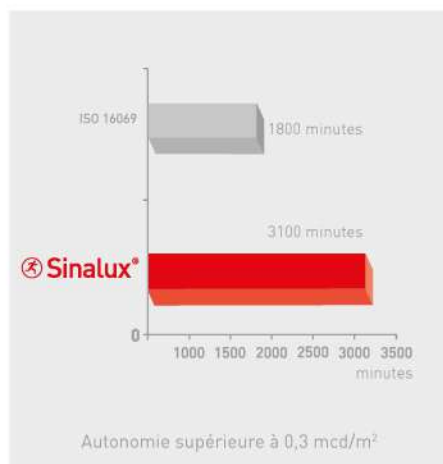


Temps en minutes après la fin de l'excitation	Intensité lumineuse (mcd/m²)	
	NF X08-050-2 (*) NF X08-70 (**) ISO 23601 ISO 16069 DIN 67510-1	 Sinalux®
60 minutes	20 mcd/m²	30 mcd/m²

Les critères de mesure sont conformes aux normes DIN 67510-1:2020 et NF X08-050-1

(*)Norme équivalente à l'ISO 16069 (**)Norme équivalente à l'ISO 23601

Intensité lumineuse d'un signal, 60 minutes après l'extinction de la source émettrice de lumière. Cette mesure s'effectue en millicandelas par mètre carré (mcd/m²).



Intensité lumineuse supérieure à 0,3 mcd/m²	Autonomie	
	ISO 16069	 Sinalux®
	1800 minutes	3100 minutes

Les critères de mesure sont conformes à la norme DIN 67510-1:2020 ainsi qu'à l'annexe B de la norme ISO 16069 (stimulation de 1000 lux émise par lampe au xénon pendant 5 minutes)

L'autonomie est le temps (en minutes) pendant lequel la luminosité est supérieure à 0,3 mcd/m² (approx. 100 fois supérieur à la limite de la perception visuelle humaine).

Matériau: PVC photoluminescent de haute intensité lumineuse, rigide 2mm d'épaisseur;

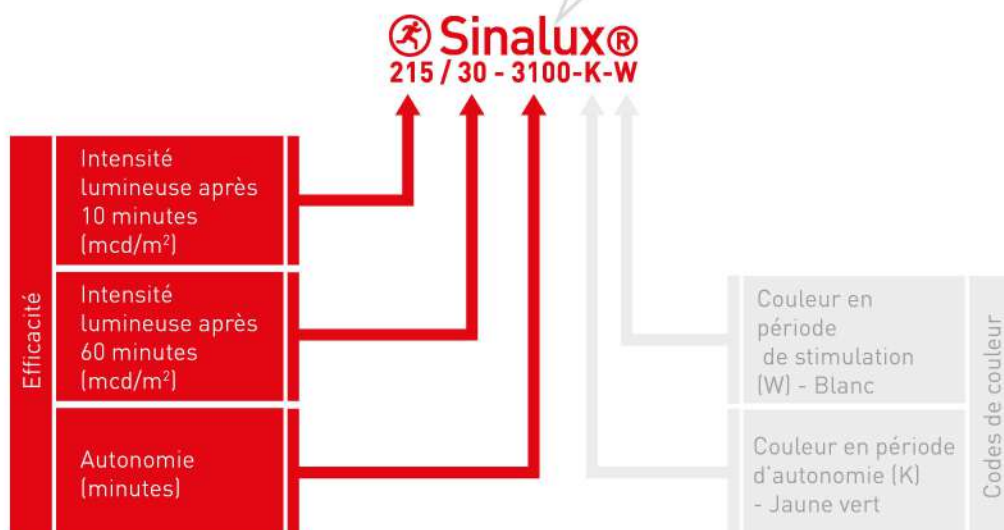
Impression: Par sérigraphie avec des couleurs mates, de haute qualité et résistantes aux rayons UV, garantie 5 ans;

Réaction au feu: Retardateur de la propagation de la flamme (IEC 60092-101);

Surface: Antistatique et facile à nettoyer;

Caractéristiques chimiques: Non-radioactif, non toxique, sans phosphore, sans plomb.

Pour une utilisation en extérieur, il est recommandé d'appliquer une pellicule ant-graffiti (sur demande).



C'est d'ailleurs une obligation et une exigence des normes NF X08-050-1, NF X08-050-3 et ISO 16069.

- Référence et/ou marques de fabrique;
- Ce marquage permet d'associer sans ambiguïté les produits avec les fiches techniques correspondantes;
- La (ou les) marque(s) de qualité éventuelle(s).»



La méthode de mesure optique de photoluminescence est certifiée annuellement par un laboratoire allemand selon des méthodes agréées DIN 67510-1, NF X08-050-1 et ISO 16069.



11

France - Mesures et distances d'observation selon ISO 3864-1

La dimension d'un signal est définie par la distance maximale d'observation et de compréhension.

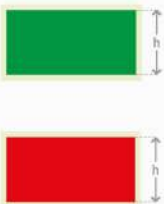
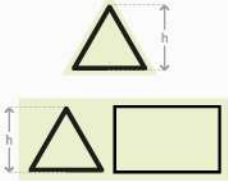
Selon la norme ISO 3864-1:2011, pour calculer les distances d'observation des signaux, il faut utiliser la formule suivante.

$$l = z_0 \times h$$

l - étant la distance d'observation (m);

z_0 - étant le facteur d'éloignement;

h - étant la hauteur du signal (mm).

Forme géométrique	Signaux	Dimensions des signaux (mm)	h hauteur du signal (mm)	l distance d'observation (m)
	[$z_0=60$]	150x150	131	8
		200x200	180	11
		300x300	278	17
		400x400	376	23
		600x600	560	34
	Evacuation, Premiers Secours, Equipements d'alerte et de lutte contre l'incendie [$z_0=60$]	100x200	80	5
		100x240	80	5
		100x300	80	5
		150x50	36	2
		150x75	55	3
		150x300	129	8
		150x400	129	8
		200x50	36	2
		200x70	55	3
		200x100	80	5
		200x300	180	11
		200x400	380	23
		300x70	55	3
		300x100	80	5
		300x150	129	8
		300x400	276	17
		300x600	276	17
		400x100	80	5
		400x200	180	11
		400x600	376	23
	$z_0=95$ pour les références F 01 23 et F 01 24 de la EN ISO 7010	150x150	131	12
		200x200	180	17
		300x300	276	26
		400x400	376	36
	Obligation et Interdiction [$z_0=60$]	100x100	80	5
		100x150	80	5
		150x150	129	8
		150x200	129	8
		200x200	180	11
		200x300	180	11
		300x300	278	17
	Dangers [$z_0=60$]	base 100	56	3
		base 150	94	6
		base 200	130	8
		base 300	193	12
		base 400	264	16
		600x600	489	29
		150x200	113	7
		200x300	157	9
		300x400	243	15

[*]Pour les signaux avec texte additionnel, seule la hauteur du pictogramme est considérée pour le calcul des distances d'observation.

Note: on considère que le facteur d'éloignement (z_0) a une valeur de 60 selon la norme ISO 3864-1: 2011. Pour la norme EN ISO 7010, les signaux d'Evacuation F 01 23 et F 01 24 la valeur recommandée de z_0 est 95 considérant un éclairage entre 5 et 100 lux. Au-delà de 100 lux, z_0 augmente selon la norme ISO 3864-1: 2011.

La compréhension du signal

Pour obtenir une signalisation correcte et efficace, il faut adapter la dimension des signaux aux locaux.

Plus la dimension du signal est grande, plus grande sera la distance d'observation, ce qui signifie que le signal peut être installé à une distance plus éloignée.



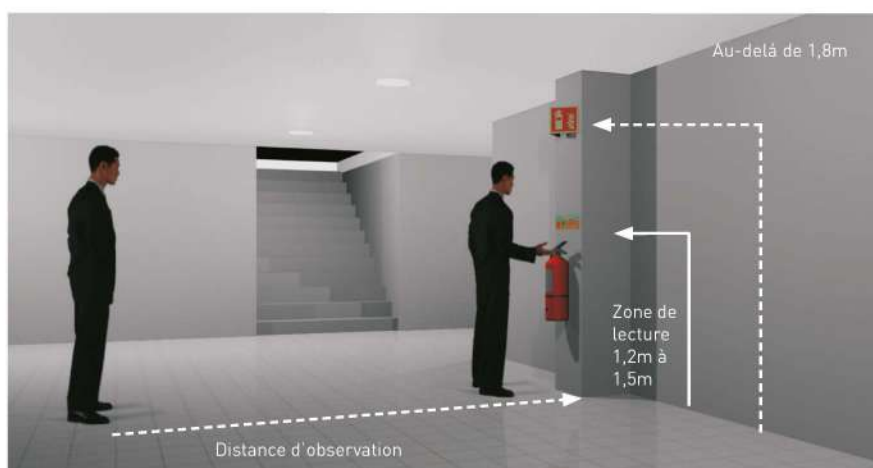
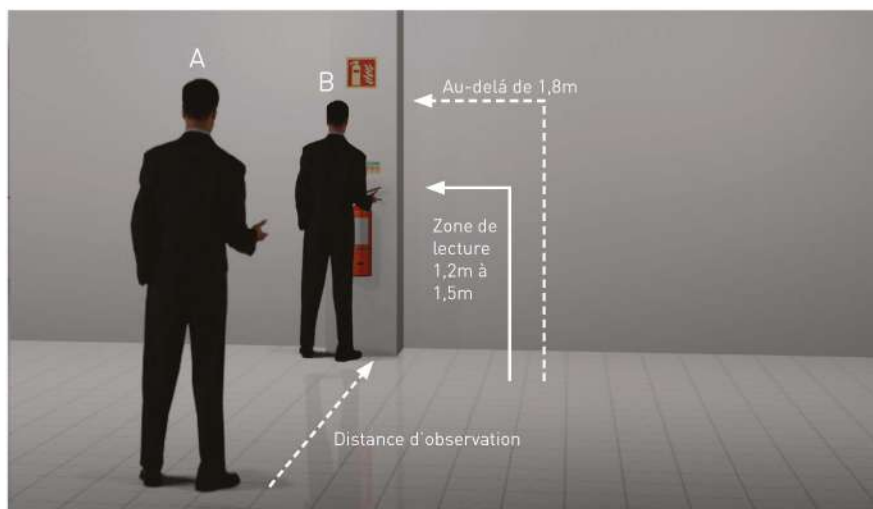
Signalisation en hauteur et au niveau intermédiaire

La signalisation au niveau intermédiaire est destinée aux utilisateurs d'un équipement déterminé, et pour cela elle doit être installée juste au-dessus de l'équipement (zone de lecture entre 1,2 et 1,5m). Cette signalisation contient des informations complémentaires sur l'utilisation correcte des équipements. Cette signalisation inclut également les plans et consignes.

Exemple (extincteur portable):

La personne A peut visualiser le signal d'extincteur car il est installé au-dessus de 1,80m, même si l'extincteur est caché par la personne B. La dimension du signal devra être choisie selon la distance entre la personne A et l'extincteur.

La personne B, qui va utiliser l'extincteur, doit avoir des informations sur l'utilisation de l'équipement, et à une hauteur qui lui permette une lecture facile (entre 1,2 et 1,50m). Comme ce signal est seulement destiné à l'utilisateur de l'équipement, il suffit d'une dimension qui permette sa lecture.



Belgique - Mesures et distances d'observation pour les bâtiments industriels

Selon l'arrêté royal du 1er mars 2009 modifiant l'arrêté royal du 7 juillet 1994 fixant les normes de base en matière de prévention contre l'incendie et l'explosion, auxquelles les bâtiments nouveaux doivent satisfaire:

$$H \geq d/S$$

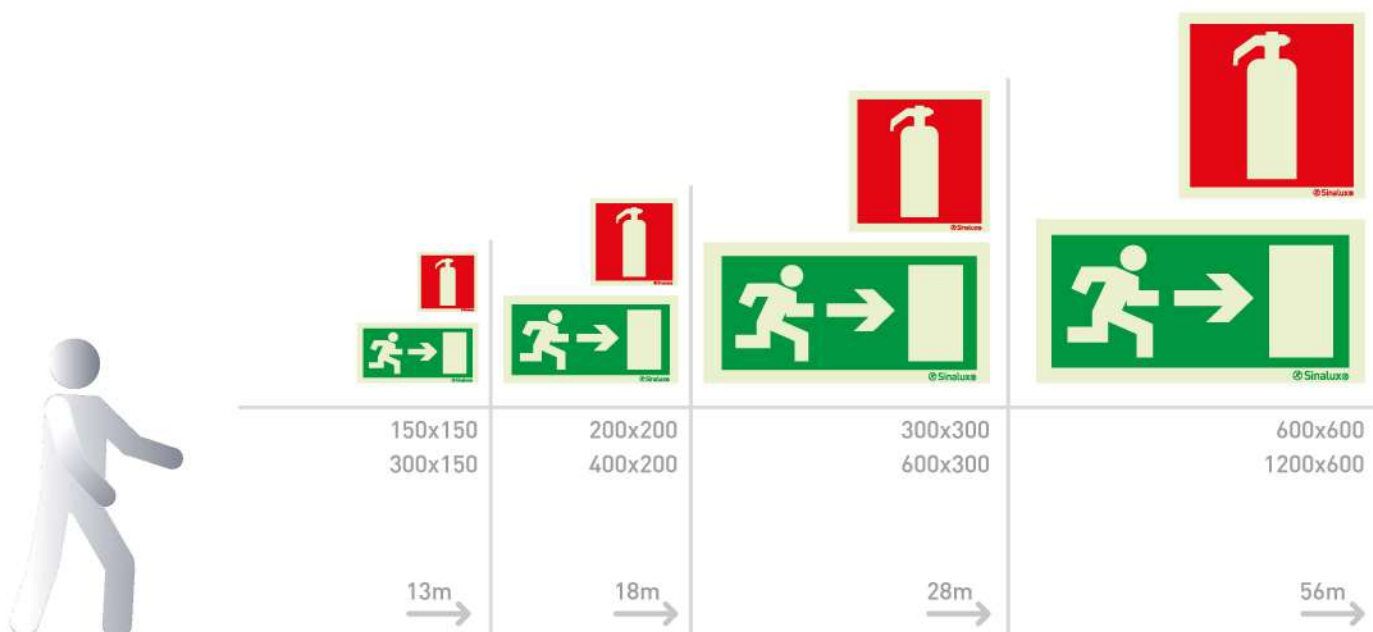
d - étant la distance d'observation (m);
S - une constante égale à 100 pour les pictogrammes éclairés par l'extérieur et 200 pour les pictogrammes éclairés de l'intérieur;
H - étant la hauteur du signal (m);

Forme géométrique	Signaux	Dimensions des signaux (mm)	h hauteur du signal (mm)	l distance d'observation (m)
 	(S=100)	150x150	131	13
		200x200	180	18
		300x300	278	28
		400x400	376	38
		600x600	560	56
 	Evacuation, Premiers Secours, Equipements d'alerte et de lutte contre l'incendie (S=100)	100x200	80	8
		100x240	80	8
		100x300	80	8
		150x50	36	4
		150x75	55	6
		150x300	129	13
		150x400	129	13
		200x50	36	4
		200x70	55	6
		200x100	80	8
		200x300	180	18
		200x400	380	38
		300x70	55	6
		300x100	80	8
		300x150	129	13
		300x400	276	28
		300x600	276	28
		400x100	80	8
		400x200	180	18
		400x600	376	38
600x200	180	18		
600x300	276	28		
1200x600	520	52		
 	Obligation et Interdiction (S=100)	100x150(*)	80	8
		150x200(*)	129	13
		200x300(*)	180	18
		300x400(*)	276	28
		100x100	80	8
		100x150	80	8
		150x150	129	13
		150x200	129	13
 	Dangers (S=100)	200x200	180	18
		200x300	180	18
		300x300	278	28
		300x400	278	28
		base 100	56	6
		base 150	94	9
		base 200	130	13
		base 300	193	19
		base 400	264	26
		600x600	489	49
150x200	113	11		
200x300	157	16		
300x400	243	24		

[*] Pour les signaux avec texte additionnel, seule la hauteur du pictogramme est considérée pour le calcul des distances d'observation.

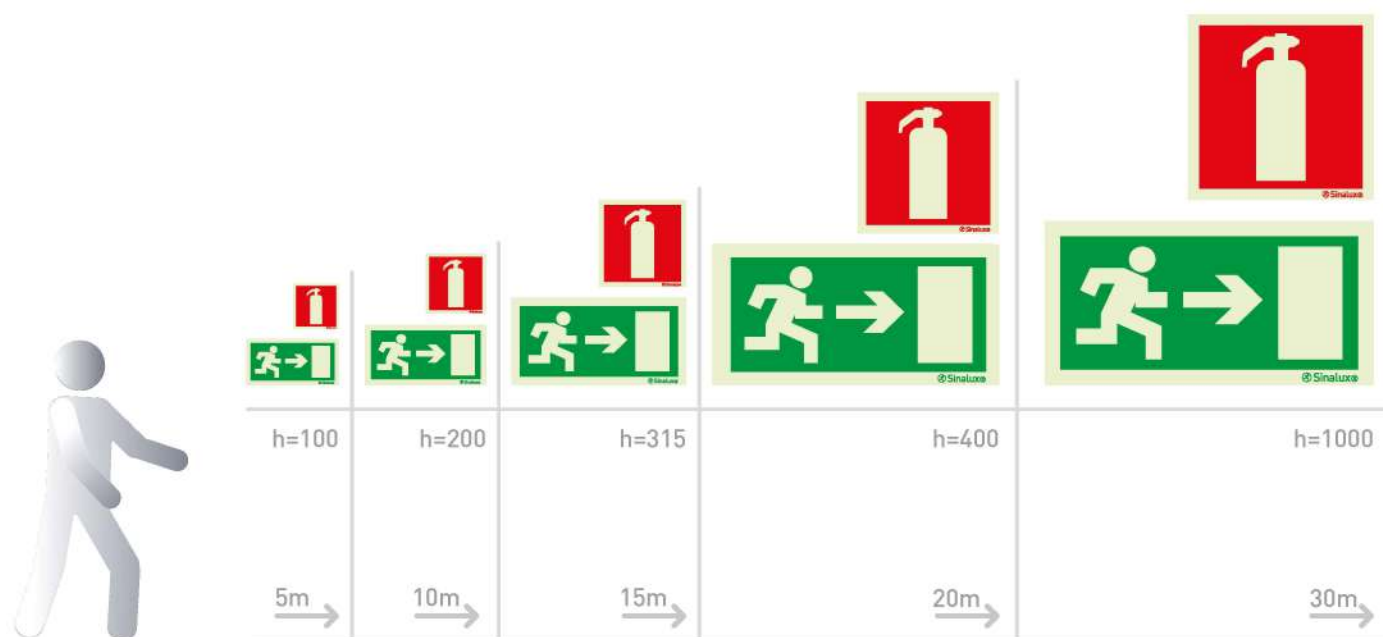
Belgique - Mesures et distances d'observation pour les bâtiments industriels

Pour obtenir une signalisation correcte et efficace, il faut adapter la dimension des signaux aux locaux. Plus la dimension du signal est grande, plus grande sera la distance d'observation, ce qui signifie que le signal peut être installé à une distance plus éloignée.



Belgique - Mesures et distances d'observation pour la ville d'Anvers

La ville d'Anvers, en matière de prévention incendie, recommande les dimensions suivantes afin de respecter les dispositions de la Directive Européenne:



Date: 24 mai 2014

INSTALLATION

Suisse - Mesures et distances d'observation selon la Directive de protection AEAI 17-15f

La dimension d'un signal est définie par la distance maximale d'observation et de compréhension.
Pour calculer les distances d'observation des signaux, il faut utiliser la formule suivante:

$$p = d / s$$

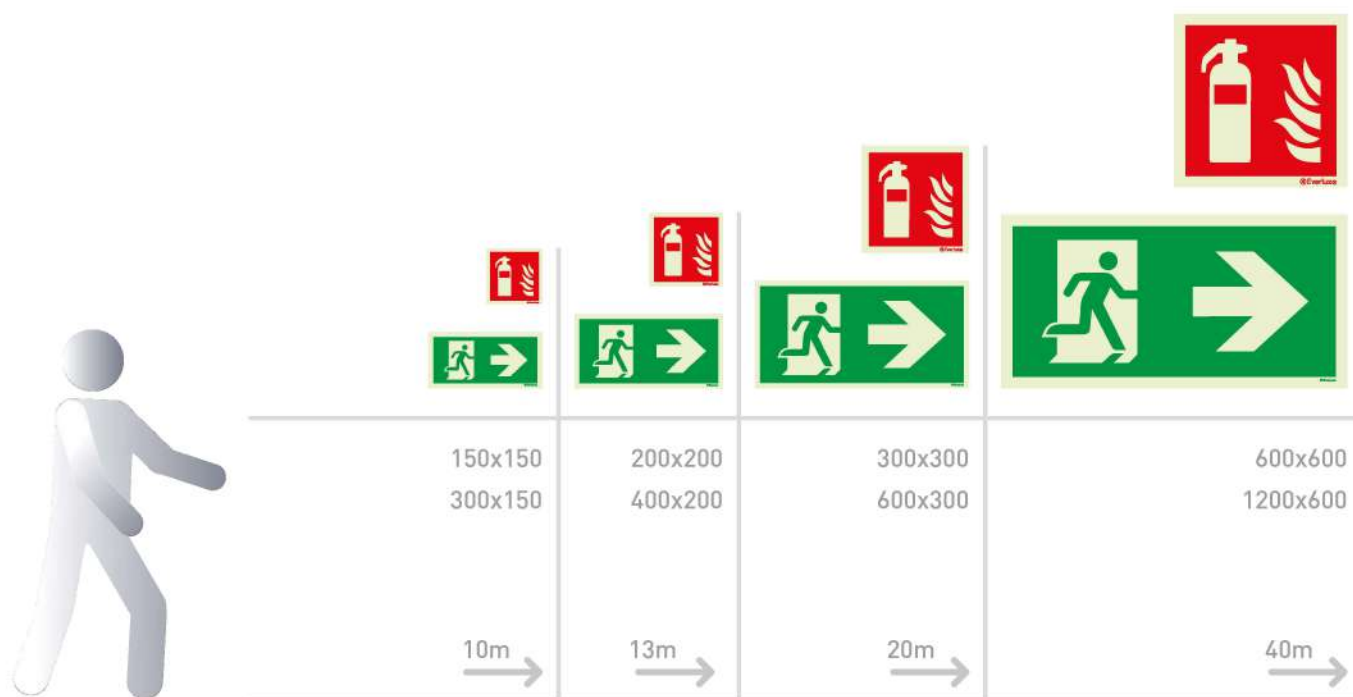
p - étant la hauteur du signal (m)
d - étant la distance d'observation (m)
s - étant la constante

Forme géométrique	Signaux	Dimensions des signaux (mm)	p hauteur du signal (mm)	d distance d'observation (m)
	Evacuation, Premiers Secours, Equipements d'alerte et de lutte contre l'incendie (s=65)	150x150	150	10
		200x200	200	13
		300x300	300	20
		400x400	400	26
	Evacuation, Premiers Secours, Equipements d'alerte et de lutte contre l'incendie (s=65)	150x200	150	10
		200x300	200	13
		300x150	150	10
		300x400	300	20
		450x150	150	10
		400x200	200	13
		600x300	300	20
		1200x600	600	40

La compréhension du signal

Pour obtenir une signalisation correcte et efficace, il faut adapter la dimension des signaux aux locaux.

Plus la dimension du signal est grande, plus grande sera la distance d'observation, ce qui signifie que le signal peut être installé à une distance plus éloignée.



Le choix des signaux et hauteurs d'installation

Pour obtenir une luminosité photoluminescente optimale, placez les signaux le plus près possible des sources de lumière existantes et de manière à ce qu'ils reçoivent une lumière directe.

La Directive européenne 92/58/CEE, ainsi que ses transpositions en lois nationales, rappellent que la signalisation de sécurité doit être visible en toutes circonstances.



Signalisation d'évacuation

Il est essentiel que tous les occupants d'un local, où qu'ils se trouvent, aient des instructions claires et précises pour se rendre vers un endroit sécurisé. Ces instructions sont transmises le long des cheminements d'évacuation par les signaux d'évacuation normalisés.

Le système de signalisation des cheminements d'évacuation est composé par des signaux sur les portes et des signaux qui indiquent tout changement de direction le long d'un parcours d'évacuation. Il est essentiel qu'un occupant, arrivant devant un signal, arrive à voir le signal suivant et continue ainsi jusqu'à la sortie finale.

Tous les signaux d'évacuation devront être installés entre 1,80 et 2,50m de hauteur (partie inférieure du signal) selon la norme NF X08-050-2 (équivalent à la norme ISO 16069).



Signalisation d'équipements d'alerte et de lutte contre l'incendie

Doivent être sélectionnés et installés de manière à garantir leur visibilité de tout point où ils peuvent être utiles.

Pour qu'ils soient toujours visibles, même en présence de personnes, ils doivent être installés au-dessus des équipements et au-delà de 1,8m de hauteur, selon la norme NF X08-050-2 (équivalent à la norme ISO 16069) (dans les locaux de grandes superficies ils doivent être installés à une hauteur plus élevée de façon à garantir sa visibilité à distance).

Si l'équipement n'est pas visible directement, on doit utiliser des signaux avec des flèches indiquant la direction à suivre, de manière à le localiser.



Le choix des signaux et hauteurs d'installation

Signalisation de sécurité et santé au travail

La correcte utilisation des signaux de sécurité et santé au travail (dangers, interdictions et obligations) permettra de réduire le nombre de situations de danger et le risque d'accidents.

Ces signaux doivent être installés le plus proche possible des zones de danger, en prêtant spécialement attention à leur visibilité permanente. Leur objectif est la prévention des dangers existants et le rappel d'utilisation de certains équipements et de comportements interdits.

Les hauteurs d'installation doivent varier selon s'il s'agit d'un champ d'application général (une zone complète) ou local (une zone spécifique). Par exemple dans une zone où circulent des chariots élévateurs, les signaux d'alerte doivent être installés à une hauteur élevée (au-delà des 1,8m) et à

chaque porte d'accès (champ d'application général).

Si à l'intérieur de cette même zone se trouve un local spécifique avec une machine qui oblige l'utilisation d'un Equipement de Protection Individuelle (EPI), il faudra installer un signal qui mentionne cette obligation entre 1,2 et 1,5m (zone de lecture) ou sur la machine (champ d'application local).



Signalisation des installations industrielles

Compte tenu de la complexité de ces installations, il faut faire une étude particulière pour chaque signal. Cette étude doit prendre en considération la distance d'observation, l'angle de visibilité et les éventuelles obstructions provisoires de visualisation. Ceci permettra de définir les dimensions du signal, son type de fixation ainsi que l'emplacement et la hauteur de positionnement adaptés.

La principale règle de la signalisation des cheminements d'évacuation doit être prise en considération, à savoir, il faut toujours, et à partir de n'importe quel endroit, voir un signal d'évacuation.

Il faudra de même procéder au choix des autres signaux, en particulier d'alarme et de lutte contre l'incendie.

Pour ces installations, l'utilisation de signaux de grandes dimensions est recommandée (pages 22-26).

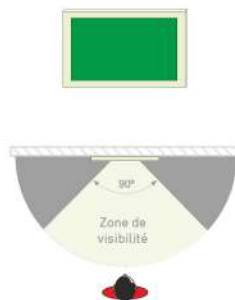


Les différents choix de pose des signaux

L'angle de visualisation est l'élément principal guidant le choix du type de signal. Pour obtenir la signalisation la plus efficace, il faudra choisir le type de fixation selon la visibilité des signaux.

Type 1

Signalisation sur une face adaptée pour une application parallèle aux parois (visible de face).



Type 2

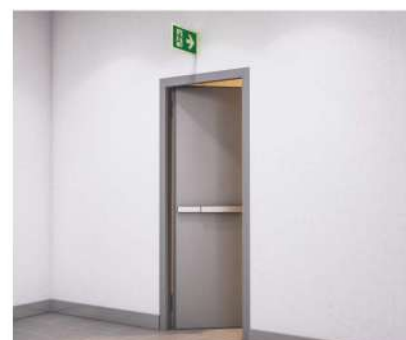
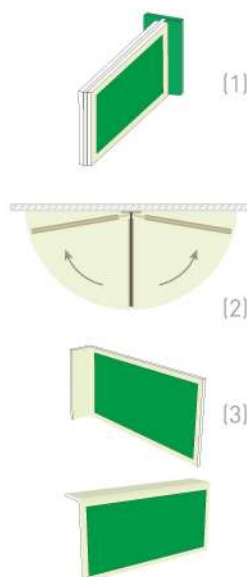
Signalisation sur deux faces opposées pour une application perpendiculaire au mur, par un support soit:

[1] en aluminium

[2] flexible: le support consiste en un profil en T. Il est doté d'un coefficient d'élasticité qui lui permet de pivoter à 180° ($+90^\circ$ et -90°), sans casser, tout en revenant à sa position initiale. Il peut également être fixé au plafond. Valable pour une dimension maxi des signaux de 400mm (voir page 151).

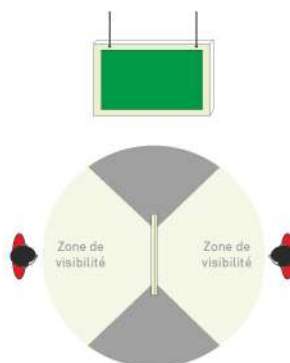
[3] en "L" (voir page 49).

Note: Cet accessoire sera toujours appliqué du côté gauche du signal demandé.



Type 3

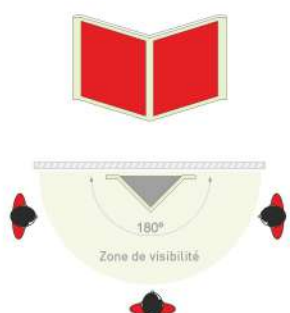
Signalisation sur deux faces opposées. Adapté pour une application suspendue au plafond. Le signal est fourni avec deux trous supérieurs pour pouvoir être suspendu (chaînette ou cordon non fournis).



Type P

Le signal panoramique offre la meilleure visibilité.

Avec une signalisation sur deux faces il garantit un angle de vue de 180° .



Signalisation pour piliers selon la Directive Européenne 92/58/CEE

[mm]

150x240

240x400

200x300(*)

300x400(*)

400x600(*)



F 00 15



F 00 16



F 00 17



F 00 18



F 00 19



(*)F 04 53



(*)F 04 54



Signalisation pour piliers selon la norme EN ISO 7010



[mm]

100x200

150x300

200x400



F 01 12



F 01 13



F 01 14



F 01 15



F 01 16



F 01 17



F 01 18



F 01 19



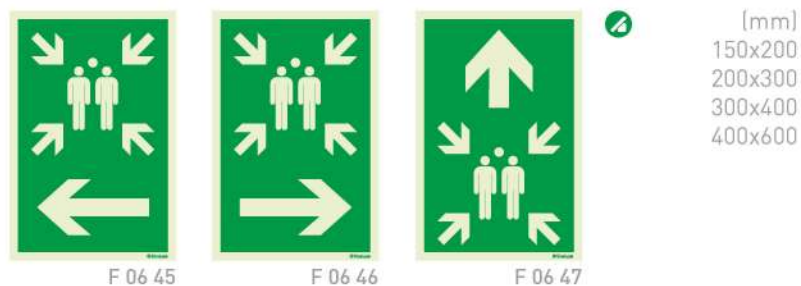
F 04 51



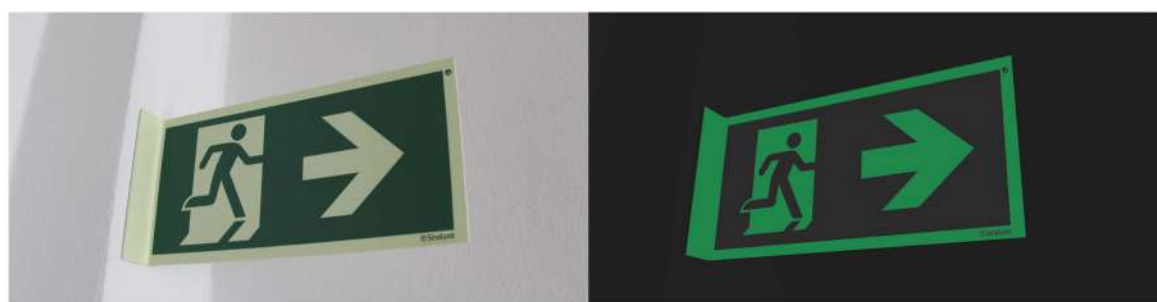
F 04 52



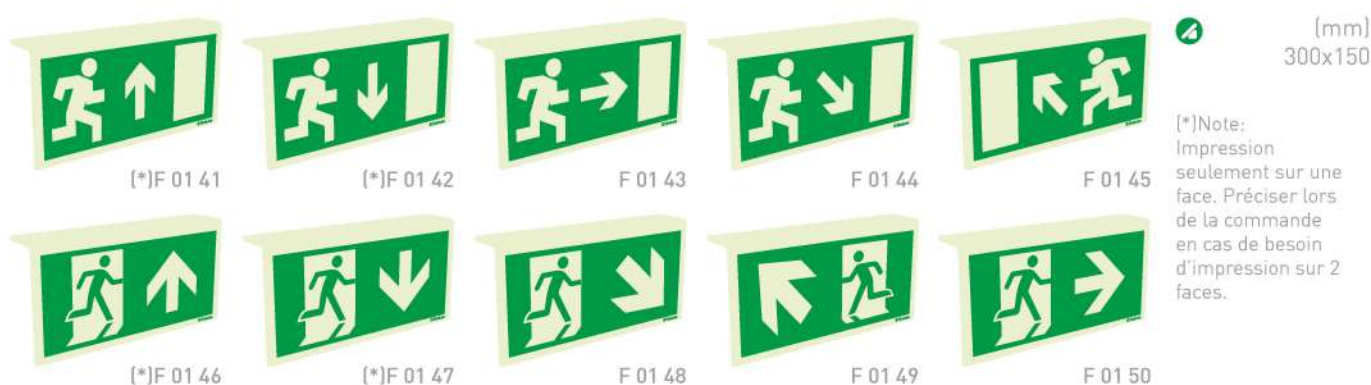
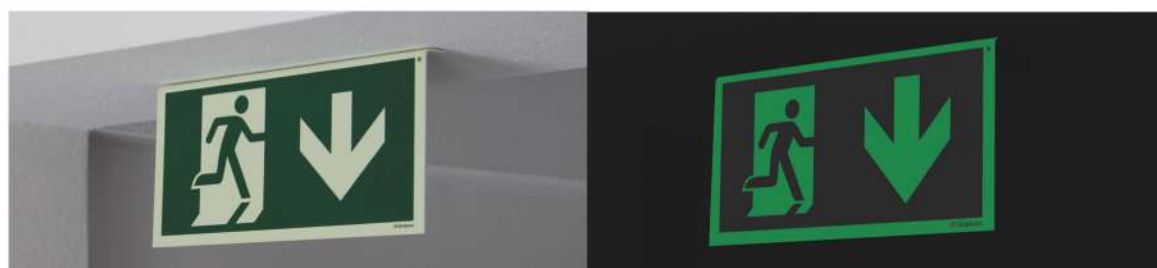
Point de rassemblement



Nouvelle gamme Type 2 (drapeau) en L Application murale



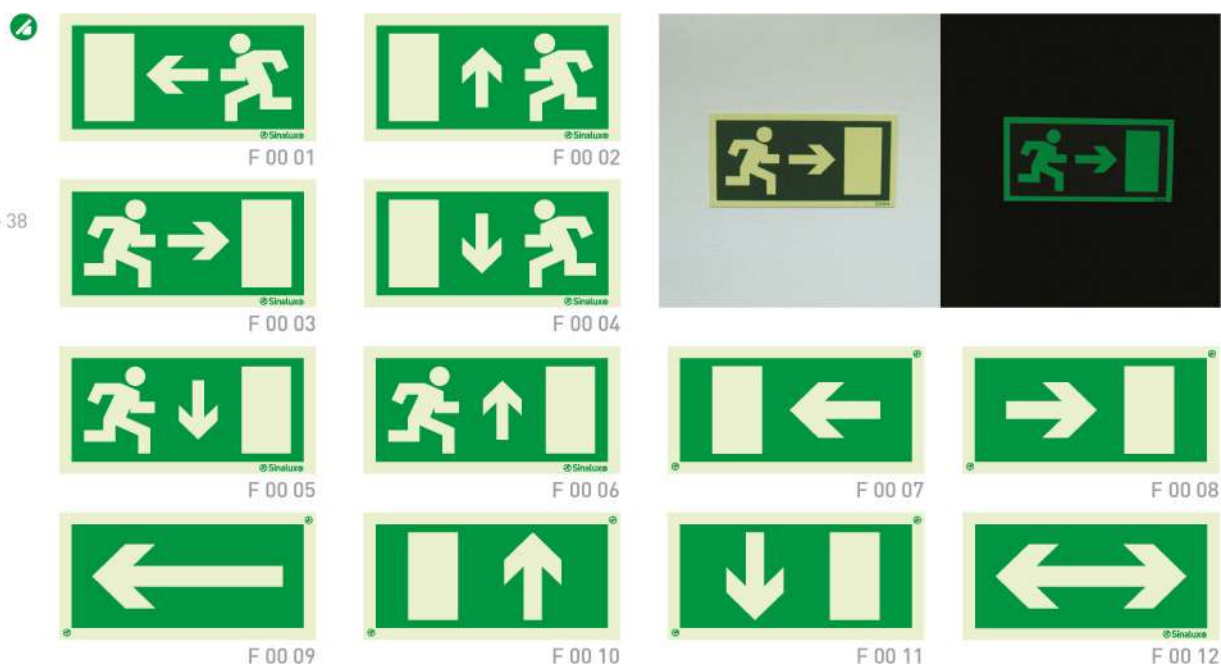
Application au plafond



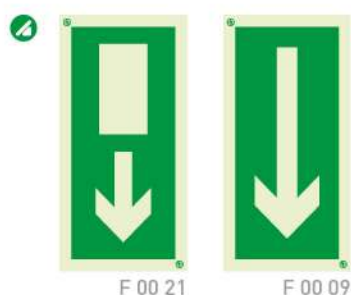
Signalisation selon la Directive Européenne 92/58/CEE

(mm)
200x100
300x150
400x200
600x300

Consultez la page 38
pour les signaux
panoramiques

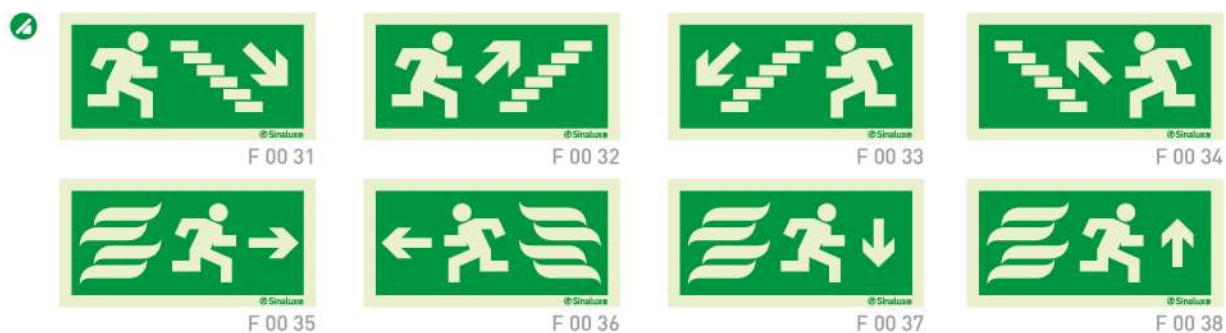


(mm)
100x200
150x300
200x400
300x600



Signalisation additionnelle

(mm)
200x100
300x150
400x200
600x300



Signalisation pour bâtiments de grandes superficies

(mm)
1200x600



Signaux additionnels de textes



 [mm]
200x100
300x150
400x200
600x300

Note: ces signaux, dits additionnels, ne remplacent pas le signal normalisé et obligatoire du "bonhomme qui court".

Consultez la page 38 pour les signaux panoramiques

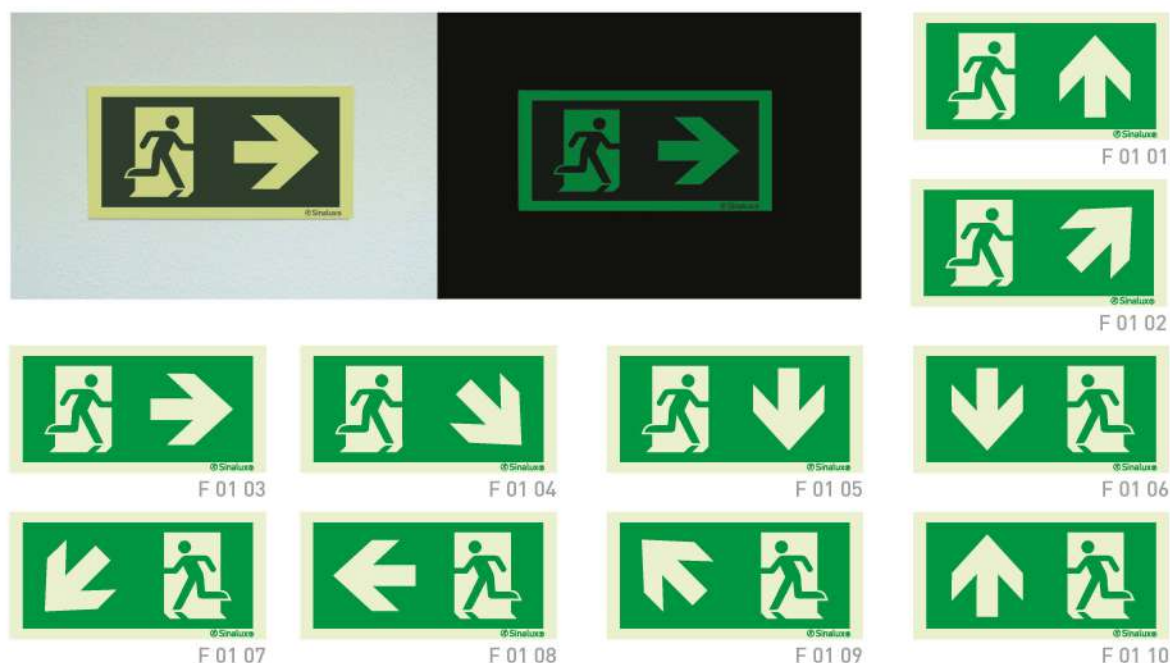


Signaux additionnels de textes pour bâtiments de grandes superficies



 [mm]
1200x600

Signalisation selon la norme EN ISO 7010



 [mm]
200x100
300x150
400x200
600x300

Signalisation selon la norme EN ISO 7010

(mm)
150x150
200x200
300x300



F 01 21



F 01 22



F 01 23



F 01 24

Signalisation pour bâtiments de grandes superficies



(mm)
1200x600



F 01 31



F 01 32



F 01 33



F 01 34



F 01 35



F 01 36

Signaux avec texte additionnel pour bâtiments de grandes superficies

(mm)
900x300
1200x400



F 01 91



F 01 92



F 01 93



F 01 94

Signalisation selon la norme EN ISO 7010 avec texte additionnel



Signaux avec texte additionnel en français, anglais et allemand



Signaux avec texte additionnel pour grandes superficies

[mm]
900x300
1200x400



F 02 31



F 02 32



F 02 33



F 02 34

Signaux auto-adhésifs transparents et photoluminescents Sinalux® pour éclairage de secours mural et suspendu

Un grand nombre de bâtiments est équipé d'éclairages de secours qui présentent encore un texte, une flèche ou le signal d'évacuation de la Directive 92/58/CEE, souvent à l'aide d'un adhésif opaque ou transparent. Dans les règles de l'art, la signalisation de sécurité doit être visible en toutes circonstances. Pour pallier à une éventuelle défaillance de l'éclairage de secours et maintenir une visibilité des cheminements d'évacuation, Sinalux® a développé une gamme de signaux d'évacuation auto-adhésifs transparents et photoluminescents pour éclairage de secours mural et suspendu. Fabriqué sur un vinyle transparent avec pictogramme photoluminescent EN ISO 7010, ces signaux Sinalux® garantiront une visibilité dans toutes les situations étant donné que le message du signal sera visible en toutes circonstances.

Ces signaux sont disponibles dans les tailles les plus répandues pour éclairage de secours. Ils peuvent être facilement découpés à la taille voulue, résolvant ainsi un problème récurrent à l'aide d'une solution technique simple!



[mm]
320x140
345x108
345x110
350x120
355x195
385x185
392x192
420x145
425x150



F 02 41



F 02 42



F 02 43



F 02 44



F 02 45



F 02 46



F 02 47



F 02 48



F 02 49



F 02 50

Signalisation pour l'Accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite (PMR)

France - Selon:

- La LOI "Handicap" n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées;
- Arrêté du 20 avril 2017 relatif à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public lors de leur construction et des installations ouvertes au public lors de leur aménagement;
- L'Arrêté du 30 novembre 2007 modifié (pour les bâtiments d'habitation collectifs et les maisons individuelles lors de leur construction);
- Le Décret n° 2011-1461 du 7 novembre 2011 relatif à l'évacuation des personnes handicapées des lieux de travail en cas d'incendie.

Note: la loi sur l'Accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite impose que la signalisation perpendiculaire au mur soit située à une hauteur minimum de 2,20m.

- A** "L'escalier, quelle que soit sa conception, doit comporter une main courante de chaque côté. Toute main courante doit répondre aux exigences suivantes:
- être différenciée de la paroi support grâce à un éclairage particulier ou à un contraste visuel." (voir page 112)
- B** "La sécurité des personnes doit être assurée par des aménagements ou équipements facilitant notamment le repérage des obstacles." (voir page 74-75)
- C** Caractéristiques d'un espace:
- l'espace doit être identifié et facilement repérable du public... au moyen d'un balisage de secours... (voir page 29)



- D** Article C0 59
Caractéristiques d'un espace: " - les espaces d'attente sécurisés doivent figurer sur les plans schématiques." (Voir page 56 à 58)
- E** La première et la dernière marches doivent être pourvues d'une contremarche d'une hauteur minimale de 0,10m, visuellement contrastée par rapport à la marche. (Voir page 110)
- F** Les nez de marches doivent répondre aux exigences suivantes:
- être contrastés visuellement par rapport au reste de l'escalier;
- être non glissants. (Voir page 116)

Signalisation pour l'Accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite (PMR)

France - L'Espace d'Attente Sécurisé ou Zone de Refuge:
Règlement de sécurité:

- A** "Caractéristiques d'un espace:
- l'espace doit être identifié et facilement repérable du public et de l'extérieur par les services de secours au moyen d'un balisage spécifique."
(Voir page 29 et 31)

- B** "Caractéristiques d'un espace:
- des consignes sont disposées à l'intérieur de l'espace, bien visibles... conformes aux prescriptions des textes relatifs à l'accessibilité."
(Voir page 30)



- C D** Moyens de secours :
- au moins un extincteur à eau pulvérisée doit être installé dans un espace d'attente sécurisé non situé à l'air libre;
Les équipements... doivent être repérables grâce notamment à un éclairage particulier ou à un contraste visuel.
Les dispositifs de commande doivent être repérables par un contraste visuel...
(Voir page 41 et page 48)

Pour repérer un itinéraire d'évacuation utilisable par les PMR



F 03 01



F 03 02



F 03 04



F 03 05



(mm)
200x100
300x150
400x200
600x300

Espace d'Attente Sécurisé - Zone de refuge



F 03 21



F 03 22



(mm)
150x150
200x200
300x300
400x400

Espace
d'attente sécurisé

F 03 31

Zone de
refuge

F 03 32

Zone de
refuge

F 03 33



(mm)
150x200
200x300
300x400



F 03 41



F 03 42



F 03 43



F 03 44



(mm)
200x100
300x150
400x200
600x300



Espace d'attente sécurisé

F 03 45



Espace d'attente sécurisé

F 03 46



Espace d'attente sécurisé

F 03 47



Espace d'attente sécurisé

F 03 48

Note: autres signaux
d'information pour
l'accessibilité Des
PMR page 91, 92 et 95



Zone de refuge

F 03 49



Zone de refuge

F 03 50



Zone de refuge

F 03 51



Zone de refuge

F 03 52



Zone de refuge

F 03 53



Zone de refuge

F 03 54



Zone de refuge

F 03 55



Zone de refuge

F 03 56

Signalisation pour l'Accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite (PMR)



F 03 81



F 03 82



(mm)
150x150
200x200
300x300
400x400
600x600

Signalisation pour l'Accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite (PMR)

(mm)
200x100
300x150
400x200
600x300



F 03 85



F 03 86



F 03 87



F 03 88



F 03 89



F 03 90



F 03 91



F 03 92



F 04 01



F 04 02



F 04 03



F 04 04



F 04 05



F 04 06



F 04 07



F 04 08

Consignes Espace d'Attente Sécurisé - Zone de refuge

(mm)
200x300



Consigne de sécurité Espace d'attente sécurisé

1. Vous pouvez évacuer par vous-même:

Vous ne devez pas rester dans l'espace d'attente sécurisé.
Vous devez évacuer le bâtiment.

Si une personne non valide se trouve dans l'espace d'attente sécurisé, vous devez signaler sa présence aux services de secours.
Si vous le pouvez, aidez-la à évacuer.

2. Vous ne pouvez pas évacuer par vous-même:

Restez calme.
Ne quittez pas l'espace d'attente sécurisé.
Gardez les fenêtres et les portes fermées.
Signalez votre présence à la fenêtre si visible des services de secours, ou à l'aide de l'interphone, téléphone, ou bouton d'appel d'urgence.

Rappelez aux personnes valides de signaler votre présence aux services de secours.
Si elles le peuvent, demandez-leur de vous aider à évacuer.

© Sinalux®

F 03 71



Consigne de sécurité Zone de refuge

1. Vous pouvez évacuer par vous-même:

Vous ne devez pas rester dans l'espace d'attente sécurisé.
Vous devez évacuer le bâtiment.

Si une personne non valide se trouve dans l'espace d'attente sécurisé, vous devez signaler sa présence aux services de secours.
Si vous le pouvez, aidez-la à évacuer.

2. Vous ne pouvez pas évacuer par vous-même:

Restez calme.
Ne quittez pas l'espace d'attente sécurisé.
Gardez les fenêtres et les portes fermées.
Signalez votre présence à la fenêtre si visible des services de secours, ou à l'aide de l'interphone, téléphone, ou bouton d'appel d'urgence.

Rappelez aux personnes valides de signaler votre présence aux services de secours.
Si elles le peuvent, demandez-leur de vous aider à évacuer.

© Sinalux®

F 03 72



Consigne de sécurité Zone de refuge

1. Vous pouvez évacuer par vous-même:

Vous ne devez pas rester dans l'espace d'attente sécurisé.
Vous devez évacuer le bâtiment.

Si une personne non valide se trouve dans l'espace d'attente sécurisé, vous devez signaler sa présence aux services de secours.
Si vous le pouvez, aidez-la à évacuer.

2. Vous ne pouvez pas évacuer par vous-même:

Restez calme.
Ne quittez pas l'espace d'attente sécurisé.
Gardez les fenêtres et les portes fermées.
Signalez votre présence à la fenêtre si visible des services de secours, ou à l'aide de l'interphone, téléphone, ou bouton d'appel d'urgence.

Rappelez aux personnes valides de signaler votre présence aux services de secours.
Si elles le peuvent, demandez-leur de vous aider à évacuer.

© Sinalux®

F 03 73

Autres signaux d'Evacuation

Consultez la page 38 pour les signaux panoramiques



F 04 55



F 04 56



F 04 57



F 04 58



(mm)
150x150
200x200
300x300
400x400



F 04 71



F 04 72



F 04 73



F 04 74



(mm)
200x100
300x150
400x200
600x300



F 04 75



F 04 76



F 04 77



F 04 78

Signalisation des étages



F 04 81



F 04 82



F 04 83



F 04 84



(mm)
300x150

Il est possible de nommer ou de numéroté les étages et escaliers avec des lettres ou des chiffres comme ci-dessous



F 05 00



F 05 01



F 05 02



F 05 09



(mm)
75x150



F 05 1A



F 05 1B



F 05 1C



F 05 1Z



F 05 10



F 09 83



F 09 85



F 09 86



(mm)
150x150



F 09 87



F 09 98

Signalisation des Systèmes d'ouverture

Également disponibles en vinyle auto-adhésif



F 05 21



F 05 22



F 05 23



F 05 24



F 05 25



(mm)
150x150
200x200
300x300
400x400

Signalisation des Systèmes d'ouverture

[mm]
60x60



F 05 31



F 05 32

[mm]
200x100
300x150
400x200



F 05 51



F 05 52



F 05 53



F 05 54

[mm]
100x100⁽¹⁾
150x150⁽¹⁾
200x200⁽¹⁾
150x200⁽²⁾
200x300⁽²⁾
300x400⁽²⁾^(**)



⁽¹⁾ F 05 71



Poussez pour ouvrir

⁽²⁾ F 05 72



Cassez pour passer

⁽²⁾ F 05 73



Brisez en cas d'urgence

⁽²⁾ F 05 74

^(**) disponible également dans cette taille



⁽²⁾^(**) F 05 75



⁽²⁾ F 05 76



⁽²⁾ F 05 77



F 08 19



F 08 20

[mm]
100x240



F 05 91



F 05 92

Également disponibles en vinyle auto-adhésif page 88

[mm]
70x200
100x300



F 05 93



F 05 94



Signalisation des Systèmes d'ouverture



 [mm]
300x200
400x300
Également
disponibles en
vinyle auto-adhésif



 [mm]
300x150
400x200
600x300
Également
disponibles en
vinyle auto-adhésif



 [mm]
200x50
300x70
400x100

Signalisation des Points de Rassemblement et Zones de Confinement



 [mm]
150x150
200x200
300x300
400x400
600x600



 [mm]
200x100
300x150
400x200
600x300

Pour une installation en extérieur, il est recommandé d'appliquer une pellicule anti-graffiti (sur demande).

F 06 51 et F 06 52 disponibles en aluminium page 134



 [mm]
150x200
200x300
300x400
400x600



Il est possible de numéroté les points de rassemblement avec des chiffres comme ci-dessous



...



 [mm]
75x150
100x200
150x300
200x400
300x600

Point de rassemblement 4 faces en aluminium 2mm

[mm]
300x300
400x400
600x600

Vue de dessus



- Photoluminescent F 19 12
- Rétro réfléchissant F 19 15

Kit avec signal 4 faces, poteau galva
2.70/diam. 40mm, brides diam.
40mm et capuchon

- Kit photoluminescent F 19 10
- Kit rétro réfléchissant F 19 13

Note: autres
dimensions de
brides et poteaux
sur demande.



Point de rassemblement 3 faces en aluminium 2mm

[mm]
300x300
400x400
600x600

Vue de dessus



- Photoluminescent F 19 16
- Rétro réfléchissant F 19 18

Kit avec signal 4 faces, poteau galva
2.70/diam. 40mm, brides diam.
40mm et capuchon

- Kit photoluminescent F 19 19
- Kit rétro réfléchissant F 19 20

Note: autres
dimensions de
brides et poteaux
sur demande.



Lettres et nombres photoluminescents

e.g.



F 07 1A

...



F 07 1Z



F 07 10

...



F 07 19


[mm]
100x100
150x150
200x200
300x300

Signalisation des Premiers Secours selon la norme EN ISO 7010



F 07 41



F 07 42



F 07 43



F 07 44



F 07 45


[mm]
150x150
200x200
300x300
(*)400x400
(*)600x600

(*) disponible également dans cette taille



F 07 46



F 07 47



F 07 48



F 07 49



F 07 51



F 07 52



F 07 53



F 07 54



F 07 55



F 07 56



(*) F 07 58



(*) F 07 59



(*) F 07 62



(*) F 07 63



(*) F 07 60



(*) F 07 61



(*) F 07 64



(*) F 07 65



F 07 71



F 07 72



F 07 73



F 07 74


[mm]
200x100
300x150
400x200
600x300


F 07 75



F 07 76



F 07 77



F 07 78



F 07 79



F 07 80



F 07 81



F 07 82



F 07 83



F 07 84



F 07 85



F 07 86

Signalisation des Premiers Secours selon la norme EN ISO 7010

[mm]
150x200
200x300
300x400

Avec texte
additionnel



[mm]
150x75
200x100
300x150



Flèche directionnelle pour
utiliser comme complément
pour indiquer la localisation
des équipements.

Signalisation des Défibrillateurs cardiaques Entièrement Automatisés (DEA)

[mm]
150x200
200x300
300x400



Signalisation des Défibrillateurs cardiaques Automatisés Externes (DAE)

France - Tous les signaux de cette page sont rendus obligatoire dans les lieux publics par le Ministère de la Santé selon l'Arrêté du 16 août 2011.



F 08 51



(mm)
150x150
200x200
300x300

Selon EN ISO 7010

Signaux rendus obligatoires dans les lieux publics par le Ministère de la Santé selon l'Arrêté du 16 août 2011



F 08 55



F 08 56



(mm)
300x100
400x150



[*]F 08 75



F 08 71



(mm)
[*]100x150
100x300
[*]150x200
150x400
[*]200x300



Sinalux®

F 08 81



(mm)
150x100
200x150
300x200

Consignes de sécurité



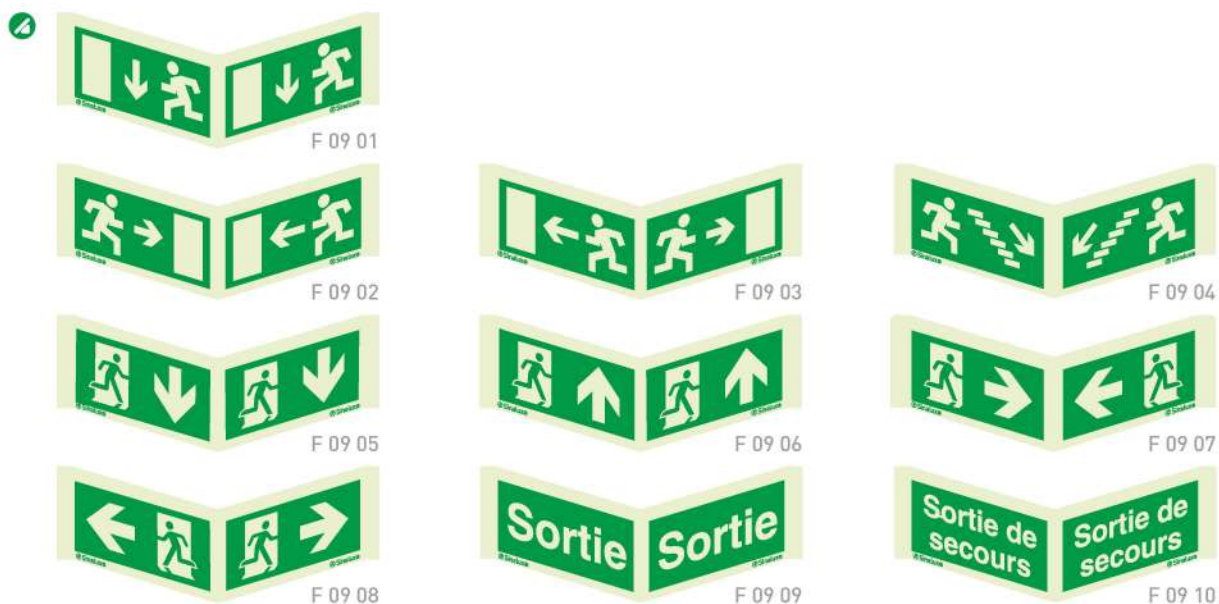
F 08 82



(mm)
200x300
300x400
400x600

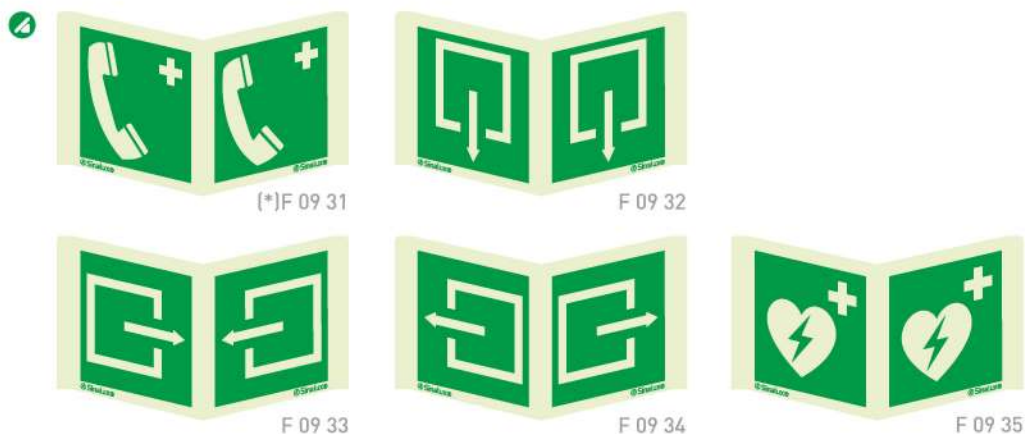
Signaux panoramiques (type P)

(mm)
200x100
300x150



(mm)
100x100(*)
150x150
200x200

(*) disponible
également dans
cette taille

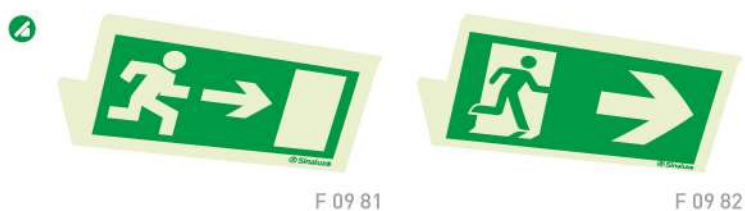


(mm)
150x200
200x300
200x100(*)
300x150(*)



Signaux panoramiques pour le plafond (type P)

(mm)
200x400
300x600
400x200
600x300



L'angle des signaux panoramiques peut être adapté au type de support, notamment pour les IPN, sur demande.



Équipements de lutte contre l'incendie



LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Signaux avec symboles doubles et triples

(mm)
150x300[*]
200x400[*]
300x600[*]
150x400[**]
200x600[**]

- Les extincteurs, RIA (dévidoirs ou postes incendie) et boutons d'alarme sont souvent installés au mur sur un espace limité. Les signaux doubles ou triples sont alors une solution idéale pour une installation rapide, offrant une bonne visibilité au niveau supérieur.



[*]F 10 91



[*]F 10 92



[*]F 10 93



[**]F 10 94

Consignes d'utilisation extincteur

(mm)
300x200
400x300



F 11 01

(mm)
150x200
200x300



F 11 10



F 11 11



F 11 12

Consigne d'utilisation couverture anti-feu

(mm)
150x100
200x150
300x200



F 11 21

Numérotation des équipements



Signalisation des extincteurs

L'utilisation de bandes photoluminescentes autour de l'extincteur permet une rapide et facile identification de la localisation de l'équipement, notamment pendant une coupure ou une panne de courant.

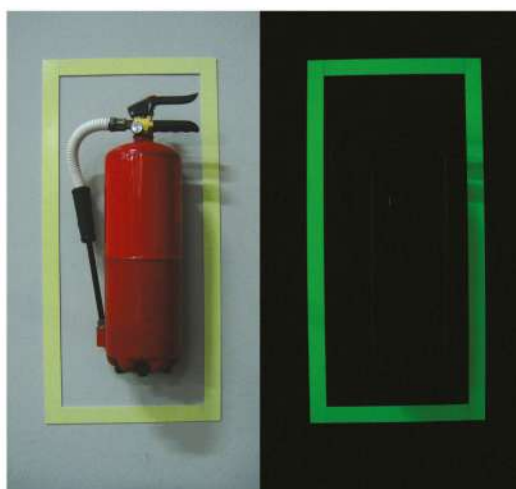
Kit pour encadrer les extincteurs portatifs (à l'exception du CO₂ de 5kg)

Ce kit a été développé pour tous les types d'extincteurs portatifs à l'exception de l'extincteur de CO₂ de 5kg. Un extincteur est signalisé par quatre bandes en PVC photoluminescent  **Sinalux**® :

- 2 bandes de 300mm de long (application horizontale);
- 2 bandes de 800mm de long (application verticale).

Largeur des bandes: 35mm

Chaque kit contient des bandes pour signaler cinq extincteurs (10 bandes de 300mm et 10 bandes de 800mm).



Kit pour 5 extincteurs

F 11 91

Kit pour encadrer les extincteurs portatifs de CO₂ de 5kg

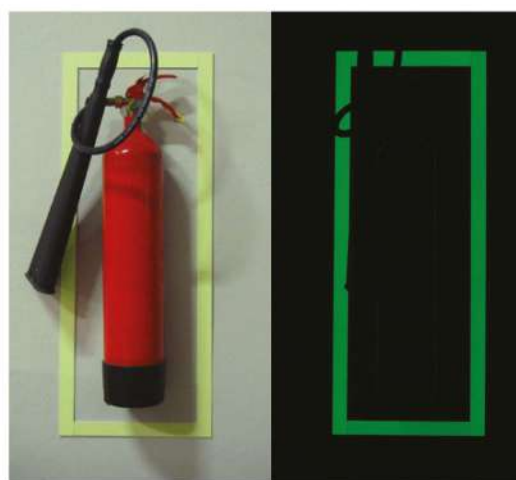
Kit développé exclusivement pour encadrer des extincteurs de CO₂ de 5 kg.

Un extincteur est signalisé par quatre bandes en PVC photoluminescent  **Sinalux**® :

- 2 bandes de 300mm de long (application horizontale);
- 2 bandes de 900mm de long (application verticale).

Largeur des bandes: 35mm

Chaque kit contient des bandes pour signaler deux extincteurs de CO₂ de 5 kg (quatre bandes de 300mm et quatre bandes de 900mm)



Kit pour 2 extincteurs de CO₂ de 5kg

F 11 92

Signalisation d'agents extincteurs avec numérotation

La signalisation d'agents extincteurs est complémentaire à la signalisation principale de localisation de l'extincteur.

Il est recommandé que les emplacements soient numérotés pour une visualisation rapide de l'installation et que cette numérotation soit reportée sur les extincteurs correspondants. Un espace est prévu pour 1 à 3 chiffres.



(mm)
240x85



F 12 01



F 12 02



F 12 03



F 12 04



F 12 05



F 12 06



F 12 07



F 12 08



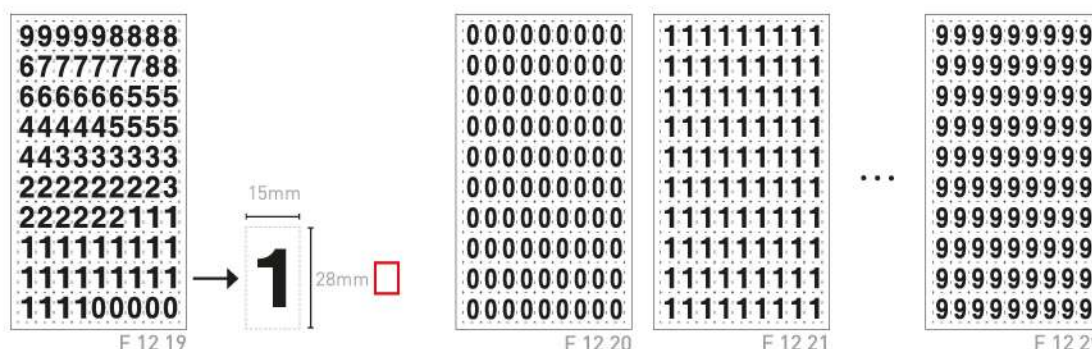
F 12 09



F 12 10

Planche A4 avec
90 chiffres
prédécoupés.

Ref. F 12 19:
deux planches
A4 permettent
l'identification de 20 à
24 extincteurs.



Signalisation d'agents extincteurs sans numérotation



F 12 31



F 12 32



F 12 33



F 12 34



F 12 35



F 12 36



F 12 37



F 12 38



F 12 39



F 12 40

(mm)
240x85

La signalisation d'agents extincteurs est complémentaire à la signalisation principale de localisation de l'extincteur.

Signaux pour systèmes d'extinction automatique pour cuisine



F 12 85



F 12 86



(*) F 12 87

(mm)
75x200
(*) 150x200
(*) 200x300

(*) Seulement disponible dans cette taille

Signalisation d'agents extincteurs sans numérotation

(mm)
150x100



F 12 61



F 12 62



F 12 63



F 12 64

(mm)
75x200



F 12 81



F 12 82



F 12 83



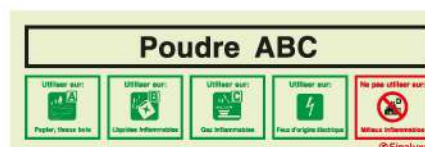
F 12 84

Signaux auto-adhésifs en vinyle

(mm)
150x50



F 12 91



F 12 92



F 12 93



F 12 94

Disponible
uniquement en
vinyle
auto-adhésif

Signalisation des Extincteurs pour petits locaux



F 13 01



(mm)
132x200

Pour localiser les extincteurs jusqu'à une distance de 7 mètres.



F 13 02



F 13 03



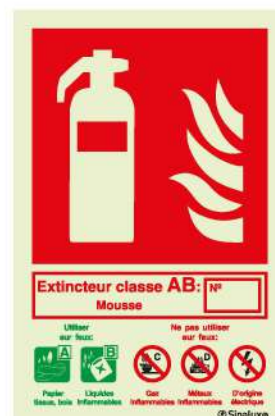
F 13 04



F 13 05



F 13 06



F 13 07



F 13 08



F 13 09



F 13 10

Porte-extincteur P1



Caractéristiques

Structure: deux éléments indépendants qui s'emboîtent sur une base circulaire.
Partie supérieure: élément plat où sont collés les signaux d'extincteur et de l'agent extincteur.

Matériau: base: acier thermolaqué; partie supérieure: plaque composite d'aluminium de 3mm d'épaisseur.

Couleur: rouge (Ral 3000) ou blanc (9010).

Dimensions: hauteur: 2320mm; base: diamètre de 360mm; poids: 5kg.

Signal d'extincteur

Matériau: vinyle photoluminescent de 0.35mm d'épaisseur;
Dimension: 150x150mm.

Signal d'agent extincteur

Matériau: vinyle photoluminescent de 0.35mm d'épaisseur;
Dimension: 150x85mm.

Type d'agent extincteur	Références	
	Couleur du porte-extincteur	
	Rouge	Blanc
Poudre ABC	F 1R AB	F 1B AB
CO ₂	F 1R CO	F 1B CO
Eau pulvérisée avec additif AB	F 1R EA	F 1B EA
Eau pulvérisée avec additif ABF	F 1R AF	F 1B AF

Porte-extincteur P2



Avec ses lignes simples et élégantes, ce porte-extincteur permet un encadrement discret, mais doté de personnalité.

Caractéristiques

Structure: assemblage de deux éléments qui s'emboîtent;

Matériau: acier thermolaqué;

Couleur: inox.

Dimensions: hauteur: 2320mm; base: 400x360mm; poids: 5 kg.

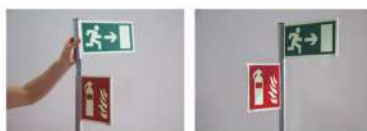
Signal d'extincteur

Matériau: aluminium photoluminescent, deux faces (en drapeau);
Dimension: 200x200mm;

Signal d'agent extincteur

Matériau: aluminium photoluminescent
Dimension: 75x200mm.

Type d'agent extincteur	Références
Poudre ABC	F 2F AB
CO ₂	F 2F CO
Eau pulvérisée avec additif AB	F 2F EA
Eau pulvérisée avec additif ABF	F 2F AF



Pour signaler la direction de l'évacuation, il faudra ajouter au porte-extincteur P2 l'accessoire ci-contre (non inclus) et un signal type 2 (drapeau) afin d'identifier les cheminements d'évacuation.

Porte-extincteurs P2, pour 2 extincteurs



E: extincteur à Eau pulvérisée AB
C: extincteur CO₂
P: extincteur Poudre ABC
F: extincteur à eau pulvérisée ABF

Le nouveau porte-extincteur **Sinalux® P2** pour 2 extincteurs, permet le bon positionnement de deux extincteurs - quels qu'ils soient - ainsi que la signalisation nécessaire pour l'équipement et pour l'identification de leur agent extincteur.

Il existe de plus en plus de situations qui nécessitent la présence de 2 types d'extincteurs à l'intérieur d'un même espace. Ce sont des situations où le risque est élevé et 2 extincteurs du même agent extincteur sont nécessaires; ou des situations où le risque est varié et la solution appropriée est de protéger ce lieu en l'équipant de deux extincteurs de types d'agents différents, en fonction des différents risques.

L'utilisation des porte-extincteurs **Sinalux®** est une solution efficace pour le placement des extincteurs. Il assure leur visibilité et correcte signalisation; permet son installation en tout espace, facilite leur mobilité et leur fixation dans les grands espaces de dispositions variables (foires, expositions, magasins, etc..) où il n'y a pas de murs; assure que l'extincteur et le signal seront toujours associés, etc..

Références			
F P2 EE	F P2 CC	F P2 PP	F P2 FF
F P2 EC	F P2 CP	F P2 PF	
F P2 EP	F P2 CF		
F P2 EF			

Exemple:

F P2 EE: Porte-extincteur pour 2 extincteurs à eau pulvérisée AB
F P2 EC: Porte-extincteur pour 1 extincteur à eau pulvérisée AB et 1 extincteur CO₂.

Autres équipements de lutte contre l'incendie



(mm)
150x150
200x200
300x300
400x400
[*]600x600

(*) Disponible également dans cette taille

F 14 01 selon EN ISO 7010 et F 14 02 selon la Directive Européenne 92/58CEE et ses transpositions nationales

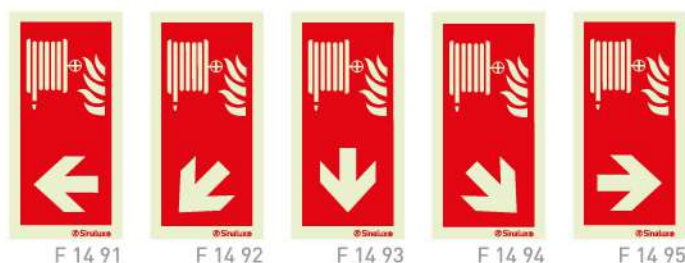


(mm)
150x200
200x300
300x400
[*]400x600

(*) Disponible également dans cette taille



(mm)
300x150
400x200



(mm)
100x200
150x300
200x400
300x600

LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'alerte et arrêts d'urgence

(mm)
100x100(*)
150x150
200x200
300x300

(*) disponible
également dans
cette taille



(*)F 15 01

F 15 02

F 15 03

F 15 04

(mm)
83x118(*)
100x150(**)
150x200
200x300

(*)(**) disponible
également dans
cette taille



(*)(**)F 15 21

(**)F 15 22

F 15 23

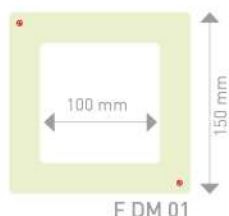
F 15 24

F 15 25

(*)F 15 26

Cadre pour Déclencheur Manuel d'alarme incendie

(mm)
150x150



F DM 01

L'installation du cadre photoluminescent, en entourant la totalité du Déclencheur Manuel, permet une rapide et facile identification de la localisation exacte de l'équipement, principalement pendant une coupure d'énergie.



Portes coupe-feu et commandes de Désenfumage

(mm)
100x150(*)
150x200
200x300
300x400(**)

(*)(**) disponible
également dans
cette taille



(**)F 15 51

(**)F 15 52

(**)F 15 53

(*)F 15 71

F 15 72

F 15 73

(mm)
200x100
300x150



F 15 91

F 15 92

F 15 93

F 15 94

Porte coupe-feu à maintenir fermée

F 15 95

Porte coupe-feu Ne mettez pas d'obstacle à la fermeture

F 15 96

Porte coupe-feu à maintenir fermée en cas d'incendie

F 15 97

Commande de désenfumage

F 15 98

Textes pour les équipements d'alerte et de lutte contre l'incendie

(mm)
150x150
200x200



F 16 11

F 16 12

F 16 13

F 16 14

Signalisation d'extincteur, RIA et déclencheur manuel d'alarme incendie - Drapeau type 2



F 16 31



F 16 32



F 16 33



(mm)
170x170

Signaux Panoramiques (type P) double et triples

La loi sur l'Accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite impose que la signalisation perpendiculaire au mur soit située à une hauteur minimum de 2,20m. Directive 92/58/CEE et ses transpositions: "Les panneaux sont installés... à une hauteur et selon une position appropriées par rapport à l'angle de vue..."



(*)F 16 51



(*)F 16 52



(mm)
[*]100x100
150x150
200x200
300x300

(*)Disponible également dans cette taille

L'angle des signaux panoramiques peut être adapté au type de support, notamment pour les IPN, sur demande.



F 16 53



F 16 55



F 16 56



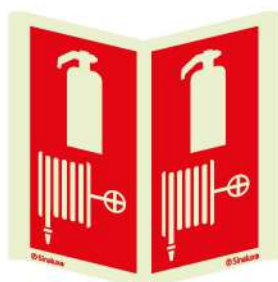
F 16 57



F 16 58



F 16 59



F 16 82



F 16 83



F 16 84



F 16 85



(mm)
100x200
150x300
200x400
300x600
[*]150x400
[*]200x600

(*) uniquement disponible dans cette taille



F 16 88



F 16 86



F 16 87



(*)F 16 90

Textes pour les équipements d'alerte et de lutte contre l'incendie

[mm]
200x100
300x150



F 17 01



F 17 02



F 17 03



F 17 04



F 17 05



F 17 06



F 17 07



F 17 08



F 17 09



F 17 10



F 17 11



F 17 39



F 17 12



F 17 13



F 17 14



F 17 15



F 17 16



F 17 17



F 17 18



F 17 19



F 17 20

Textes pour les équipements d'alerte et de lutte contre l'incendie

 F 17 21	 F 17 22	 F 17 23
 F 17 24	 F 17 25	 F 17 26
 F 17 27	 F 17 28	 F 17 29
 F 17 30	 F 17 31	 F 17 32
 F 17 33	 F 17 34	 F 17 35
 F 17 36	 F 17 37	 F 17 38

(mm)
200x100
300x150

Vous ne trouvez pas le signal avec le texte dont vous avez besoin? Il suffit de nous indiquer le texte et de l'associer à cette référence.
Exemple: F EX RR + "Texte personnalisé"



(mm)
200x100
300x150

Ascenseurs pompier

(mm)
150x150
200x200



F 17 51



F 17 52



F 17 54



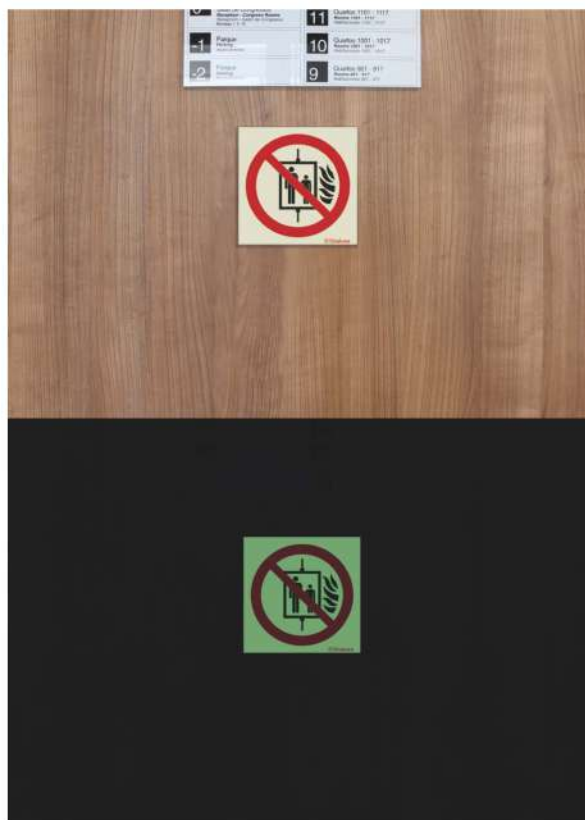
[*][**]F 17 60



[*]F 17 61

[*] F1760 selon EN ISO 7010 et F1761 selon EN 81-73.

[**] Disponible également en vinyle auto-adhésif page 94.



(mm)
100x150[*]
150x200
200x300



[*]F 17 81



F 17 82



F 17 83



F 17 84



F 17 85



F 17 91



F 17 92

[*]Disponible également dans cette taille

Sans issue, culs de sac...



(*)F 17 86



F 17 87



F 17 88



F 17 89



F 17 90

[mm]
(*) 100x150
150x200
200x300

(*) Disponible également dans cette taille

Il faut utiliser ce signal derrière la porte de sortie de secours pour ne pas y avoir de confusion possible. De l'autre côté, il faut utiliser le signal F 02 09 de la page 25 "Sortie de secours Ne pas encombrer".



F 17 95

[mm]
300x100
400x150
600x200


F 17 40



F 17 97



F 17 98



F 17 99

[mm]
200x100
300x150

Autres équipements de lutte contre l'incendie



(*)F 17 52



F 17 55



F 17 56



F 17 57



F 17 58

[mm]
(*) 80x80
150x150
200x200

(*) Seulement disponible dans cette taille

Note: Disponible en PVC photoluminescent, en aluminium 2mm thermolaqué, en aluminium rétroréfléchissant et en aluminium 2mm photoluminescent (page 55).



F 81 31



F 81 32

[mm]
200x250

Panneaux 4 faces en aluminium 2mm

(mm)
400x400
600x600

Vue de dessus



Note: autres dimensions de brides et poteaux sur demande.

Note: douille de sol galva à enterrer disponible sur demande.

- Photoluminescent F 19 30
- Rétro réfléchissant F 19 31

Kit avec signal 4 faces, poteau galva 2.70/diam. 40mm, brides diam. 40mm et capuchon

- Kit photoluminescent F 19 32
- Kit rétro réfléchissant F 19 33

- Photoluminescent F 19 40
- Rétro réfléchissant F 19 41

Kit avec signal 4 faces, poteau galva 2.70/diam. 40mm, brides diam. 40mm et capuchon

- Kit photoluminescent F 19 42
- Kit rétro réfléchissant F 19 43

- Photoluminescent F 19 50
- Rétro réfléchissant F 19 51

Kit avec signal 4 faces, poteau galva 2.70/diam. 40mm, brides diam. 40mm et capuchon

- Kit photoluminescent F 19 52
- Kit rétro réfléchissant F 19 53

Panneaux 3 faces en aluminium 2mm

(mm)
200x250

Vue de dessus



Note: autres dimensions de brides et poteaux sur demande.

Note: douille de sol galva à enterrer disponible sur demande.

- Photoluminescent F 19 60
- Rétro réfléchissant F 19 61
- Thermolaqué F 19 64

Kit avec signal 4 faces, poteau galva 2.70/diam. 40mm, brides diam. 40mm et capuchon

- Kit photoluminescent F 19 62
- Kit rétro réfléchissant F 19 63
- Thermolaqué F 19 65

- Photoluminescent F 19 70
- Rétro réfléchissant F 19 71
- Thermolaqué F 19 74

Kit avec signal 4 faces, poteau galva 2.70/diam. 40mm, brides diam. 40mm et capuchon

- Kit photoluminescent F 19 72
- Kit rétro réfléchissant F 19 73
- Thermolaqué F 19 75

Signalisation en aluminium



(*)F 06 21 (*)Aluminium 2mm



(mm)
200x200
300x300
400x400
600x600



F 00 03



F 00 04



F 00 06



F 00 01



(mm)
300x150
400x200



F 01 01



F 01 03



F 01 05



F 01 08



F 10 01



F 14 01



F 15 01



(mm)
150x150
200x200
300x300
400x400

Note: disponible avec brides diam.40,
poteau galva diam. 40mm et capuchon.
Autres dimensions disponibles.



F 16 41



F 16 42



(mm)
200x250

Signalisation en drapeau (type 2) en aluminium



F 16 31



F 16 32



F 16 33



(mm)
170x170

Signalisation panoramique (type P) en aluminium



F 16 53



F 16 55



(*)F 16 51



(mm)
(*)100x100
150x150
200x200
300x300

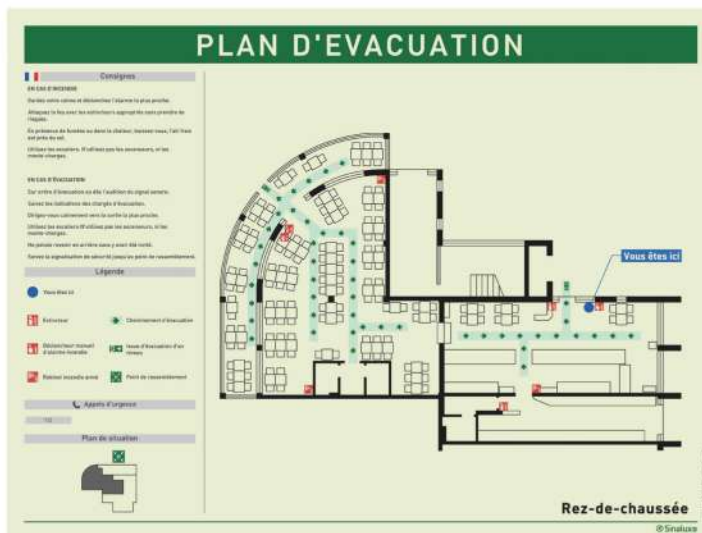
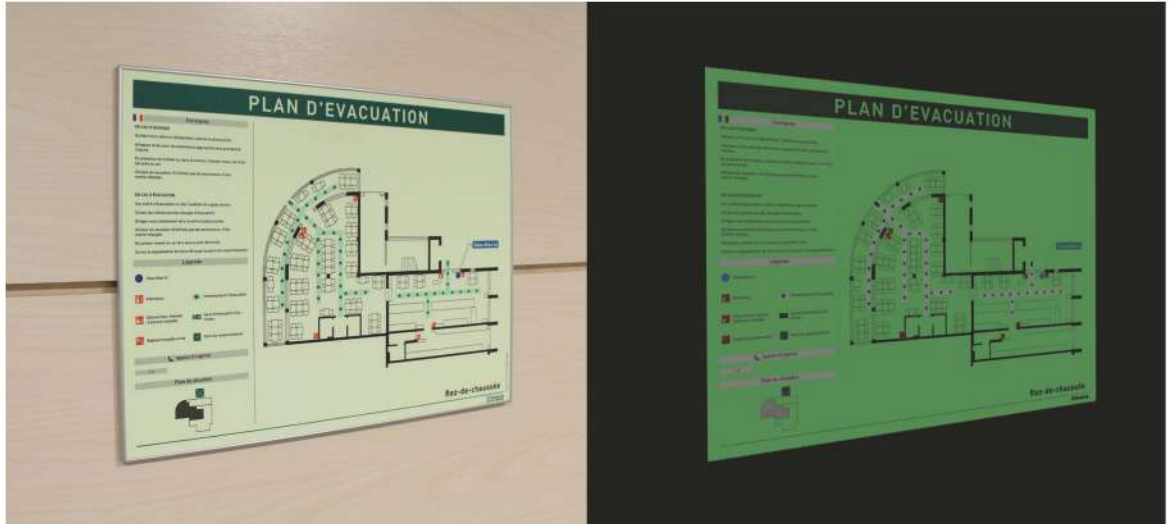
(*)Disponible
également dans
cette taille

Plan d'évacuation

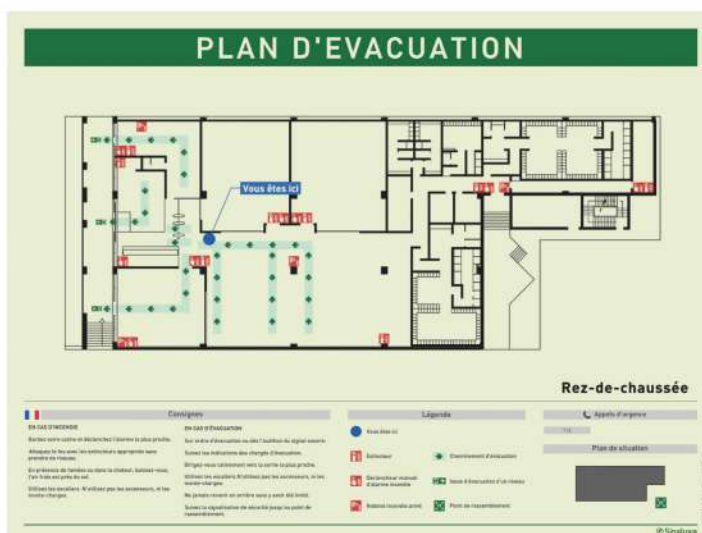
(mm)
400x300
600x400
900x600

 Selon les récentes normes ISO 23601: 2020 Identification de sécurité — Plans d'évacuation et de secours et NF X08-070 Informations et instructions de sécurité - Consignes et instructions, plans d'évacuation, plans d'intervention, plans et documentation technique de sécurité.
 Extrait: "...des plans d'évacuation constitués de matériaux photoluminescents peuvent être utilisés... le matériau photoluminescent doit avoir une classification supérieure ou égale à la classe C..." soit 140mcd/m² après 10min et 20mcd/m² après 60min (voir pages 10 et 11).





F HV FR

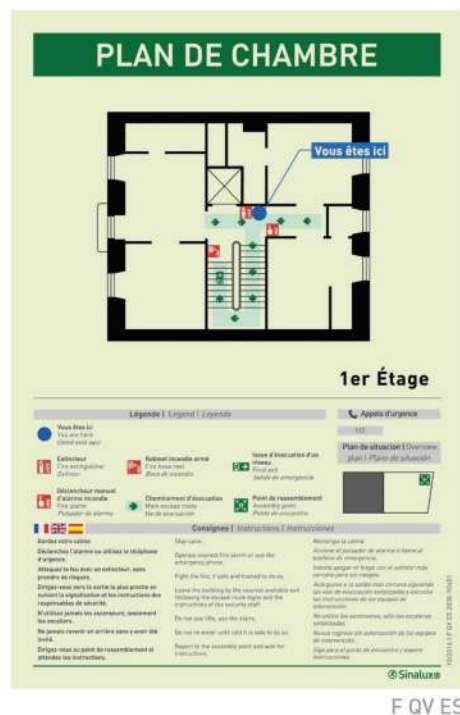


F HH FR

Plans également disponibles en aluminium composite de type Dibond.

Dimensions également disponibles en format A3, A2, ou A1, sur demande

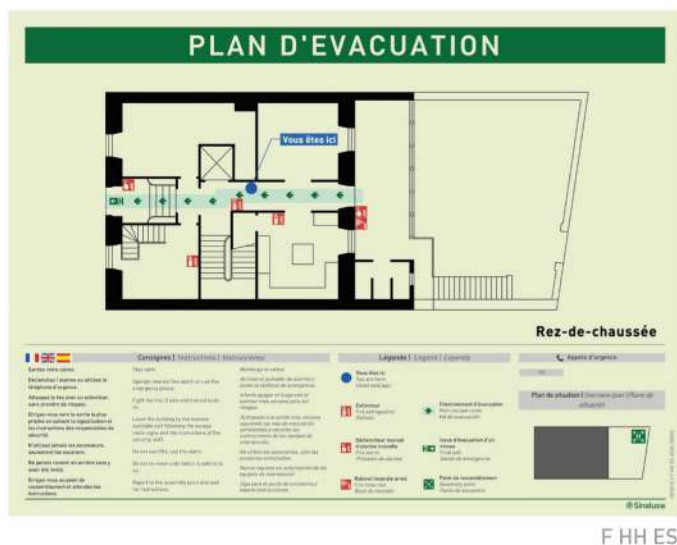
Plan de chambre avec consigne 2 ou 3 langues (Français, Anglais, Allemand, Néerlandais, Italien et Espagnol)



(mm)
200x300

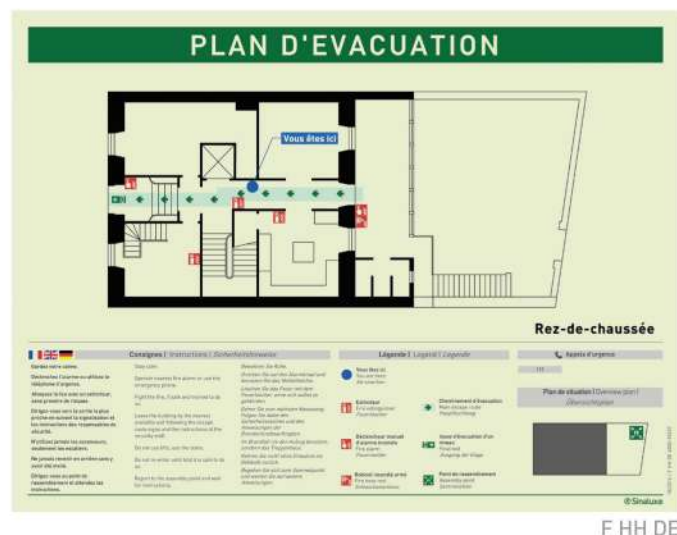
Dimensions également disponibles en format A3, A2, ou A1, sur demande

Plan d'évacuation avec consigne 2 ou 3 langues (Français, Anglais, Allemand, Néerlandais, Italien et Espagnol)



(mm)
400x300
600x400
900x600

Dimension également disponibles en A4, sur demande



Plans d'évacuation et plans d'intervention 3D Sinalux®

(mm)
400x300
600x400
900x600



Rez-de-chaussée
F HH 3D

Ces plans en perspective 3D sont destinés à donner :

- une meilleure perception de chaque niveau,
- une identification facile de la position de l'utilisateur dans le bâtiment,
- une reconnaissance rapide des cheminements d'évacuation à emprunter.

Plan d'intervention selon NF X08-070: 2013

(mm)
400x300
600x400
900x600



Rez-de-chaussée
1er Étage
F IN TE

Plans de zone d'alarme incendie

(mm)
400x300
600x400
900x600



Rez-de-chaussée
1er Étage
F PL Z0

Dimensions également disponibles en format A3, A2, ou A1, sur demande

Les plans de zone d'alarme incendie  Sinalux® sont la représentation schématique d'un bâtiment, montrant une information topographique spécifique, les entrées du bâtiment, les zones de circulation principales et les divisions du bâtiment en zones de détection, ils peuvent également comporter la localisation des déclencheurs manuels, détecteurs de chaleur et fumée, sirènes et l'emplacement de la centrale de détection incendie du bâtiment. Ils sont conçus pour offrir une compréhension claire et instantanée sur la disposition du bâtiment et la localisation des zones d'alarme spécifiques à l'intérieur et peut permettre aux pompiers ne connaissant pas le bâtiment, de localiser l'incendie. Les plans de zone d'alarme incendie  Sinalux® doivent être placés près de toutes les centrales d'alarme incendie.

Cadres Sinalux® en aluminium anodisé

Le cadre  Sinalux® est l'accessoire idéal pour donner un plus esthétique à la signalisation de sécurité, permettant ainsi de se différencier.

Doté d'un design discret et élégant, il est fabriqué avec un matériau noble qui crée un lien entre le signal et le mur. Son impact visuel n'entre pas en conflit avec le signal et permet une parfaite harmonie entre les 3 éléments (mur - cadre - signal).



Cadre clic-clac

Ces cadres design permettent le remplacement des plans et consignes sans démontage. Disponible dans les dimensions A4, A3, A2, A1, A0.

Note: Les délais de livraison peuvent varier selon la disponibilité des produits en stock.



Cadre clic-clac

F 19 00

Cadre anti-vandalisme

Le cadre peut être installé se vissant à la paroi, lui donnant des caractéristiques d'anti-vandalisme.

Accessoires inclus:

- 2 vis
- 2 rondelles en nylon
- 2 vis à six pans
- Gabarit pour le marquage des trous

Note:

Le cadre est fourni avec ses accessoires, déjà monté avec le plan ou le signal sollicité, permettant ainsi une installation rapide. Il est applicable uniquement sur des signaux de forme carrée ou rectangulaire.



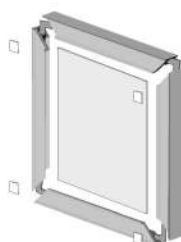
Cadre anti-vandalisme

F 19 01

Cadre à monter

Chaque cadre est composé de:

- 4 profilés en aluminium;
- 4 équerres de liaison à emboîter;
- 4 carrés d'adhésif double face.



Cadre à monter

F 19 02

Cadre Slim Line

Le cadre est fourni monté avec le plan ou le signal sollicité, et prêt à une installation facile et rapide.

Le cadre Slim Line peut être installé par collage avec un adhésif double face (fourni) ou avec la colle  Sinalux® selon la surface où il sera collé.



Cadre Slim Line

F 19 03

❗ CONSIGNES

Consignes de sécurité

(mm)
300x200
400x300
600x400

● Selon NF X08-070: 2013 équivalente à l'ISO 23601: 2009: "...des consignes et instructions de sécurité constitués de matériaux photoluminescents peuvent être utilisés... le matériau photoluminescent doit avoir une classification supérieure ou égale à la classe C" soit 140mcd/m² après 10min et 20mcd/m² après 60min (voir pages 10 et 11).

CONSIGNES DE SÉCURITÉ			
Incendie Odeur ou fumée suspecte: gardez votre calme et déclenchez l'alarme. Téléphonez au et indiquez où vous êtes. Attaquez le feu avec les extincteurs appropriés sans prendre de risque. En présence de fumée, ou dans la chaleur, baissez-vous, l'air frais est près du sol.	Accident EN CAS D'ACCIDENT PRÉVENIR: HÔPITAL: S.A.M.U. / AMBULANCE: POMPIERS: POLICE / GENDARMERIE: Point de Rassemblement:	Évacuation Sur ordre d'évacuation ou dès l'audition du signal sonore Suivez les indications de direction des chargés d'évacuation. Dirigez-vous vers les sorties les plus proches jusqu'au point de rassemblement. Ne jamais revenir en arrière sans y avoir été invité. N'utilisez pas les ascenseurs ni les monte-charges.	
Eau pulvérisée Feux de classe A	Eau pulvérisée avec additif Feux de classe A et classe B	Poudre polyvalente Feux de classe A, classe B et classe C	Dioxyde de carbone Feux de classe B et d'origine électrique

© Sinalux®

F 20 01

France - La consigne F 20 02 respect le Décret n° 2010-78 du 21 janvier 2010 relatif à l'information des travailleurs sur les risques pour leur santé et leur sécurité: La Consigne de sécurité est désormais obligatoire à partir de 1 personne et mentionne les personnes chargées de diriger l'évacuation des travailleurs et éventuellement du public.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ		
Incendie Odeur ou fumée suspecte: gardez votre calme et déclenchez l'alarme. Téléphonez au et indiquez où vous êtes. Attaquez le feu avec les extincteurs appropriés sans prendre de risque. En présence de fumée, ou dans la chaleur, baissez-vous, l'air frais est près du sol. Secours extérieurs les plus proches:	Accident En cas d'accident prévenir: Infirmier: SAMU: Hôpital: Point de Rassemblement:	Évacuation Sur ordre d'évacuation ou dès l'audition du signal sonore Suivez les indications de direction des chargés d'évacuation. Dirigez-vous vers les sorties les plus proches jusqu'au point de rassemblement. Ne jamais revenir en arrière sans y avoir été invité. N'utilisez pas les ascenseurs ni les monte-charges.
Equipiers d'intervention 	Incident Prévenez immédiatement POLICE / GENDARMERIE:	Chargés d'évacuation

© Sinalux®

F 20 02

Consignes de sécurité

Selon NF X08-070: 2013 équivalente à l'ISO 23601: 2009: "...des consignes et instructions de sécurité constitués de matériaux photoluminescents peuvent être utilisés... le matériau photoluminescent doit avoir une classification supérieure ou égale à la classe C" soit 140mcd/m² après 10min et 20mcd/m² après 60min (voir pages 10 et 11).

(mm)
200x300
300x400

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Toute personne apercevant un début d'incendie doit donner l'alarme et mettre en œuvre les moyens de premier secours sans attendre l'arrivée du personnel spécialement désigné

Incendie

Odeur ou fumée suspecte: gardez votre calme et déclenchez l'alarme

Téléphonez au _____ et indiquez où vous êtes.

Attaquez le foyer avec les extincteurs appropriés sans prendre de risque.

En présence de fumée, ou dans le chaleur, baissez-vous, l'air frais est près du sol.

Matériel d'extinction le plus proche:

Secours extérieurs les plus proches:

Évacuation

Sur ordre d'évacuation ou dès l'audition du signal sonore.

Suivez les indications de direction des charges d'évacuation.

Dirigez-vous vers les sorties les plus proches dans le calme.

Ne jamais revenir en arrière sans y avoir été invité.

N'utilisez pas les ascenseurs ni les monte-charges.

Rendez-vous au point de rassemblement:

Accident Incident

Gardez votre calme, Téléphonez au: _____

APPELS D'URGENCE

S.A.M.U. / AMBULANCE

HÔPITAL

POLICE / GENDARMERIE

POMPIERS

Matériel de secours le plus proche:

Équipiers d'intervention: _____

Charges d'évacuation: _____

Secouristes: _____

Consignes particulières

Mesures de prévention

- Repérez les cheminements d'évacuation jusqu'au Point de Rassemblement
- Repérez et lisez le mode d'emploi des moyens de secours (Extincteurs, R.I.A., Alarmes)
- Participez aux exercices de formation à la sécurité
- Ne gardez pas vos véhicules sur les voies d'accès aux Sapeurs Pompiers ni devant les issues de secours
- Respectez les d'appareils de sécurité

F 20 11

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

INCENDIE

Odeur ou fumée suspecte: gardez votre calme et déclenchez l'alarme

Téléphonez au _____ et indiquez où vous êtes.

Attaquez le foyer avec les extincteurs appropriés sans prendre de risque.

En présence de fumée, ou dans le chaleur, baissez-vous, l'air frais est près du sol.

ACCIDENT

Gardez votre calme, Téléphonez au: _____

APPELS D'URGENCE

S.A.M.U. / AMBULANCE

HÔPITAL

POLICE / GENDARMERIE

POMPIERS

ÉVACUATION

Sur ordre d'évacuation ou dès l'audition du signal sonore.

Suivez les indications de direction des charges d'évacuation.

Dirigez-vous vers les sorties les plus proches dans le calme.

Ne jamais revenir en arrière sans y avoir été invité.

N'utilisez pas les ascenseurs ni les monte-charges.

RESPONSABLES SÉCURITÉ

CHARGES D'ÉVACUATION

Mesures de Prévention

- Repérez les cheminements d'évacuation jusqu'au Point de Rassemblement.
- Repérez et lisez le mode d'emploi des moyens de secours (Boîtiers d'alarme, Extincteurs, R.I.A.)
- Participez activement aux exercices de formation à la sécurité.

VOTRE LOCALISATION EST: _____

VOTRE POINT DE RASSEMBLEMENT EST: _____

Niveau: _____

F 20 12

France - Les consignes F 20 11 et F 20 12 respectent le Décret n° 2010-78 du 21 janvier 2010 relatif à l'information des travailleurs sur les risques pour leur santé et leur sécurité: La Consigne de sécurité est désormais obligatoire à partir de 1 personne et mentionne les personnes chargées de diriger l'évacuation des travailleurs et éventuellement du public.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

INCENDIE

Odeur ou fumée suspecte: gardez votre calme et déclenchez l'alarme

Téléphonez au _____ et indiquez où vous êtes.

Attaquez le foyer avec les extincteurs appropriés sans prendre de risque.

En présence de fumée, ou dans le chaleur, baissez-vous, l'air frais est près du sol.

ÉVACUATION

Sur ordre d'évacuation ou dès l'audition du signal sonore.

Dirigez-vous vers les sorties les plus proches dans le calme.

Ne jamais revenir en arrière sans y avoir été invité.

N'utilisez pas les ascenseurs ni les monte-charges.

ACCIDENT

Gardez votre calme, Téléphonez au: _____

APPELS D'URGENCE

S.A.M.U. / AMBULANCE

HÔPITAL

POLICE / GENDARMERIE

POMPIERS

Mesures de Prévention

Reconnaissez les sorties et les sorties de secours à utiliser en cas d'urgence ainsi que les cheminements d'évacuation

Repérez et lisez le mode d'emploi des moyens de secours tels que les extincteurs d'alarme et les extincteurs. Si vous n'avez pas de portable, repérez le téléphone à utiliser en cas d'urgence.

F 20 21

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Incendie

Odeur ou fumée suspecte: gardez votre calme et déclenchez l'alarme

Téléphonez au _____ et indiquez où vous êtes.

Attaquez le foyer avec les extincteurs appropriés sans prendre de risque.

En présence de fumée, ou dans le chaleur, baissez-vous, l'air frais est près du sol.

Évacuation

Dès l'audition du signal sonore ou sur ordre d'évacuation.

Dirigez-vous vers les sorties les plus proches dans le calme.

N'utilisez pas les ascenseurs ni les monte-charges.

Ne jamais revenir en arrière sans y avoir été invité.

Accident Incident

Gardez votre calme, Téléphonez au: _____

APPELS D'URGENCE

S.A.M.U. / AMBULANCE

HÔPITAL

POLICE / GENDARMERIE

POMPIERS

Pour votre sécurité

- Repérez les sorties et les sorties de secours.
- Repérez les moyens de premiers secours: Alarmes, Extincteurs, R.I.A.
- Pour une bonne sécurité: Propreté, Clarté et Illumination correctes.
- Tenez le responsable de l'établissement au courant de toute anomalie.
- Ne gardez pas vos véhicules sur les voies d'accès aux pompiers.
- Laissez libre et n'encombrez pas les issues de secours

F 20 22

❗ CONSIGNES

Appels d'urgence et consignes d'urgence

(mm)
200x300



Appels d'urgence: rassemble tous les numéros importants en cas d'accident, incendie ou tout autre incident mettant en danger des vies humaines ou mettant en péril un établissement ou un outil de travail.

APPELS D'URGENCE	
	Pompiers
	SAMU-SMUR
	Ambulance
	Centre Anti-poison
	Hôpital
	Médecin
	Police
	Gendarmerie
	Administration communale
	Eau
	Électricité
	Gaz
	Protection Incendie et Vol

La qualité des secours dépend de la qualité de l'appel

© Sinalux®

F 20 51

(mm)
150x200
200x300



Consignes d'urgence	
En cas d'incendie ou incident:	
	Gardez votre calme
	Prévenez immédiatement:
Responsable d'intervention: _____	
Responsable d'évacuation: _____	
Sapeurs-pompiers: _____ Police: _____	
	Attaquez le foyer au moyen des extincteurs sans prendre de risques
	Suivez les indications des responsables de sécurité
	Dirigez-vous vers les sorties sans courir ni crier
	NE REVEZ PAS en arrière sans y avoir été invité.

© Sinalux

F 20 61

Consignes d'urgence	
En cas d'incendie	
	Déclenchez l'alarme la plus proche
	Prévenez le service de sécurité
	Tél: _____
	Attaquez le foyer au moyen des extincteurs sans prendre de risques
À l'audition du signal d'évacuation	
	Suivez les indications des agents de sécurité ou du guide et dirigez-vous vers les sorties
	Rejoignez le point de rassemblement:
	NE REVEZ PAS en arrière sans y avoir été invité.
	N'UTILISEZ PAS l'ascenseur

© Sinalux

F 20 62

Consignes d'urgence	
Incendie	
	Déclenchez l'alarme la plus proche
	À l'audition du signal d'évacuation ou sur l'ordre d'évacuation
	Attaquez le foyer sans prendre de risques
	Suivez les indications du responsable d'évacuation
	Evacuez calmement en utilisant les issues les plus proches
	Dirigez-vous vers les sorties, sans crier jusqu'au point de rassemblement
	En cas de fumée: Baissez-vous, l'air frais est près du sol
	Point de rassemblement: _____
	N'UTILISEZ PAS l'ascenseur
	NE REVEZ PAS en arrière sans y avoir été invité.
	NE PRENEZ PAS de risque

© Sinalux

F 20 63

Consignes d'urgence: des informations primordiales, concises et simples pour la sécurité, à poser dans les espaces de grand passage, de préférence à côté des déclencheurs d'alarme incendie ou des téléphones d'urgence.

Consignes d'urgence	
Incident	
	Gardez votre calme
	Prévenez le service: _____
	Hôpital: _____
Incendie	
	Déclenchez l'alarme la plus proche
	Attaquez le foyer au moyen des extincteurs sans prendre de risques
Évacuation	
	Dirigez-vous vers les sorties sans courir ni crier
	Le point de rassemblement est: _____

© Sinalux

F 20 64

Consignes d'urgence	
En cas d'incendie	
	Déclenchez l'alarme la plus proche
	Gardez votre calme et prévenez immédiatement: _____
	Attaquez le foyer au moyen des extincteurs sans prendre de risques
	Dirigez-vous vers l'issue d'évacuation suivant les indications des responsables d'évacuation et les signaux des issues de secours
	N'UTILISEZ PAS l'ascenseur
	NE REVEZ PAS en arrière sans y avoir été invité.
	NE VOUS ARRÊTEZ PAS pour prendre vos affaires personnelles.

© Sinalux

F 20 65

Consignes d'urgence	
En cas d'incendie In case of fire Bei Brand	
	Gardez votre calme et déclenchez l'alarme Keep calm and operate the fire alarm Ruhig verhalten und Feueralarm auslösen
	Suivez les indications du guide où des responsables de sécurité Follow the instructions of the security staff Anweisungen des Sicherheitspersonals folgen
	Evacuez calmement, sans courir, en vous baissant pour ne pas inspirer la fumée Evacuate the building calmly and bend down to avoid smoke Das Gebäude ruhig und in gebeugter Haltung verlassen
	N'utilisez pas les ascenseurs Do not use the lifts Nicht die Aufzüge benutzen
	Rejoignez le point de rassemblement: Report to the assembly point: Am Sammelpunkt melden: _____

© Sinalux

F 20 66

Consignes de sécurité multilingues



(mm)
150x200

Consignes de chambre
en 4 langues (Français,
Allemand, Espagnol et
Anglais)

F 20 81



(2)

F 20 82



(3)

(*)F 20 83



(1)

F 20 84

(mm)
200x300
[*]300x400

(*) Disponible
également dans cette
taille

(1) Consigne bilingue
Néerlandais/Français

(2) Consignes de
chambre en 9 langues
(Français, Anglais,
Espagnol, Allemand,
Italien, Néerlandais,
Danois, Portugais et
Grec)

(3) Consigne en cas
d'incendie en Français,
Anglais et Allemand



(4)

F 20 91

(mm)
400x300
600x400

(4) Consignes
générales en Français,
Anglais et Allemand



(5)

F 20 92



(6)

F 20 93

(5) Consignes de
sécurité pour la
piscine conforme NF
P90-306 en Français et
Anglais

(6) Consignes
activités en plein
air (campings,...) en
français et anglais

Avis de sécurité incendie et consignes de sécurité

(mm)
300x200(*)
200x300



[**] Consigne de chambre



AVIS SÉCURITÉ INCENDIE



Conformément aux dispositions des articles R. 123-18 et 19, R. 123-45 et 46
du code de la construction et de l'habitation, cet établissement répond
aux caractéristiques suivantes

Type: _____ Date de la visite de réception: _____

Catégorie: _____ par la commission de sécurité _____

Effectif maximal du _____ Date de l'autorisation d'ouverture: _____

Public autorisé: _____

L'autorité ayant délivré l'autorisation de l'ouverture Le Chef d'établissement

[*]F 21 01

Consignes de sécurité cuisine

Incendie

Tous les personnels doivent être formés à l'extinction des incendies.

Pour une extinction efficace "tout éteindre"

- 1. Identifier le type d'incendie
- 2. Choisir le bon extincteur
- 3. Agir vite et efficacement
- 4. Ne pas s'exposer inutilement
- 5. Evacuer si besoin
- 6. Appeler le service de secours (18 ou 112)

Extincteurs à utiliser

- Extincteur à eau : pour les incendies de type A
- Extincteur à poudre : pour les incendies de type A, B et C
- Extincteur à gaz : pour les incendies de type B et C

Accident - Incident

Tout incident de manipulation ou accident au travail doit être signalé au responsable de l'établissement.

Hygiène, SSI, sécurité alimentaire

Mesures à prendre en cas de feu sur le personnel

- Evacuer le personnel de la zone
- Appeler le service de secours (18 ou 112)
- Ne pas s'exposer inutilement
- Evacuer si besoin
- Appeler le service de secours (18 ou 112)

Prévention: Mesures générales à respecter dans toutes les circonstances, avant, pendant et après le travail.

- Porter l'équipement de protection individuelle adéquate (casque, lunettes, gants, chaussures de sécurité, etc.)
- Respecter les consignes de sécurité (signalisation, panneaux, etc.)
- Ne pas fumer dans les zones interdites
- Ne pas boire d'alcool pendant le travail
- Ne pas utiliser de produits dangereux sans formation adéquate
- Ne pas utiliser de produits dangereux sans formation adéquate
- Ne pas utiliser de produits dangereux sans formation adéquate

F 21 12

Consignes d'utilisation du gaz dans les cuisines



Mise en service

- Assurez-vous que les robinets de gaz des appareils sont bien fermés.
- Mettez en service la hotte d'extraction.
- Procédez à l'ouverture de la vanne de barrage gaz (pour les installations équipées d'une électrovanne asservie à la ventilation, procédez au réarmement de l'équipement).



Arrêt de l'installation

- Fermez les robinets des appareils.
- Procédez à la fermeture de la vanne de barrage gaz, même si votre installation est équipée d'une électrovanne.
- Coupez la ventilation de la hotte d'extraction.



Renouvellement d'air du local

- Vérifiez à chaque utilisation que les dispositifs ou orifices d'introduction d'air ne fonctionnent normalement.

© Schneider

F 21 13

[illegible]

F 21 14

! Consignes de sécurité

En cas d'incendie dans votre chambre

Si vous ne pouvez pas maîtriser le feu :



Ne pas ouvrir la porte

Signe la porte est verrouillée
sans la porte de votre chambre et
au secours le feu.



N'ouvrez pas les ascenseurs



Interdiction de téléphoner.

En cas d'audition du signal d'alarme :

Si les dégagements sont praticables :



Ne pas ouvrir la porte

Signe la porte est verrouillée
sans la porte de votre chambre et
au secours le feu.

Si la fumée rend le couloir ou l'escalier impraticable :



Ne pas ouvrir votre chambre.

Utiliser votre porte à incendie
et attendre l'arrivée des secours.

**Ne pas porter l'alarme et l'alarme, ne pas éteindre par tous les moyens de la fumée, après
transférer les personnes, prévenir les incendies.**

En cas d'alarme, le feu est le plus dangereux et la température peut augmenter.

[**]E 21 11

Consignes pour Etablissements scolaires

[mm]
[*]200x300
[**]400x300



CONSIGNES D'URGENCE

Bâtiment N° _____

Incendie Odeur ou fumée suspecte: gardez votre calme et déclenchez l'alarme. Téléphonez au et indiquez où vous êtes. Envoyez une personne à l'entrée du campus afin de guider les secours. Attaquez le feu avec les extincteurs appropriés sans prendre de risque. En présence de fumée, ou dans le chaleur, balaissez-vous, l'air frais est près du sol.	Accident Alertez les secours en composant le: 15 Précisez le lieu exact et la nature de l'accident. Ne raccrochez pas sans avoir vérifié que votre appel a été compris. Envoyez une personne à l'entrée du campus afin de faciliter l'accès des secours. Prévenez un sauveteur-secouriste.	Évacuation Sur ordre d'évacuation ou dès l'audition du signal sonore Suivez les indications de direction des chargés d'évacuation. Dirigez-vous vers les sorties les plus proches. Ne jamais revenir en arrière sans y avoir été invité. N'utilisez pas les ascenseurs.
Délégué prévention: 	Responsable: 	Agent chargé de prévention:

© Cimsi 2014

【**】F 21 31



CONSIGNES D'EVACUATION



Sur ordre d'évacuation ou dès l'audition du signal sonore.



**Gardez votre calme
Fermez portes et fenêtres.**



Prenez le strict nécessaire vêtements uniquement.



**Evacuez dans le calme
guide en tête.**



Dirigez vous vers les sorties et les sorties de secours.



**Ne revenez jamais en arrière
sans y avoir été invité.**



**Rendez-vous au point
de rassemblement:**



**Le responsable fait l'appel.
Attendez dans le calme
l'ordre de dispersion.**

[*]F 21 32

Consignes pour Etablissements scolaires



F 21 34



F 21 35



F 21 36

(mm)
200x300

Consignes Substances chimiques



F 21 51



F 21 52

(mm)
200x300

Selon la nouvelle réglementation concernant les produits chimiques GHS

Consignes gaz et électrique

Selon NF X08-070: 2013 équivalente à l'ISO 23601: 2009: "...des consignes et instructions de sécurité constitués de matériaux photoluminescents peuvent être utilisés... le matériau photoluminescent doit avoir une classification supérieure ou égale à la classe C" soit 140mcd/m² après 10min et 20mcd/m² après 60min (voir pages 10 et 11).

(mm)
200x150[*]
300x200[**]



[*] F 21 71



[**] F 21 72

❗ CONSIGNES

Consignes gaz et électrique

(mm)
200x300



⚡ Consignes de sécurité électrique ⚡

À respecter avant toute intervention

1. Avant d'intervenir:

- Compter le nombre de fils de la ligne à intervenir.
- Identifier les fils de la ligne à intervenir.
- Identifier les fils de la ligne à intervenir.
- Identifier les fils de la ligne à intervenir.

2. Pendant l'intervention:

- Ne jamais toucher les fils de la ligne à intervenir.
- Ne jamais toucher les fils de la ligne à intervenir.
- Ne jamais toucher les fils de la ligne à intervenir.
- Ne jamais toucher les fils de la ligne à intervenir.

3. Lors de l'intervention:

- Utiliser toujours des outils isolés.
- Ne jamais toucher les fils de la ligne à intervenir.
- Ne jamais toucher les fils de la ligne à intervenir.
- Ne jamais toucher les fils de la ligne à intervenir.

Attention, DANGER

Ne jamais toucher les fils de la ligne à intervenir.

Téléphones d'urgence

Services d'urgence: 112 ou 119

Services d'urgence: 112 ou 119

F 21 81

SOINS AUX ÉLECTRISÉS
Ne perdez pas une seconde!

PROTÉGER

Toutefois, la victime ne doit pas être laissée sans soins.

ALERER

Suivant consignes préalables.

SECOURIR

Assurer la respiration

La victime est inconsciente et ne respire pas. Secours et attention sont indispensables.

Respiration artificielle: 1. Ouvrir la bouche. 2. Insuffler l'air. 3. Fermer la bouche.

Respiration artificielle: 1. Ouvrir la bouche. 2. Insuffler l'air. 3. Fermer la bouche.

F 21 82

Consignes de barrage gaz pour chaudières et cuisines

1. Repérez la vanne gaz:

Chaudières: située à l'extérieur de la chaudière ou à l'extérieur du bâtiment.

Cuisines: située dans la cuisine ou à l'extérieur.

2. Briez la vanne du boiler ou enfoncez l'opercule.

3. Pour actionner la vanne gaz sous coffret:

Fermer le robinet à l'aide de sa manivelle ou tourner d'un quart de tour dans le sens des aiguilles d'une montre ou.

4. Veillez au maintien de la fermeture du robinet.

5. Prévenez immédiatement:

Le responsable de l'installation: _____

Les pompiers: ou _____

Le distributeur gaz: _____

IMPORTANT: un robinet fermé doit le rester et il ne peut être ouvert que par une personne habilitée.

Consignes à suivre en cas de fuite de gaz

Ne jamais fumer ou allumer.

Ne jamais utiliser d'appareils électriques, d'appareils à gaz, d'appareils à gaz, d'appareils à gaz.

F 21 83

CLÉ DE FERMETURE GAZ POUR COFFRET GAZ

À N'UTILISER QU'EN CAS DE DANGER, FUITE DE GAZ OU INCENDIE

1° Briser la vitre du boîtier à verre dormant ou rompre le fil plombé.

2° Retirer la clé.

3° Repérer le coffret "GAZ" situé à l'extérieur de l'immeuble (égout).

4° Ouvrir la porte du coffret.

5° Fermer le robinet: enfoncer le bouton rouge; ou à l'aide de sa manivelle ou de la clé, tourner d'un quart de tour vers la droite.

6° Prévenir ou faire prévenir immédiatement:

POMPIERS _____

Votre distributeur de GAZ _____

IMPORTANT: UN ROBINET FERMÉ DOIT LE RESTER, IL NE PEUT ÊTRE ROUVERT QUE PAR VOTRE DISTRIBUTEUR DE GAZ.

CONSIGNES GÉNÉRALES EN CAS DE FUITE DE GAZ

1° Ventiler les locaux.

2° Éviter toute flamme ou étincelle.

3° Ne pas manipuler d'interrupteurs électriques, de boutons poussoirs de sonneries, d'appareils à gaz, etc.

4° Ne pas utiliser d'appareils électriques (aspirateurs, électro-ménagers...).

5° Ne pas fumer.

6° Ne pas utiliser un poste téléphonique dans la zone d'odeur de gaz.

F 21 84

CLÉ DE FERMETURE GAZ POUR REGARD GAZ

À N'UTILISER QU'EN CAS DE DANGER, FUITE DE GAZ OU INCENDIE

1° Prendre la clé de manœuvre du robinet et d'ouverture du regard.

2° Repérer le regard contenant le robinet à fermer (position indiquée par la plaque signalétique "GAZ", posée sur le regard).

3° Ouvrir le regard.

4° Dévisser éventuellement la tête du robinet.

5° Introduire la clé sur la tête du robinet.

6° Fermer le robinet en tournant la clé 1/4 de tour dans le sens des aiguilles d'une montre (à droite).

7° Valider au maintien de la fermeture du robinet.

8° Prévenir ou faire prévenir immédiatement:

POMPIERS _____

Votre distributeur de GAZ _____

IMPORTANT: UN ROBINET FERMÉ DOIT LE RESTER, IL NE PEUT ÊTRE ROUVERT QUE PAR VOTRE DISTRIBUTEUR DE GAZ.

CONSIGNES GÉNÉRALES EN CAS DE FUITE DE GAZ

1° Ventiler les locaux.

2° Éviter toute flamme ou étincelle.

3° Ne pas manipuler d'interrupteurs électriques, de boutons poussoirs de sonneries, d'appareils à gaz, etc.

4° Ne pas utiliser d'appareils électriques (aspirateurs, électro-ménagers...).

5° Ne pas fumer.

6° Ne pas utiliser un poste téléphonique dans la zone d'odeur de gaz.

F 21 85

France - Affichage obligatoire 2014 selon la LOI n°2014-873 du 4 août 2014 - art. 40

(mm)
400x600



INFORMATION DU SALAIRE (Affichage obligatoire depuis 2015 selon la loi n°2014-873 du 4 août 2014 relative au travail, à la négociation collective et à la formation professionnelle)

1. Contacts: adresses et téléphones

Inspection du travail: _____

Médecine du travail: _____

Services d'urgence: _____

Pompiers: 112 ou 119

Police/Gendarmerie: 17 ou 112

SAMU: 112 ou 119

2. Consignes en cas d'incendie

Ne jamais fumer ou allumer.

Ne jamais utiliser d'appareils électriques, d'appareils à gaz, d'appareils à gaz.

3. Horaires de travail

Le tableau ci-dessous indique les horaires de travail de l'entreprise.

4. Ordre des départs en congé

Le tableau ci-dessous indique l'ordre des départs en congé.

5. Comité hygiène sécurité conditions de travail

Le tableau ci-dessous indique les membres du comité.

6. Règlement intérieur

Le tableau ci-dessous indique les règles de l'entreprise.

7. Lutte contre les discriminations

Le tableau ci-dessous indique les mesures de lutte contre les discriminations.

8. Égalité de rémunération entre les hommes et les femmes

Le tableau ci-dessous indique les mesures de lutte contre les discriminations.

F 21 91

[illegible]

F 21 95

Consignes pour Habitation, syndics, copropriétés...

Selon NF X08-070: 2013 équivalente à l'ISO 23601: 2009: "...des consignes et instructions de sécurité constitués de matériaux photoluminescents peuvent être utilisés... le matériau photoluminescent doit avoir une classification supérieure ou égale à la classe C" soit 140mcd/m² après 10min et 20mcd/m² après 60min (voir pages 10 et 11).

[illegible]

F 23 11

CONSIGNES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

PARKING COUVERT

Pour votre sécurité

Vous devez toujours garer votre véhicule dans un emplacement désigné :

Ne devez garer jamais derrière les pignons ou les bords de l'encolure et sur les voies de secours.

Ne vous garez pas sur les voies inférieures : elles sont occupées par les véhicules de secours.

Interdit aux véhicules DP, aux motos de circuler

Interdiction de consulter des algues de météo commerciale ou de prendre l'information à l'extérieur du parking et notamment à l'extérieur des bords.

Interdiction d'être des médiums déguisés : aucun médium, médium, médium ou médium des véhicules.

Interdiction de remplir des hydrocarbures dans les réservoirs des véhicules, et cela à l'extérieur des véhicules à l'extérieur du parking.

Flamme nue interdite et défense de fumer

Interdiction d'écouter les engagements et les notes de circulation

Interdiction de modifier les transmissions électriques.

Interdiction de laisser fonctionner le moteur d'un véhicule pendant un arrêt prolongé.

Interdiction d'utiliser l'extincteur externe à l'extérieur du parking

L'ordre et le respect sont des facteurs essentiels de la sécurité.

À signaler impérativement :

Vous devez constater une lésure ou un dommage de l'encolure externe ou des pignons externes immédiatement le gendarme ou au responsable du parking.

En cas d'incendie

Repérer l'emplacement des équipements de lutte contre l'incendie

Savoir ce que l'incendie est lié à savoir le résultat d'une inspection ou une enquête

Où, lorsque, pourquoi ou où l'incendie, gendarme votre état tout :

Prévenir immédiatement le gendarme ou le responsable du parking.

Où il est affecté

Téléphone ou

Effectuez vous de contrôler le feu, en utilisant les moyens de secours les plus proches.

Ne jeter pas de l'eau sur les feux d'essence ou d'huile hydrocarbures.

Assurez vous que les secours puissent intervenir sans problème.

Évacuation

Diriger vous vers les sorties les plus proches

En présence de fumée, ne tentez la course, laissez vous guider par les sorties de secours.

N'utilisez pas les escaliers et les monte-charges.

Ne jamais revenir en arrière sans avoir été invité.

TÉLÉPHONES UTILES

Police / Secours
112

Pompiers
118

Hospital
115

Location de voitures
117

Sinaloa

F 23 12

❗ CONSIGNES

Consignes pour Habitation, syndics, copropriétés...

(mm)
300x200
400x300
(*)200x300
(*)300x400

(*) uniquement
disponible dans
cette taille

- France - Consigne habitation obligatoire selon l'Arrêté du 5 février 2013 relatif à l'application des articles R. 129-12 à R. 129-15 du code de la construction et de l'habitation.
- Selon le Décret n° 2011-36 du 10 janvier 2011 relatif à l'installation de détecteurs de fumée dans tous les lieux d'habitation: nouvelle réglementation, rendant obligatoire l'installation de consignes de sécurité dans les parties communes des immeubles à usage d'habitation.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ HABITATION

Incendie

En cas d'incendie appelez ou faites appeler le _____.

Alertez les occupants.

Si des extincteurs sont à proximité, attaquez le feu sans prendre de risques.

En présence de fumées, ou dans la chaleur, baissez-vous, l'air frais est près du sol.

Évacuation

Fermez portes et fenêtres.

Prenez soin de couper l'électricité et le gaz.

Évacuez dans le calme en vous dirigeant vers la sortie.

N'utilisez pas les ascenseurs.

Ne revenez pas en arrière.

Confinement

Si la fumée rend le couloir ou l'escalier impraticable, restez chez vous.

Manifestez votre présence à la fenêtre en attendant l'arrivée des sapeurs pompiers.

Prévention

Respectez les dispositifs de sécurité (extincteurs, colonnes sèches, désenfumage, alarmes,...).

N'encombrez pas les dégagements et les issues.

Sinalux®

F 23 21

CONSIGNES DE SÉCURITÉ EN CAS D'INCENDIE

En prévention, n'encombrez pas les paliers et les circulations.

Appelez ou faites appeler les sapeurs-pompiers _____.

N'entrez jamais dans la fumée. Toutefois, si vous êtes dans la fumée, mettez-vous un mouchoir devant le nez, baissez-vous, l'air frais est près du sol;

Ne prenez jamais l'ascenseur, prenez les escaliers.

Adaptez votre comportement à la situation:

- Si l'incendie se déclare chez vous et que vous ne pouvez pas l'éteindre immédiatement:
 - évacuez les lieux;
 - fermez la porte de votre appartement;
 - sortez par l'issue la plus proche.
- Si l'incendie est au-dessous ou sur votre palier:
 - restez chez vous;
 - fermez la porte de votre appartement et mouillez-la;
 - manifestez-vous à la fenêtre.
- Si l'incendie est au-dessus:
 - sortez par l'issue la plus proche.

Sinalux®

(*) F 20 13

Signalisation pour parkings

(mm)
300x200
400x300

P CONSIGNES PARC DE STATIONNEMENT

En cas d'incendie

Repérez l'emplacement des équipements de lutte contre l'incendie

Odeur ou fumée suspecte:

Prévenez immédiatement le gardien ou _____

Déclenchez l'alarme ou _____

Téléphonez au _____

Attaquez le feu avec les extincteurs appropriés sans prendre de risque

Pour votre sécurité

Vous devez toujours garer votre véhicule dans un emplacement délimité !

- Ne vous gariez jamais devant les voies de secours ni devant les poteaux ou les bouches d'incendie
- Interdiction aux véhicules GPL non munis de soupape
- Interdiction de constituer des dépôts de matières combustibles ou de produits inflammables à l'intérieur du parking
- Interdiction d'ajouter du carburant dans les réservoirs des véhicules
- Interdiction d'avoir des matières dangereuses facilement inflammables ou explosives dans les véhicules
- Flammes nues interdites et défenses de fumer
- Interdiction d'encombrer les dégagements et les voies de circulation

Évacuation

Reconnaissez les sorties à utiliser en cas d'urgence ainsi que les cheminements d'évacuation

Dirigez vous vers les sorties les plus proches

En présence de fumée, ou dans la chaleur, baissez-vous, l'air frais est près du sol

N'utilisez pas les ascenseurs ni les monte-charge

Ne jamais revenir en arrière vers votre véhicule sans y avoir été autorisé par les sapeurs pompiers

Accident / Incident

Gardez votre calme, téléphonez au: _____

Matériel de secours le plus proche: _____

Consignes particulières

Téléphones utiles

Police / Gendarmerie _____

Pompiers: _____

Hôpital: _____

SAMU: _____

Sinalux®

F 23 91

Locaux à risques, chaufferies



F 22 00

(mm)
100x100
150x150
200x200
300x300



F 22 01



Flamme nue interdites
Défense de fumer



F 22 02



Défense de fumer

(mm)
300x200
400x300



Ne pas utiliser
sur flamme gaz

F 22 03

(mm)
300x100



Ne pas utiliser
sur flamme gaz:
Coupez la vanne gaz avant
d'utiliser l'extincteur

F 22 04



F 22 05



F 22 06



F 22 07



F 22 08



F 22 09



F 22 10



F 22 11



F 22 12



F 22 13



F 22 14



F 22 15



F 22 16



F 22 17



F 22 18



F 22 19



F 22 20



F 22 21

Textes pour Habitation, Syndics, Copropriétés...

(mm)
150x75



F 22 51



F 22 52



F 22 53



F 22 54



F 22 55



F 22 56



F 22 57



F 22 58



F 22 59



F 22 60



F 22 61



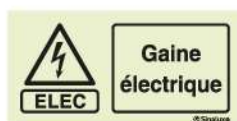
F 22 62



F 22 63



F 22 64



F 22 65



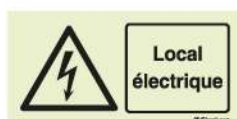
F 22 66



F 22 67



F 22 68



F 22 69



F 22 46



F 22 70



F 22 71



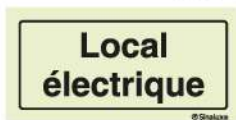
F 22 47



F 22 72



F 22 75



F 22 73



F 22 74



F 22 88



F 22 89



F 22 90



F 22 91



F 22 92



F 22 93



F 22 94



F 22 95



F 22 45

Accès

(mm)
150x75



F 22 76



F 22 77



F 22 78



F 22 79



F 22 80



F 22 81



F 22 82



F 22 83



F 22 84



F 22 85



F 22 86



F 22 87

Accès



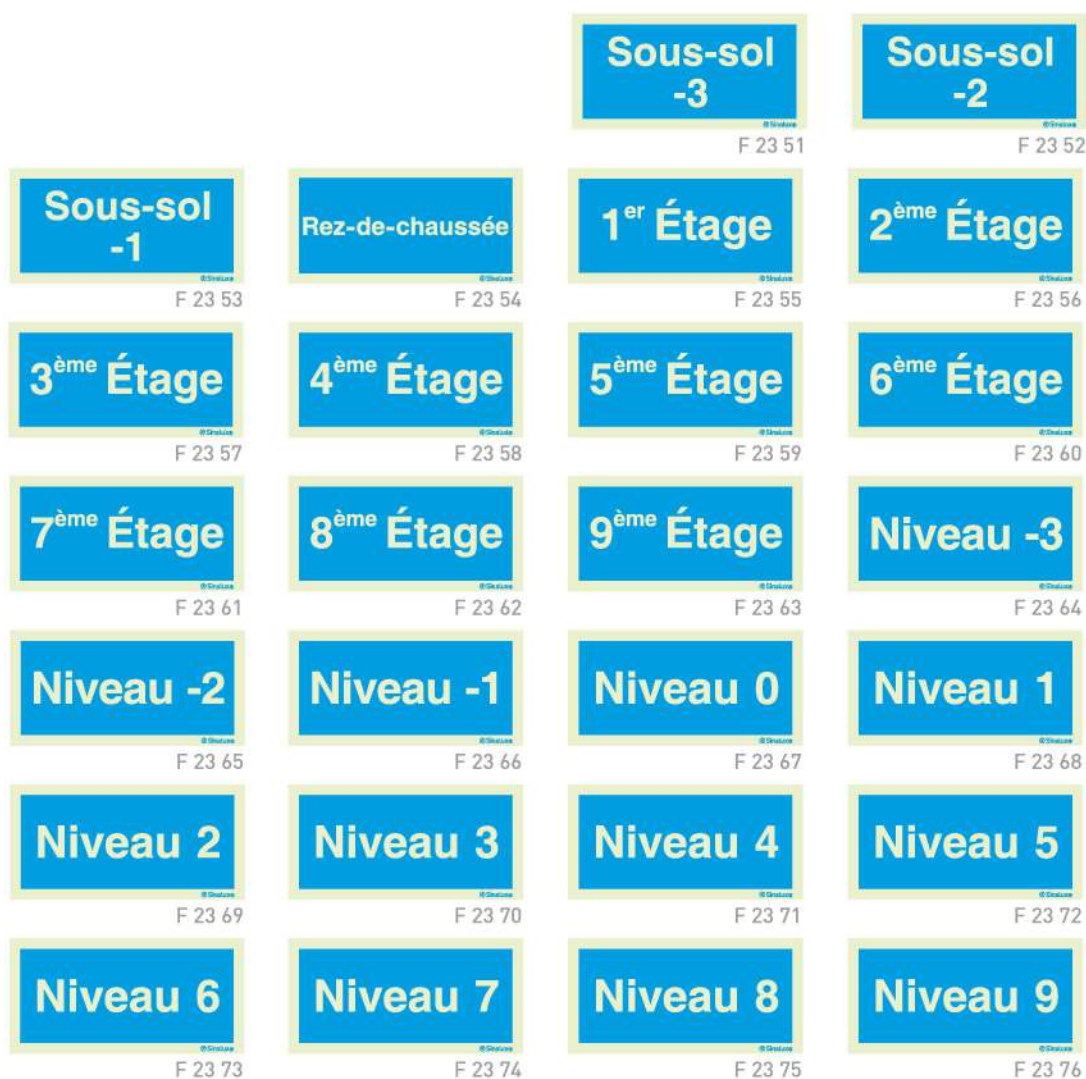
F 22 98



F 22 99

[mm]
150x150
200x200

Signalisation pour l'identification des étages


[mm]
200x100
300x150

Compteurs



F 23 97



F 23 98



F 23 99


[mm]
150x150

Signalisation pour parkings

[mm]
400x150
600x200

En France selon
l'Arrêté du 3 avril
2000 Relatif à
l'accès des véhicules
utilisant du gaz de
pétrole liquéfiés
dans les « Parcs
de stationnement
couverts et garages-
hôtels de véhicules à
moteur »



F 24 01



F 24 02



F 24 03

[mm]
200x200
300x300
400x400



F 24 21



F 24 22



F 24 23



F 24 24



F 24 25



F 24 26



F 24 27

[mm]
200x200
300x300
400x400
600x600



F 24 51



F 24 52



F 24 53



F 24 54



F 24 55



F 24 56



F 24 57



F 24 58



F 24 59



F 24 60



F 25 30



F 24 61



F 24 62

Signalisation pour parkings



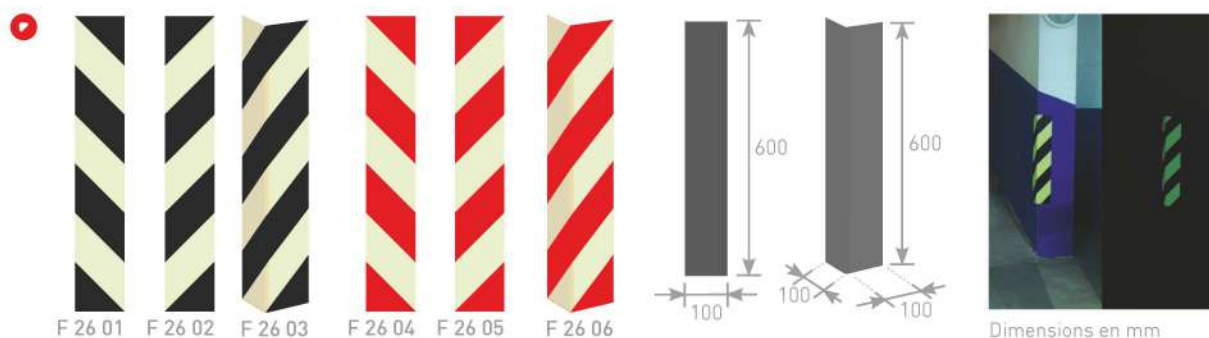
(mm)
 200x200
 300x300
 400x400
 600x600



(mm)
 400x200

Signalisation d'obstacles et de zones dangereuses

Recommandées pour des zones de circulation de personnes, spécialement pour la signalisation de machines, piliers, bordures, objets fixes à hauteur basse, marches, zones ou pièces saillantes, zones dangereuses, etc....



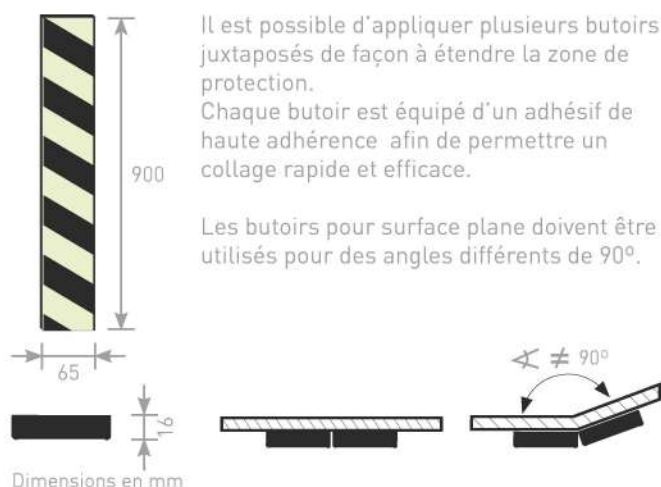
Butoirs anti-choc

Dans toutes les usines il existe des obstacles qui présentent un danger à la circulation des personnes. Ainsi les piliers, tuyaux et autres objets qui dépassent du mur, du sol ou du plafond peuvent causer des dommages aux occupants quand ils sont présents sur des cheminement d'évacuation. Les butoirs de sécurité en mousse **Sinalux**® permettent d'amortir le choc de façon à minimiser les effets d'une collision. Comme ils sont photoluminescents, non seulement ils minimisent les conséquences du choc, mais ils l'évitent, car ils sont visibles en toutes circonstances, même en absence de lumière.

Caractéristiques techniques des butoirs :

- Matériau: néoprène cellulaire
- Résistance au feu: auto-extinguible (ex-classe M1)
- Revêtement avec une matière photoluminescente

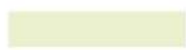
Butoirs de sécurité anti-choc pour surface plane

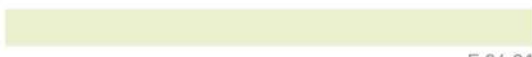


Butoirs de sécurité anti-choc pour angle



Signalisation d'obstacles et de zones dangereuses

	Bande photoluminescente pour mettre en évidence les équipements de sécurité et pour aider à les repérer en illuminant leurs emplacements	
	Marquage de sécurité signalant les emplacements à risque	
	Marquage de sécurité signalant une interdiction ou l'emplacement d'un moyen de lutte contre l'incendie	
	Marquage de sécurité signalant des conditions de sécurité	
	Marquage pour indiquer des actions obligatoires (par exemple réservé aux handicapés)	

			[mm]
F 26 32	F 26 31		1200x35
			1200x57
F 26 34	F 26 33		1200x83
			Bandes photoluminescentes en PVC rigide
	F 26 35		



Rouleaux photoluminescents en vinyle auto-adhésif. Non adapté pour le sol. Pour le sol, voir produits anti-dérapants pages 111 à 123.

	Longueur [m]
	10
	Largeur [mm]
	35
	57
	83



Bandes auto-adhésives réfléchissantes pour la signalisation d'obstacles

Dans les zones de circulation de voitures, pour signaler les obstacles (piliers, bordures, coins, parois, etc...) et pour faire la délimitation des voies de circulation et des zones de stationnement.

					[mm]
F 26 71	F 26 72	F 26 73	F 26 74		680x50
					680x100
					680x150
					680x200

Marquage de tuyauteries en vinyle adhésif

Le marquage des tuyauteries devra respecter les données suivantes par ordre d'importance :

- code couleur du fluide
- le nom du fluide véhiculé sera indiqué sur l'étiquetage des tuyauteries
- le sens de circulation du fluide sera précisé par une flèche ;
- les symboles de danger (ISO 7010/CLP) seront rappelés sur cet étiquetage à proximité du nom du fluide véhiculé ;

Différentes normes régissent l'identification des tuyauteries, attribution de codes couleur par groupes, indication du produit transporté ainsi que du symbole de danger applicable: en France NF X 08-100, en Belgique NBN 69, la norme internationale ISO 20560-1: 2020 Informations de sécurité relatives au contenu des systèmes de tuyauteries et des réservoirs — Partie 1: Systèmes de tuyauteries :

Longueur (m)

25

Largeur (mm)

8.5[*]

12[*]

20[*]

50

85

120

200

[*]Dimension fournie en bande de longueur 1200 mm.

Le rouleau F2710 est uniquement disponible en dimension 25mx50mm.

Couleur	Fluide			Ref.
	NF X-100	NBN 69	ISO 20560-1: 2020	
Bleu clair	Air	Air	Air	F 27 01
Gris clair	Vapeur d'eau	Air et sous-vide	Gaz à l'état gazeux ou liquéfiés	F 27 02
Orange		Acides	Acides	F 27 03
Vert	Eau	Eau	Eau	F 27 04
Marron	Huiles minérales végétales et animales Combustibles liquides	Liquides inflammables		F 27 05
Violet	Acides et bases	Acides et bases	Bases	F 27 06
Noir	Autres liquides	Autres liquides	Liquides et matières fixes	F 27 07
Rouge	Fluides d'extinction d'incendie	Fluides d'extinction d'incendie	Fluides d'extinction d'incendie	F 27 08
Jaune	Gaz	Gaz, gaz liquides, sauf air		F 27 09
-	Flèches pour sens d'écoulement			F 27 10



Il est obligatoire d'identifier les tuyauteries à tous les points de connexion: à l'entrée et à la sortie des vannes, des appareils, aux passages de cloisons et de murs... Cela contribuera à réduire le risque de confusion, de blessure ou de tout autre incident potentiellement dangereux.

Exemple:



Nous contacter pour une étude personnalisée de vos projets.

[mm]

400x30

Disponible également en vinyle photoluminescente

HFC-227 ea	HFC-227 ea	HFC-227 ea	IG 55	IG 55	IG 55	HFC-23	HFC-23	HFC-23
F 27 31			F 27 32			F 27 33		
CO ₂	CO ₂	CO ₂	IG-541	IG-541	IG-541	NOVEC 1230	NOVEC 1230	NOVEC 1230
F 27 34			F 27 35			F 27 36		

[mm]

150x60

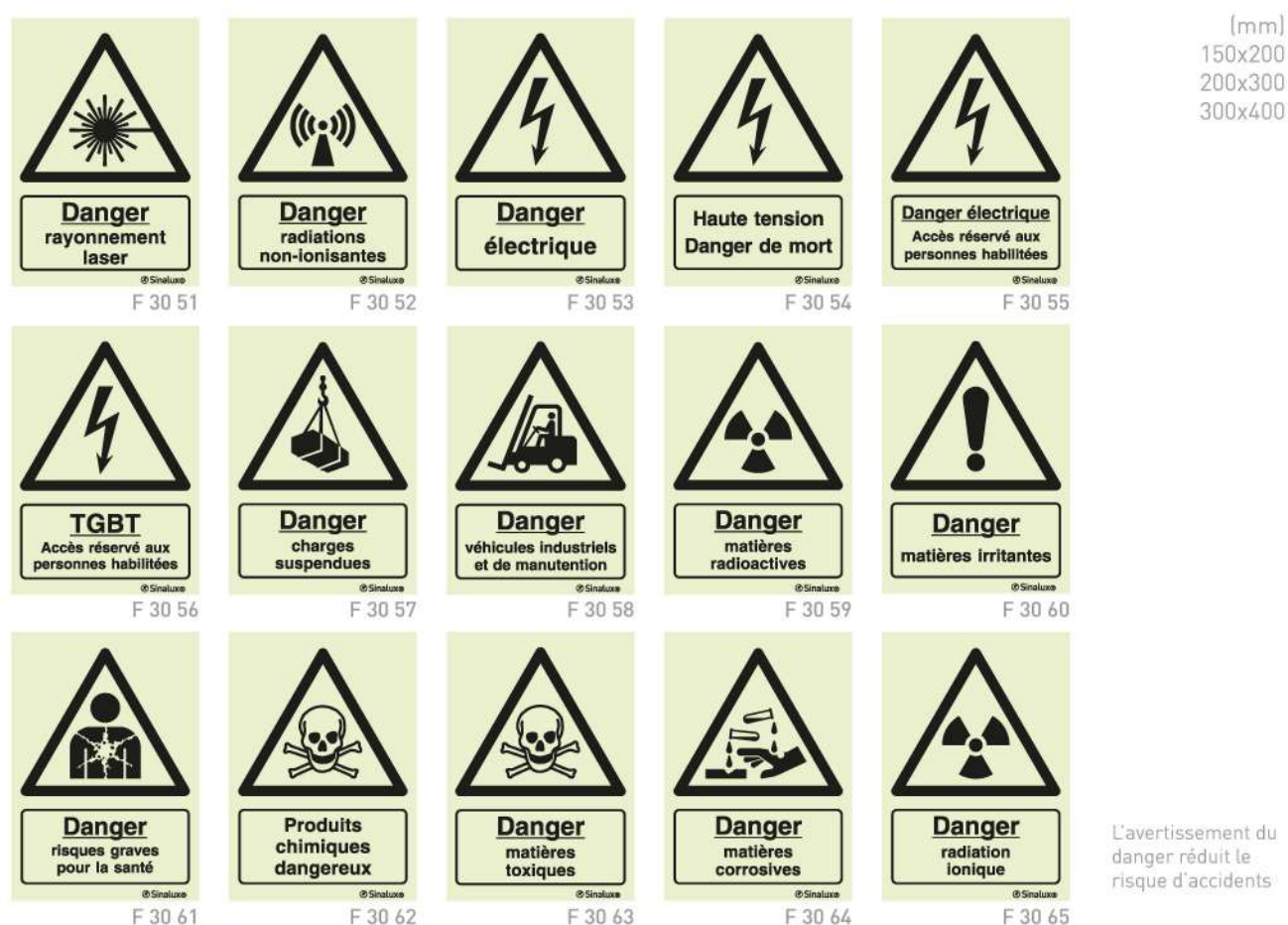
Note:
Fabrication sur demande selon texte, couleur, symboles, disposition et matériau.

Nom du fluide	Nom du fluide	Nom du fluide			
F 27 11	F 27 12	F 27 13			
Nom du fluide	Nom du fluide	Nom du fluide	Nom du fluide	Nom du fluide	Nom du fluide
F 27 14	F 27 15	F 27 16	F 27 17	F 27 18	F 27 19

Signalisation de danger selon EN ISO 7010



Signalisation de danger avec texte selon EN ISO 7010



Locaux sous vidéo-surveillance



⚠ AVERTISSEMENTS

Signalisation de danger selon EN ISO 7010

(mm)
100x100[*]
150x150
200x200
300x300
400x400
600x600

[*] Disponible
également dans
cette taille



L'avertissement du
danger réduit le
risque d'accidents

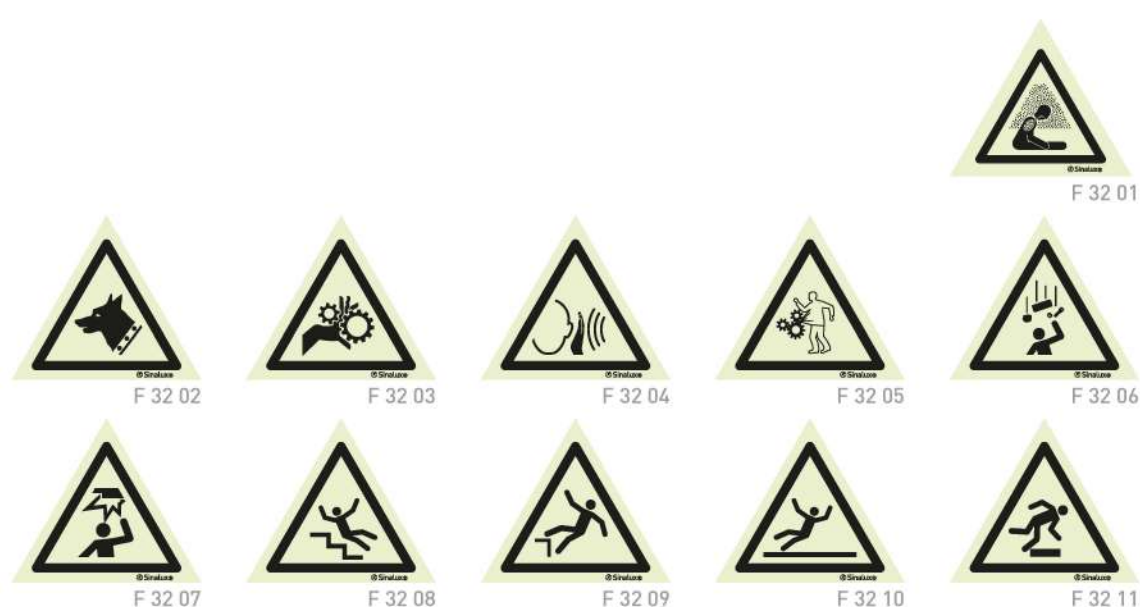
Signalisation de danger avec texte selon EN ISO 7010

(mm)
150x200
200x300
300x400



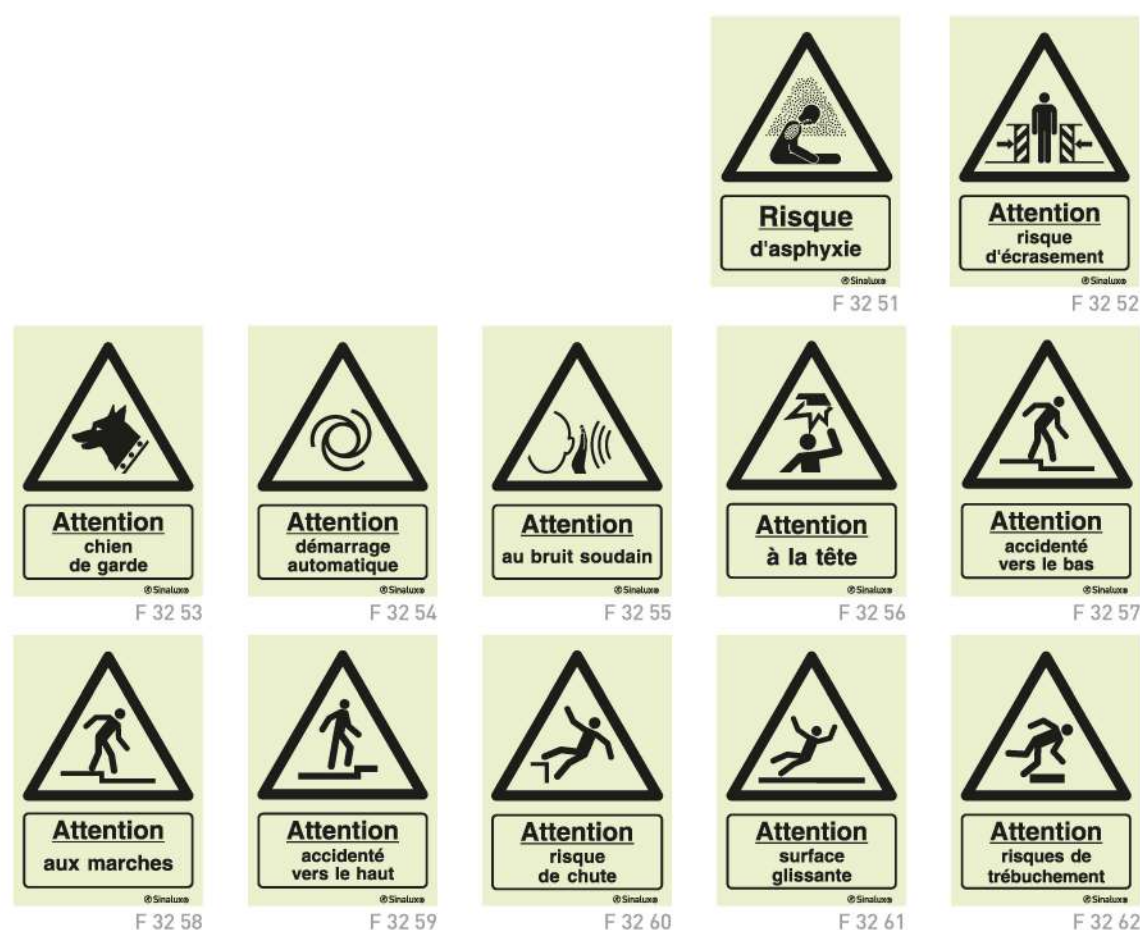
L'avertissement du
danger réduit le
risque d'accidents

Signalisation de danger selon EN ISO 7010



L'avertissement du danger réduit le risque d'accidents

Signalisation de danger avec texte selon EN ISO 7010



L'avertissement du danger réduit le risque d'accidents

⚠ AVERTISSEMENTS

Signalisation de danger selon EN ISO 7010

(mm)
150x150
200x200
300x300
400x400
600x600



L'avertissement du danger réduit le risque d'accidents



Signalisation de danger avec texte selon EN ISO 7010

(mm)
150x200
200x300
300x400



L'avertissement du danger réduit le risque d'accidents



Signaux pour installations photovoltaïques en France

(1) Étiquetage sur la partie a.c. dans le cas de la vente de la totalité: à proximité du dispositif assurant la limite de concession en soutirage F 35 01

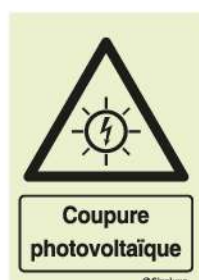
(2) Étiquetage sur la partie a.c. dans le cas de la vente de la totalité: à proximité du dispositif assurant la limite de concession en injection F 35 02

(3) Étiquetage sur la partie a.c. dans le cas de la vente du surplus: à proximité du dispositif assurant la limite de concession F 35 03

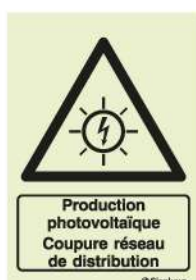
(4) Étiquetage sur la partie d.c.: sur la face avant des boîtes de jonction, sur la face avant des coffrets d.c., sur les extrémités des canalisations d.c. à minima F 35 04

(5) Étiquetage sur la partie d.c.: à l'intérieur des boîtes de jonction et coffrets d.c., à proximité des sectionneurs-fusibles, parafoudres débouchables ... F 35 05

(mm)
150x200
200x300



(1) F 35 01



(2) F 35 02



(3) F 35 03



(4) F 35 04



(5) F 35 05

Selon le guide pratique Installations photovoltaïques raccordées au réseau public de distribution UTE C 15-712-1: 2010, applicable au 1er janvier 2011



F 35 21

(mm)
300x200
400x300

Étiquetage sur l'onduleur

(a) F 35 51 Étiquetage en amont d'onduleur, sur le coffret d.c.

(b) F 35 52 Étiquetage en aval d'onduleur, sur le coffret a.c.

(c) F 35 53 Étiquetage à proximité de l'Interrupteur-Sectionneur général a.c. placé en tête de l'installation photovoltaïque:



(a) F 35 51



(b) F 35 52

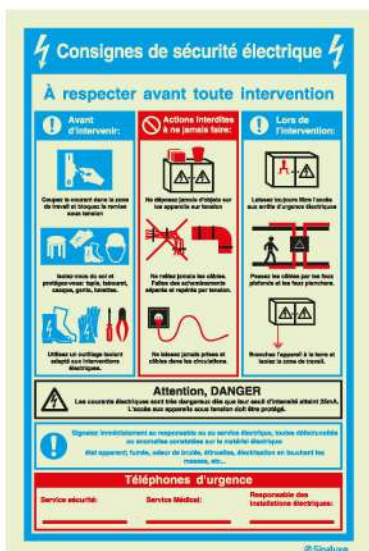


(c) F 35 53

(mm)
200x100
300x150

Signaux pour installations photovoltaïques en France

(mm)
200x300



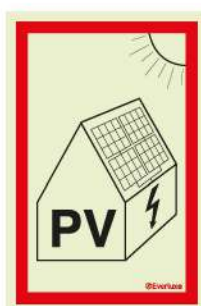
F 35 71



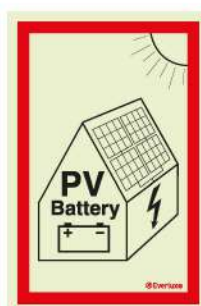
F 35 72

Autres signaux pour installations photovoltaïques

(mm)
150x200
200x300



F 35 81



F 35 82

Uniquement disponible en aluminium réfléchissant et en aluminium photoluminescent avec film protecteur permanent pour une protection efficace contre les conditions environnementales agressives

Signalisation d'obligation selon EN ISO 7010



(mm)
150x150
200x200
300x300
400x400
600x600

Signalisation d'obligation avec texte selon EN ISO 7010



(mm)
150x200
200x300
300x400

OBLIGATIONS

Signalisation d'obligation selon EN ISO 7010

(mm)
150x150
200x200
300x300
400x400
600x600



F 37 01



F 37 02



F 37 03



F 37 04



F 37 05



F 37 06



F 37 07



F 37 09



F 37 10



F 37 11



F 37 12



F 37 13



F 37 14



F 37 15



F 38 16



Signalisation d'obligation avec texte selon EN ISO 7010

(mm)
150x200
200x300
300x400



F 37 51



F 37 52



F 37 53

Signalisation d'obligation avec texte selon EN ISO 7010



Signalisation d'obligation selon EN ISO 7010



! OBLIGATIONS

Signalisation d'obligation avec texte selon EN ISO 7010

(mm)
150x200
200x300
300x400



F 38 51



F 38 52



F 38 53



F 38 54



F 38 55



F 38 56



F 38 57



F 38 58



F 38 59



F 38 60



F 38 61



F 38 62



F 38 63



F 38 64



F 38 65

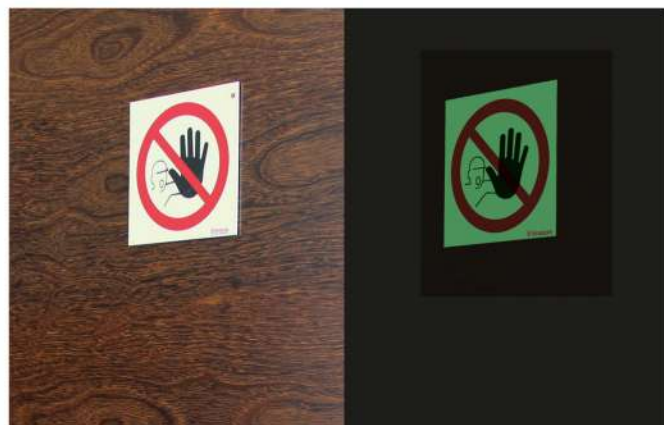


F 38 67



F 38 68

Signalisation d'interdiction selon EN ISO 7010



F 40 01



[*] F 40 02



F 40 03



F 40 04

[*] Disponible également dans cette taille



F 40 05



F 40 06



F 40 07



F 40 08



F 40 09

Signalisation d'interdiction avec texte selon EN ISO 7010



F 40 51



F 40 52



F 40 53



F 40 55



F 40 56

[*] Disponible également dans cette taille



F 40 57



F 40 58



[*] F 40 59



F 40 60



F 40 61



F 40 62



F 40 63



F 40 64



F 40 65



F 40 66

⊘ INTERDICTIONS

Signalisation d'interdiction selon EN ISO 7010

(mm)
150x150
200x200
300x300
400x400
600x600



F 41 01



F 41 02



F 41 03



F 41 04



F 41 05



F 41 06



F 41 07



F 41 08



F 41 09



F 41 10



F 41 11

Signalisation d'interdiction avec texte selon EN ISO 7010

(mm)
100x150(*)
150x200
200x300
300x400



F 41 51



F 41 52



F 41 53



F 41 54



F 41 55

Eau non potable

Utilisation du portable interdite

Interdit aux véhicules industriels et de manutention

Interdit aux piétons

Ne pas toucher



F 41 56



(*)F 41 57



F 41 58



F 41 59



F 41 60

Interdiction de pousser

Ne pas utiliser l'ascenseur en cas d'incendie

Ne pas utiliser l'ascenseur en cas d'incendie
Do not use the lift in case of fire

Ne pas utiliser l'ascenseur en cas d'incendie
Nicht die Aufzüge benutzen bei Brand

Chiens interdits

Signalisation d'interdiction selon EN ISO 7010

(mm)
150x150
200x200
300x300
400x400
600x600



F 42 01



F 42 02



F 42 03

Signalisation d'interdiction selon EN ISO 7010



Signalisation d'interdiction avec texte selon EN ISO 7010



Signalisation d'interdiction selon EN ISO 7010



⊘ INTERDICTIONS

Signalisation d'interdiction selon EN ISO 7010

(mm)
150x150
200x200
300x300
400x400
600x600



F 43 06



F 43 07

Signalisation d'interdiction avec texte selon EN ISO 7010

(mm)
150x200
200x300
300x400



F 43 21



F 43 22



F 43 23



F 43 24



F 43 25



F 43 26



F 43 27

(mm)
300x100
400x150
600x200



F 43 51



F 43 52



F 43 53

Signalisation pour stations-services

(mm)
75x300

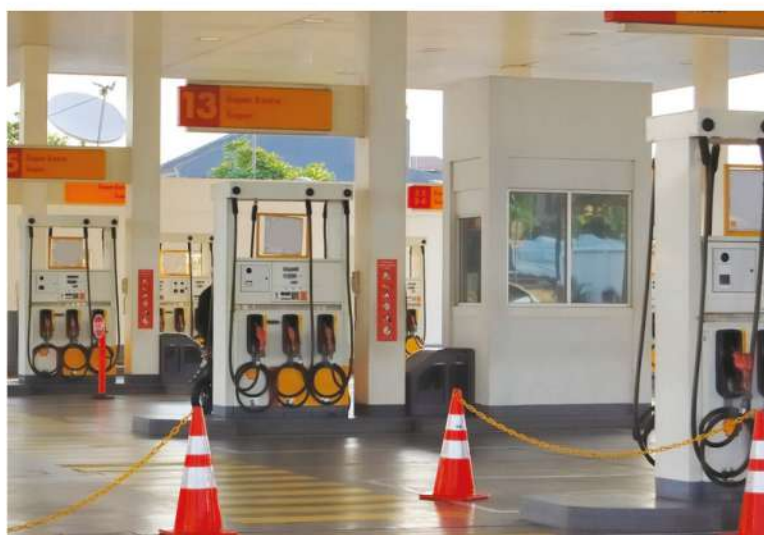
Également disponible en vinyle auto-adhésif



F 43 71



F 43 72



Signalisation pour locaux industriels

Signaux pour application sur les machines. Signalisation photoluminescente auto-adhésive pour l'identification des risques et des procédures de sécurité relatives à chaque équipement.

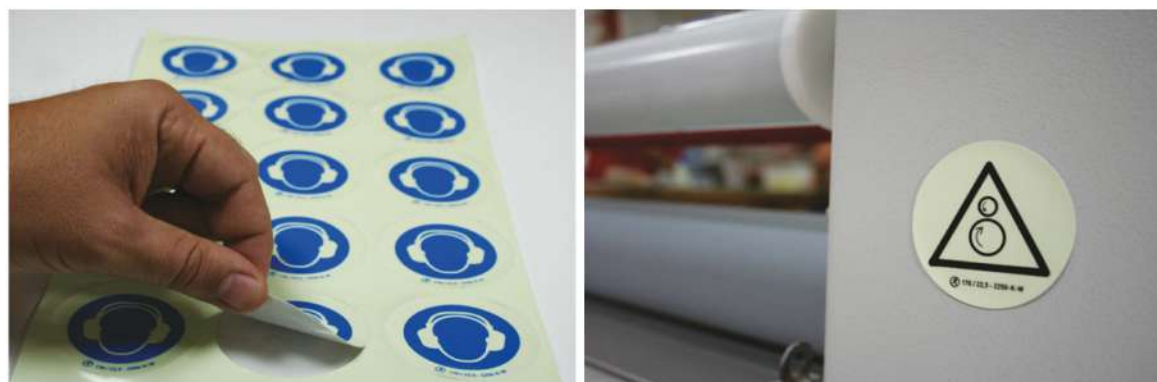


Planche de 9 ou 18 signaux

						(mm) Diam.60
F 44 01	F 44 02	F 44 03	F 44 04	F 44 05	F 44 06	
F 44 07	F 44 08	F 44 09	F 44 10	F 44 11	F 44 12	
						(mm) Diam.60
F 44 51	F 44 52	F 44 53	F 44 54	F 44 55	F 44 56	
F 44 57	F 44 58	F 44 59	F 44 60	F 44 61	F 44 62	
						(mm) Diam.60
F 44 81	F 44 82	F 44 83	F 44 84	F 44 85	F 44 86	
F 44 87	F 44 88	F 44 89	F 44 90	F 44 91	F 44 92	

Signalisation pour surfaces vitrées

(mm)
900x35
900x57
900x83

Les portes comportant une partie vitrée importante doivent être repérables ouvertes comme fermées à l'aide d'éléments visuels contrastés par rapport à l'environnement immédiat.



F 45 01Z

Également disponibles
en PVC voir page 107

Signalisation des Systèmes d'ouverture

(mm)
100x240



F 05 91Z

F 05 92Z

Également
disponibles en
PVC voir page 32

Signalisation des portes coupe-feu

(mm)
200x100



F 45 11Z

F 45 12Z

F 45 13Z

Également
disponibles en
PVC voir page 48

Signalisation pour la lutte contre le tabac

(mm)
150x200
200x300



F 45 21Z

F 45 22Z

F 45 23Z

En France, selon
l'Arrêté du 01/12/10
fixant les modèles
de signalisation
prévus par l'article
R.3511-6 du Code de
la santé publique.



F 45 24Z

F 45 25Z

F 45 26Z

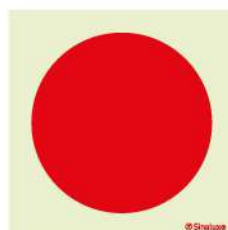
F 45 27Z

Également
disponibles en PVC
voir page 98 et 99

Signaux visibles de l'extérieur



F 45 51Z



F 45 52Z



(*) F 45 61Z

 (mm)
200x200
 (*) 200x150

(*) uniquement
disponible dans
cette taille

Également
disponibles en PVC

Signalisation d'évacuation selon la Directive Européenne 92/58/CEE



F 50 60Z



F 50 61Z



F 50 62Z



F 50 63Z



F 50 64Z



F 50 65Z

 (mm)
300x150
400x200

Signalisation d'évacuation selon la norme EN ISO 7010



F 50 66Z



F 50 67Z



F 50 68Z



F 50 69Z



F 50 70Z



F 50 71Z

 (mm)
300x150
400x200



F 50 72Z

 (mm)
400x50



Ce signal doit être appliqué du côté de la serrure, de façon à indiquer sur la porte le point d'appui où il y a le moins d'effort pour ouvrir.



F 50 73Z

 (mm)
Diam. 80

Signalisation
photoluminescente
auto-adhésive
disponible en planches
de 6 ou 12 signaux.



F 50 74Z

 (mm)
300x100
400x150
600x200

Disponible
également en PVC

Signalisation de lutte contre l'incendie

(mm)
80x80
100x100
150x150



F10 01Z



F 14 01Z



F 10 05Z



F 15 01Z



F 14 05Z



F 14 06Z



F 17 60Z

(mm)
150x100
200x150
300x200



F 50 81Z

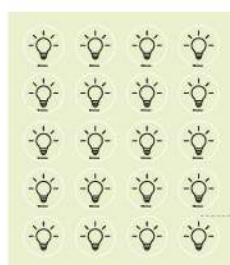
Signaux pour locaux industriels

(mm)
Diam. 30

Planche de 10
ou 20 signaux.



F 50 82Z



Signalisation photoluminescente auto-adhésive pour l'identification des interrupteurs.

Diam.30mm

(mm)
Diam. 60

Planche de 09
ou 18 signaux.



F 50 83Z



F 50 84Z



F 50 85Z



F 50 86Z



F 50 87Z

(mm)
Diam.
extérieur 75
Diam.
intérieur 35



F 50 88



F 50 89



F 50 90

Planche de 03
ou 09 signaux.



F 50 91



F 50 92



F 50 93

Signalisation photoluminescente auto-adhésive pour l'identification de dispositifs de commande



Signalisation des angles morts

(mm)
170x250



F 50 96



F 50 97

Signalisation matérialisant les angles morts sur les véhicules dont le poids total autorisé en charge excède 3,5 tonnes - Décret n° 2020-1396

Signalisation d'information pour l'Accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite (PMR)

Code du travail R. 4225-7 | Décret n° 2009-1272 du 21 octobre 2009: "Des installations sanitaires appropriées sont mises à la disposition des « travailleurs handicapés »".



(1) F 47 01

(2) F 47 02

(3) F 47 03

(4) F 47 04

(5) F 47 05



(mm)
150x150
200x200
300x300
400x400

Signification des signaux:

- (1) F 47 01 Equipement adapté aux personnes malentendantes
- (2) F 47 02 Equipement avec boucle d'induction magnétique utilisé à des fins de correction auditive
- (3) F 47 03 Equipement adapté aux personnes présentant des déficiences visuelles
- (4) F 47 04 Installations adaptées aux personnes présentant une déficience d'élocution
- (5) F 47 05 Services et produits accessibles à toutes personnes handicapées mentales ou présentant des difficultés de repérage spatio-temporel et d'apprentissage de la lecture



F 47 06

F 47 07



(mm)
150x150
200x200
300x300
400x400



F 47 08

F 47 09

F 47 10

F 47 11

F 47 12

Signalisation d'information



F 47 51

F 47 52

F 47 53

F 47 54



(mm)
150x150
200x200
300x300
400x400



F 47 55

F 47 56

F 47 57

F 47 58

F 47 59

F 47 60

F 47 61

F 47 62

F 47 63

F 47 64

F 47 65

F 47 66

F 47 67

F 47 68

F 48 08

F 48 19

F 48 20

F 48 21

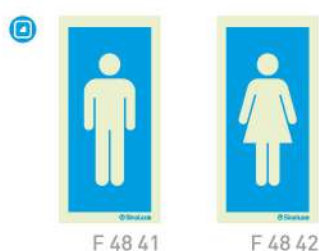
Signalisation d'information

(mm)
100x100(*)
150x150
200x200
300x300
400x400

(*) disponible
également dans
cette taille



(mm)
75x150
100x200
150x300
200x400
300x600



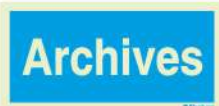
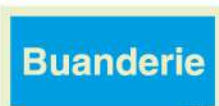
(mm)
200x100
300x150
400x200(*)
600x300(*)

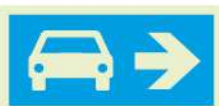
(*)disponible
également dans
cette taille

En France, selon
le Code du travail
R4225-7, Décret
n°2009-1272 du
21/10/09: «Des
installations
sanitaires
appropriées sont
mises à la disposition
des «travailleurs
handicapés».



Signalisation d'information

					ⓘ [mm] 200x100 300x150
[*]F 48 62	[*]F 48 63	[*]F 48 64	[*]F 48 65	[*]F 48 66	
					
F 49 01	F 49 02	F 49 03	F 49 04	F 49 05	
					
F 49 06	F 49 07	F 49 08	F 49 09	F 49 10	
					
F 49 11	F 49 12	F 49 13	F 49 14	F 49 15	
					
F 49 16	F 49 17	F 49 18	F 49 19	F 49 20	
					
F 49 21	F 49 22	F 49 23	F 49 24	F 49 25	
					
F 49 26	F 49 27	F 49 28	F 49 29	F 49 30	

					ⓘ [mm] 200x100 300x150 400x200 600x300
				F 49 51	
					
F 49 52	F 49 53	F 49 54	F 49 55	F 49 56	
					
F 49 57	F 49 58	F 49 59	F 49 60	F 49 61	

	...						ⓘ [mm] 75x150 100x200 150x300 200x400 300x600
F 49 80		F 49 89	F 49 90	F 49 91	F 49 92	F 49 93	

Signalisation pour toilettes

(mm)
Diam. 80

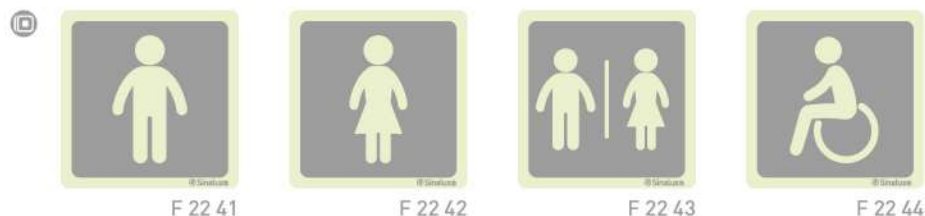


Auto-adhésif fourni en
feuille de 12
signaux ou feuille de 6
signaux.



Signalisation d'information

(mm)
150x150



Signalisation du vapotage en PVC

(mm)
150x200
200x300
300x400
400x600



(mm)
150x200
200x300



F 45 22

Également

F 50 01



(mm)

100x100

150x150

200x200

300x300



 (mm)
100x200
150x300

L'angle des signaux panoramiques peut être adapté au type de support, notamment pour les IPN, sur demande.




 (mm)
 100x100
 150x150
 200x200
 300x300



Signalisation pour éoliennes



L'énergie éolienne est une des productions naturelles d'énergie qui est constamment en évolution, puisqu'elle est renouvelable et inépuisable. Contrairement à d'autres sources d'énergie, c'est une énergie « propre » qui ne nécessite ni de combustion produisant des résidus polluants ni la destruction de ressources naturelles.

Les parcs éoliens existants en Europe sont responsables pour une grande partie désormais de la production d'énergie.

Les éoliennes sont des équipements destinés à la production d'énergie électrique qui par leur dimension et leur complexité, à savoir leur fabrication, transport et installation, exigent des conditions de sécurité spécifiques.

Etant des équipements contrôlés à distance, en cas d'accident et plus particulièrement en cas d'incendie, le fait de se trouver dans des lieux isolés et parfois d'accès difficile, peut avoir des conséquences de destruction catastrophique.

De plus, les accidents de travail dus à l'installation ou à la maintenance de ces équipements en hauteur, même rares, sont généralement des chutes fatales car le temps d'arrivée des secours peut être long dû à une localisation éloignée.

④ **Sinalux**®, conscient des mesures de sécurité spécifiques auxquels ces équipements sont sujets, a développé un ensemble de signaux pour une installation à l'extérieur et à l'intérieur des éoliennes, qui informent, alertent, interdisent et obligent l'adoption de comportements, contribuant à l'augmentation de l'efficacité des mesures de sécurité et par conséquent, à la diminution de risques d'accident.

Cette signalisation a été développée de manière à respecter les réglementations en vigueur ainsi que les spécifications matérielles qui s'appliquent aux éoliennes.

Signalisation spécifique pour parcs éoliens

(mm)
600x600(*)
1200x600



(*)Uniquement disponible dans cette taille

Disponible uniquement en PVC ou aluminium

Nom du projet: _____

Nom du constructeur: _____

Permis de construire N°: _____



En cas d'urgence, votre point de rassemblement est situé :



Vitesse limitée



Entrée interdite aux personnes non autorisées



Danger



Véhicules de manutention



Port du casque obligatoire



Port obligatoire des chaussures de sécurité

F 51 01

Eolienne No. _____



Entrée interdite aux personnes non autorisées



Port du casque obligatoire



Port obligatoire des chaussures de sécurité



Danger



Charges suspendues



Véhicules de manutention

(*)F 51 02

Signalisation de danger



F 51 21



F 51 22



F 51 23



F 51 24

(mm)
Diam. 80

Auto-adhésif fourni
en feuille de 6 ou 12
signaux



F 51 25

(mm)
300x100



F 51 26



F 51 27



F 51 28



F 51 29



F 51 30



F 51 31

Disponible
uniquement en
vinyle auto-adhésif



F 51 32



F 51 33

(mm)
150x150
200x200

Disponible
uniquement en
vinyle auto-adhésif



F 51 35

(mm)
200x300
300x400

Disponible
uniquement en PVC
ou aluminium

Signalisation d'interdiction

[mm]
Diam. 80

Auto-adhésif
fourni en feuille de
6 ou 12 signaux



F 51 61

[mm]
300x100

Disponible
uniquement en
vinyle auto-adhésif



F 51 62



F 51 63



F 51 64

[mm]
200x200

Signal aimanté



F 51 71

Signalisation d'obligation

[mm]
Diam. 80

Auto-adhésif
fourni en feuille
de 6 ou 12 signaux



F 51 81



F 51 82



F 51 83



F 51 84



F 51 85



F 51 86

[mm]
300x100

Disponible
uniquement en
vinyle auto-adhésif



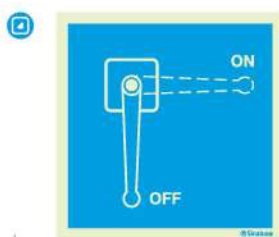
F 51 87

Signalisation de dispositifs de commande manuelle

[mm]
150x150
200x150(*)

(*)Uniquement
dans cette
dimension

Disponible
uniquement en vinyle
auto-adhésif



F 51 88



F 51 89



(*)F 51 90

Consignes de sécurité

F 51 91

F 51 92

(mm)
200x300
300x400
400x600

Disponible
uniquement en
vinyle auto-adhésif

[*]F 51 93

F 51 94

(mm)
200x150
(*)200x300

[*]Uniquement disponible dans cette taille

Premiers secours, lutte contre l'incendie et interdiction

F 51 95

F 51 96

F 51 97

(mm)
150x150
200x200
300x300
400x400
600x600

Disponible
uniquement en
vinyle auto-adhésif





SIGNALISATION DE SÉCURITÉ PHOTOLUMINESCENTE AU NIVEAU DU SOL - LLL



Normes et réglementation

Les systèmes de signalisation et d'illumination au niveau du sol, LLL (Lignes de Liaison Luminescentes selon NF X08-050-2: 2008 ou Low Location Lighting selon ISO 16069) ont eu le début de leur normalisation lors de la réglementation de locaux avec risques majeurs (Aviation - FAA en 1984 et Maritime-IMO en 1989).

A partir de 1999, avec le développement de nouvelles technologies photoluminescentes, d'autres institutions ont commencé à normaliser dans ce domaine d'application. Les normes relatives à ce sujet sont:

- NF X08-050-2: Systèmes de sécurité photoluminescents. Définition des produits et équipements de sécurité photoluminescents.
- ISO 16069: Système de Guidage pour Cheminements d'Évacuation de Sécurité
- ISO 3864-1: 2011: Symboles graphiques. Couleurs de sécurité et signaux de sécurité. Principes de conception pour les signaux de sécurité sur les lieux de travail et dans les lieux publics.
- EN ISO 7010: Symboles graphiques. Couleurs de sécurité et signaux de sécurité. Signaux de sécurité enregistrés.
- ISO 15370: et IMO Resolution A.752 [18] du domaine maritime.

Installation

Système de bandes et de signaux à appliquer sur parois:

Le système composé de bandes et de signaux peut être collé directement sur les parois avec la colle spéciale  **Sinalux®**. Il est aussi possible d'insérer les bandes et les signaux dans des rails aluminium anti-vandalisme vissés aux parois. L'installation du système  **Sinalux®-LLL** devra être de forme continue, et des deux côtés des couloirs quand ceux-ci ont une largeur égale ou supérieure à 2 mètres. Dans des couloirs de largeur inférieure, le système devra être appliqué sur la paroi ayant les équipements d'alerte et de lutte contre l'incendie, et si ceux-ci sont inexistantes, sur la paroi ayant le système d'ouverture de la porte de sortie ou de sortie de secours. La partie supérieure des bandes ne doit en aucun cas être à plus de 0.30 m du sol [*].

Système de lamelles et de signaux pour application horizontale (sols et escaliers):

Les lamelles et les signaux photoluminescents du système  **Sinalux®-LLL** doivent être collés au sol et incluent un adhésif de haute adhérence sur la face inférieure.

[*] 0.40m selon la norme NF X08-050-2

Caractéristiques techniques

Signaux et bandes pour parois: PVC rigide de 2 mm d'épaisseur, photoluminescent de très haute intensité lumineuse, atteinte avec une excitation de lumière de seulement 25 lux.

Lamelles et signaux pour sols et escaliers: Polycarbonate, auto-adhésif et anti-dérapant, de 0,62mm d'épaisseur, photoluminescent de très haute intensité lumineuse atteinte avec une stimulation de lumière de seulement 25 lux.

Impression: Par sérigraphie, avec des teintes de couleur mate de haute qualité et résistantes aux rayonnements UV, garanti 5 ans.

Surface: Antistatique, facile à nettoyer, propriétés anti-dérapantes pour les lamelles et signaux pour le sol.

Caractéristiques chimiques: Non-radioactives, sans phosphore ni plomb.

Caractéristiques de luminosité: Prenant en compte une excitation de 25 lux, pendant 15 minutes, avec une lampe fluo blanc (tube) 4000 K.

Caractéristique de luminosité En prenant en compte une excitation de 1000 lux, pendant 5 minutes, avec une lampe - 6500K			
Normes	Intensité lumineuse (mcd/m²)		Autonomie
	10 minutes	60 minutes	Temps avec une intensité lumineuse supérieure à 0,3 mcd/m²
NF X08-050-2	140	20	...
ISO 16069	140	20	1800 minutes
 Sinalux®-LLL	150	21	2000 minutes

Caractéristique de luminosité En prenant en compte une excitation de 25 lux, pendant 15 minutes, avec une lampe 4000K cool White			
Normes	Intensité lumineuse (mcd/m²)		
	10 minutes	60 minutes	90 minutes
NF X08-050-2	30	7	...
ISO 16069	30	7	5
 Sinalux®-LLL	80	10	5.5

Note: Les valeurs de l'intensité lumineuse et de l'autonomie des lamelles peuvent être légèrement inférieures à cause de la surface de protection du polycarbonate.

Introduction

LLL (Lignes de Liaison Luminescentes selon NF X050-2:2008 équivalant au Low Location Lighting selon ISO 16069)



La propagation des fumées est une des conséquences les plus graves et dangereuses qui survient dans un incendie, rendant difficile, même impossible, une bonne évacuation: perte de la visibilité, la panique s'installe et provoque l'intoxication, ce qui peut conduire à la mort.

Ce nouveau système  **Sinalux®-LLL** est le seul qui permet de maintenir les voies d'évacuation illuminées, assurant en même temps la signalisation des équipements d'alerte et de lutte contre l'incendie et la visibilité des sorties et des sorties de secours. On obtient le meilleur moyen d'évacuation, diminuant ainsi les risques de panique et les conséquences de pertes de vies humaines. C'est un système complémentaire à la Signalisation de Sécurité Photoluminescente  **Sinalux®** selon lequel la signalisation doit être apposée en hauteur pour pouvoir localiser à distance les évacuations, les équipements de premiers secours, les équipements d'alerte et de lutte contre l'incendie, les dangers, les interdictions, les obligations, les équipements de protection individuelle (E.P.I.), etc... (Prescriptions minimales concernant la signalisation de sécurité et/ou de santé au travail selon la Directive Européenne 92/58/CEE ainsi que ses transpositions en lois nationales).

Le système  **Sinalux®-LLL** est conforme aux règlements IMO (International Maritime Organization) et à la norme NF X08-050-2:2008 (équivalant à la norme ISO 16069).

Le système  **Sinalux®-LLL** est fabriqué avec une nouvelle génération de produits photoluminescents, qui a été développée spécialement pour ces situations qui exigent une très grande intensité lumineuse malgré le fait d'être placés dans des locaux recevant peu d'éclairage (au niveau du sol).

Système de signalisation pour les cheminements d'Evacuation

Selon la norme NF X08-050-2:2008, un système complet de signalisation inclut 3 niveaux de signalisation:

A Signalisation photoluminescente en hauteur (au-delà de 1,8m):

pour une visualisation à distance –  **Sinalux®**.

B Signalisation photoluminescente au niveau intermédiaire (entre 1,2 et 1,5m):

signalisation d'information complémentaire, plans et consignes, pour lecture –  **Sinalux®**.

C Signalisation photoluminescente au niveau du sol (en dessous de 0,3m) (*):

pour la signalisation et l'illumination des cheminements d'évacuation et la localisation des équipements d'alerte et de lutte contre l'incendie au niveau du sol –  **Sinalux®-LLL**.



Exemple d'un système complet de signalisation

La largeur minimale des lignes de guidage au sol ou sur le mur, le long des chemins d'évacuation, doit être de 50 mm. Les signaux d'évacuation placés au sol ou à l'intérieur les lignes de guidage doivent avoir une hauteur minimale de 50 mm.

"Les signaux de sécurité le long du chemin d'évacuation de lutte contre l'incendie, d'urgence (déclencheur manuel, téléphone,...), de danger (armoire électrique, récipients sous pression,...), interdiction, obligation, doivent avoir une hauteur minimale de 150 mm."



"Les encadrements de la porte de secours doivent être marqués avec des bandes photoluminescentes d'au moins 20mm de largeur."

"Les dispositifs d'ouverture des portes de sortie de secours doivent être signalés avec un matériau photoluminescent indiquant le mode d'ouverture de la porte. La signalisation d'évacuation doit être installée près de l'encadrement de porte à 1,2 m du sol et parallèle au dispositif d'ouverture et d'une hauteur minimale de 150 mm."

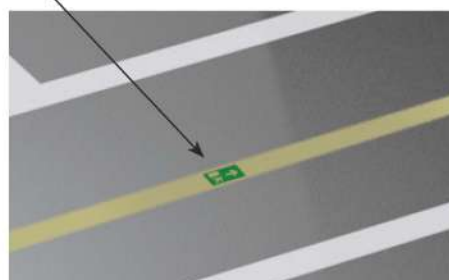
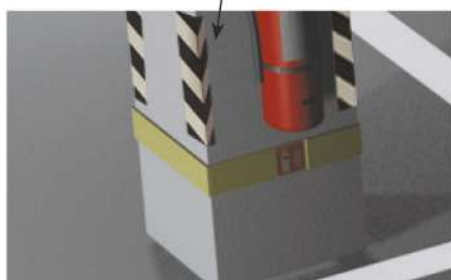
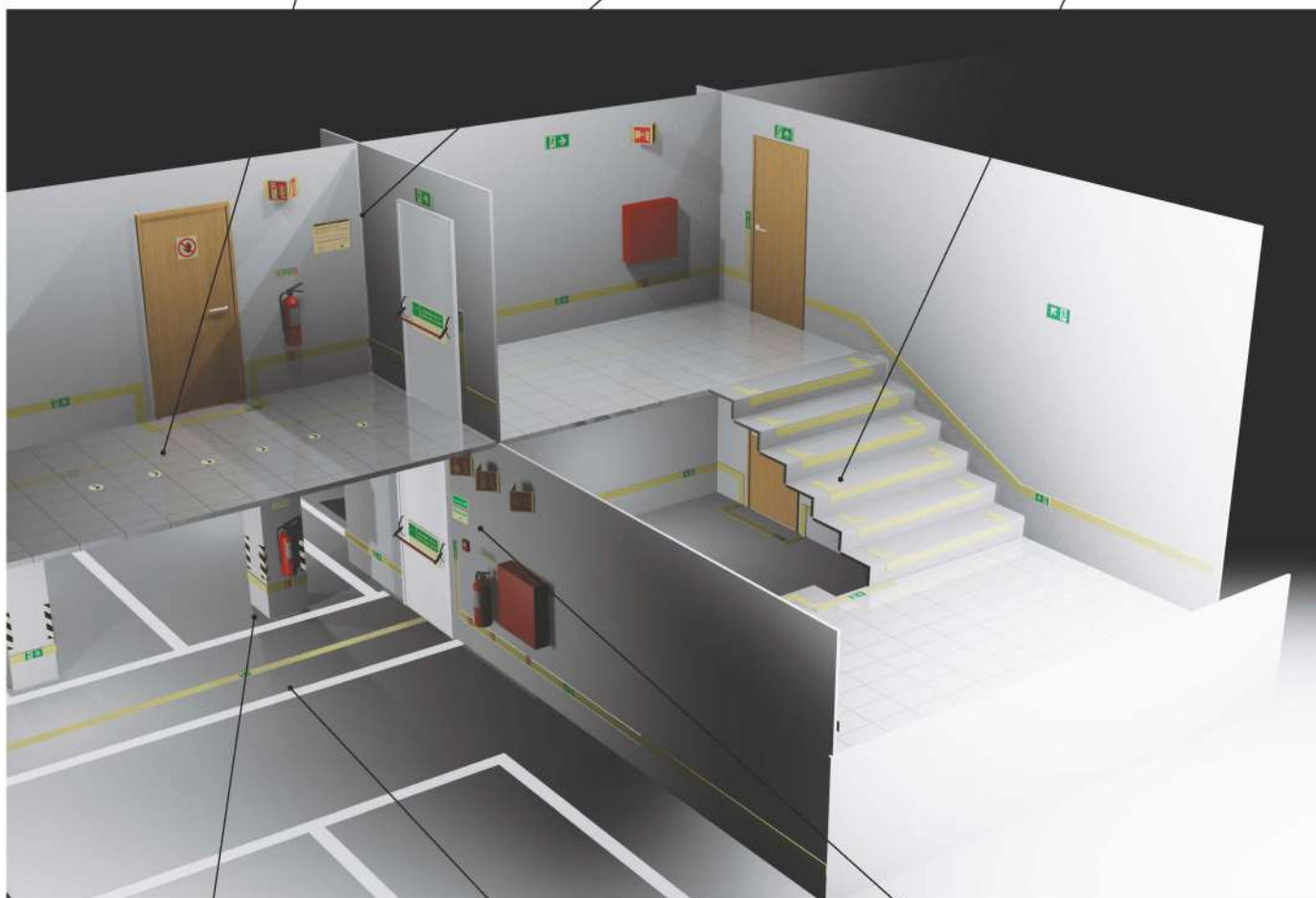
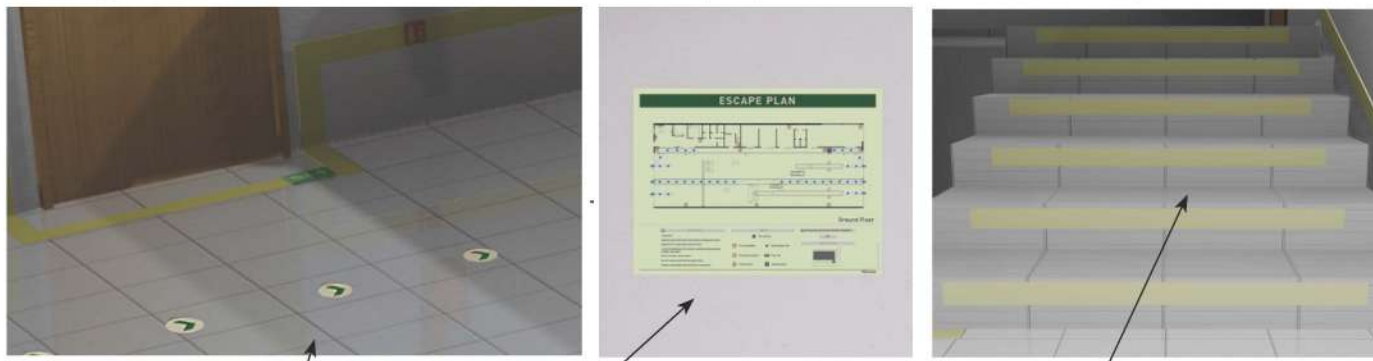
"Les mains courantes ou balustrades doivent être marquées par une bande continue photoluminescente d'une largeur de 20 à 50 mm."

Exemple d'un système complet de signalisation

“Quatre points ou chevrons par mètre linéaire d'au moins 100 mm de diamètre peuvent être acceptés comme ligne continue.”

“Un ou plusieurs plans d'étage doivent être installés à chaque étage à un endroit bien visible, pour donner des informations sur l'orientation des occupants et indiquer les chemins d'évacuation et le chemin vers la sortie la plus proche.”

Les contremarches peuvent également être marquées afin de prévenir les risques de trébuchement si l'évacuation se fait dans le sens de la montée (bandes de largeur minimale de 20 mm).



“Les obstacles situés le long des chemins d'évacuation doivent être signalés par des bandes conformes à l'ISO 3864-1.”

“Dans les grands espaces ouverts, une ligne de guidage de 100 mm de large minimum peut être installée au centre du chemin d'évacuation.”

“Identification de la numérotation des étages et des cages d'escalier pour les bâtiments à plusieurs étages.”

Balisateur rigide en PVC pour application murale au niveau du sol

(mm)
107x57
158x83



F 60 01



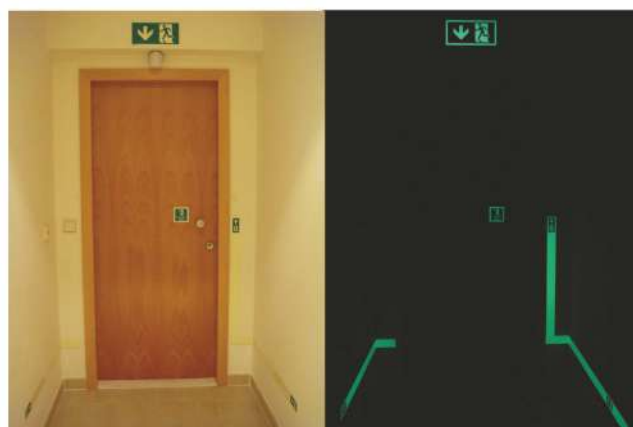
F 60 02



F 60 03



F 60 04



F 60 11



F 60 12



F 60 13



F 60 14



F 60 15



F 60 16



F 60 17



F 60 18



F 60 19



F 60 20



F 60 21



F 60 22



F 60 23



F 60 24



F 60 25



F 60 26



F 60 27



F 60 28

Signaux à installer dans le balisage tous les 5 mètres et à chaque changement de direction selon les normes et législations actuelles.

(mm)
57x57
83x83



F 60 51



F 60 52



F 60 53



F 60 54



F 60 55



F 60 56



F 60 57



F 60 58



F 60 59



F 60 60



F 60 61



F 60 62

(mm)
57x57
83x83



F 60 81



F 60 82



F 60 83



F 60 84



F 60 85



F 60 86



F 60 87



F 60 88



F 60 89



F 60 90

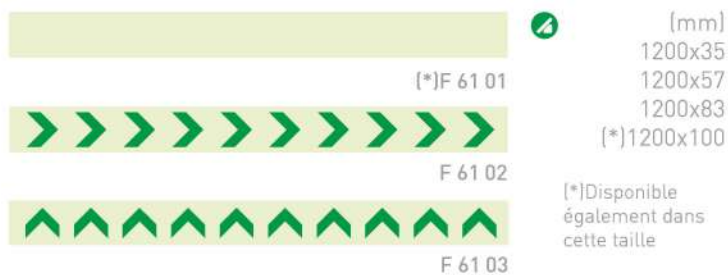


(mm)
107x57
158x83

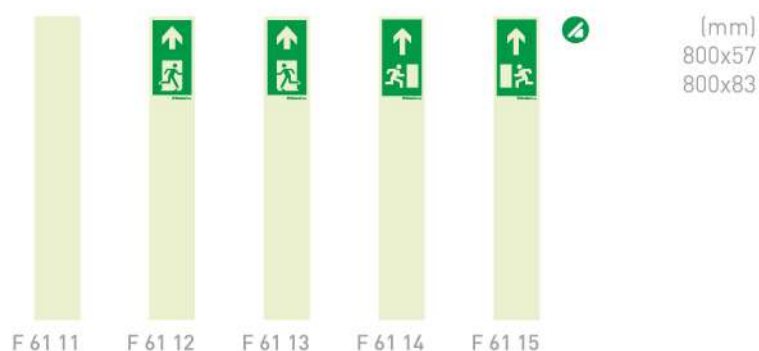
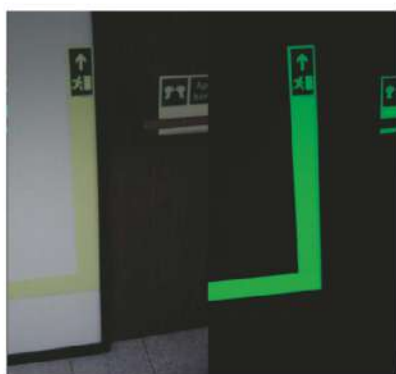


F 60 95

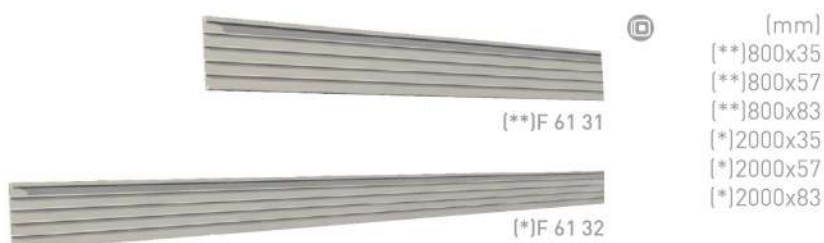
Balisage rigide pour application murale au niveau du sol



Repérage des portes

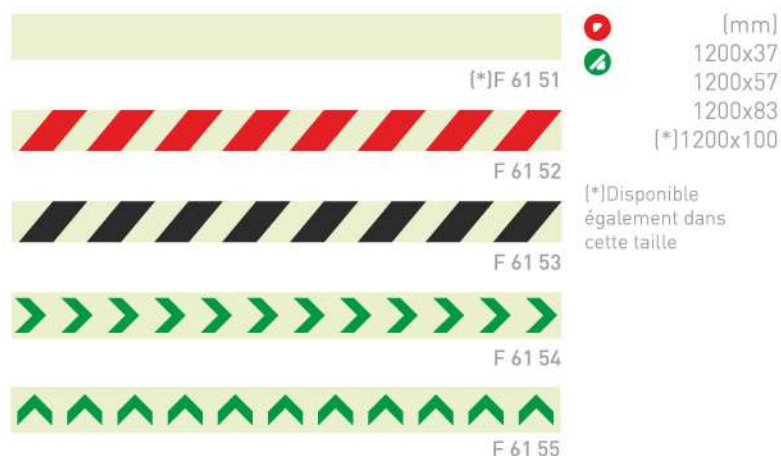


Rails aluminium anti-vandalisme



Balisage adhésif pour application au sol

Balisage en polycarbonate auto-adhésif et anti-dérapant de 0,3mm pour application au sol



Balísage adhésif pour application au sol

(mm)
57x107
83x158



F 61 81



F 61 82



F 61 83



F 61 84

Signaux à installer dans le balísage tous les 5 mètres et à chaque changement de direction selon les normes et législations actuelles.

Rouleaux en vinyle adhésif photoluminescent antidérapant pour le sol

(mm)
10000x37
10000x57
10000x83



F 61 45



F 61 41



F 61 42



F 61 43



F 61 44

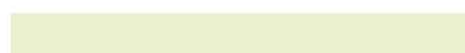


Système de bandes LLL en aluminium pour le sol

(mm)
1000x37
1000x57
1000x83



Bandes photoluminescentes antidérapantes en aluminium de 0.4mm pour application au sol pour les cas où la solution des bandes adhésives n'offre pas une bonne adhérence (ex: moquette, sols à surface irrégulière [...])



F 61 91



F 61 92



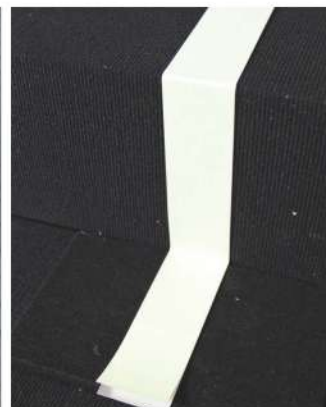
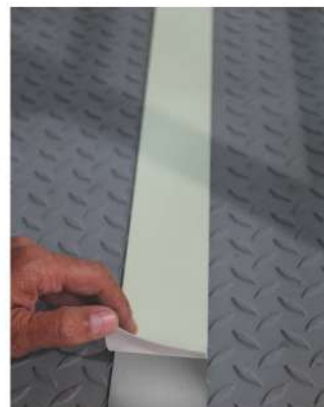
F 61 93



F 61 94

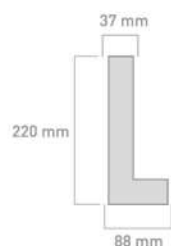


F 61 95



"L" en polycarbonate

"L" en polycarbonate auto-adhésif et anti-dérapant de 0,3mm pour le balisage des marches, fourni en planche de 2 paires de "L"



F 62 01
(*)F 62 02

(*)"L" en aluminium anti-dérapant de 0,4mm.



Disques en polycarbonate anti-dérapant

Disques en polycarbonate auto-adhésif et anti-dérapant



F 62 11



F 62 12

Disques sur support en acier zingué à fixer sur caillebotis, par boîte de 12 unités



F 62 13



F 62 14

Disques sur support en acier zingué de 1,8mm à coller, par boîte de 12 unités



F 62 15



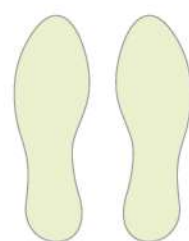
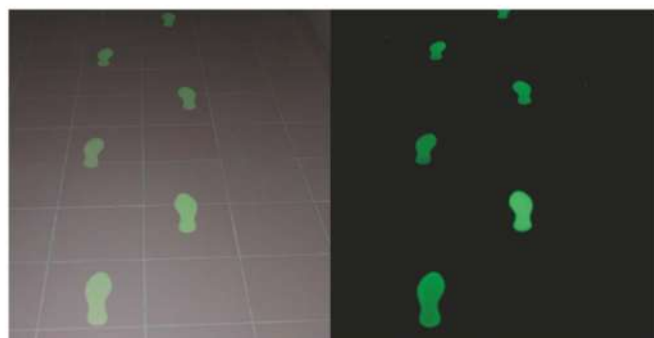
F 62 16

(mm)
Ø60
Ø100

Disques auto-adhésifs de 0,62mm.
Ø60 - planche de 18 unités.
Ø100 - vendu à l'unité.

"Empreintes de pas"

"Empreintes de pas" en polycarbonate auto-adhésif et anti-dérapant de 0,3mm



F 62 17

Fourni par paire

Kit de repérage de porte “qui n’est pas issue de secours”



Les portes qui ne font pas partie des cheminements d'évacuation et que les occupants peuvent confondre doivent avoir une signalisation spécifique pour avertir que c'est une porte "Sans Issue". Cet avertissement doit être visible même en cas de propagation de fumées, il est donc nécessaire de le signaler au niveau du sol.

Selon la Directive Européenne 92/58/CEE ou Selon la EN ISO 7010 (Kit à droite):

Composé d'un signal en PVC photoluminescent  Sinalux® de bandes et signaux en PVC photoluminescent

 Sinalux®-LLL et lamelles et signal en polycarbonate

 Sinalux®-LLL :

- 1 signal en PVC (ref. F 40 58);
- 4 bandes en PVC pour application horizontale sur le mur;
- 2 bandes en PVC pour application verticale sur le mur;
- 2 signaux de sortie à droite en PVC (ref. F 60 14 selon Directive Européenne 92/58/CEE ou ref. F 60 19 selon EN ISO 7010) pour application sur le mur;
- 2 lamelles auto-adhésives et anti-dérapantes en polycarbonate pour application au sol, perpendiculairement au mur;
- 1 lamelle auto-adhésive et anti-dérapante en polycarbonate pour application au sol, parallèle à la porte;
- 1 signal en polycarbonate auto-adhésif et anti-dérapant, pour application au sol (ref. F 61 83 selon Directive Européenne 92/58/CEE ou ref. F 61 81 selon EN ISO 7010).

Selon la Directive Européenne 92/58/CEE ou Selon la EN ISO 7010 (Kit à gauche):

Composé d'un signal en PVC photoluminescent  Sinalux® de bandes et signaux em PVC photoluminescent

 Sinalux®-LLL et lamelles et signal en polycarbonate

 Sinalux®-LLL:

- 1 signal en PVC (ref.F 40 58);
- 4 bandes en PVC pour application horizontale sur le mur;
- 2 bandes en PVC pour application verticale sur le mur;
- 2 signaux de sortie à gauche en PVC (ref. F 60 11 selon Directive Européenne 92/58/CEE ou ref.F 60 23 selon EN ISO 7010) pour application sur le mur;
- 2 lamelles auto-adhésives et anti-dérapantes en polycarbonate pour application au sol, perpendiculairement au mur;
- 1 lamelle auto-adhésive et anti-dérapante en polycarbonate pour application au sol parallèle à la porte;
- 1 signal en polycarbonate auto-adhésif et anti-dérapant, pour application au sol (ref. F 61 84 selon Directive Européenne 92/58/CEE ou ref. F 61 82 selon EN ISO 7010).

Kit avec évacuation à droite de largeur 57mm Directive Européenne 92/58/CEE F 63 01

Kit avec évacuation à droite de largeur 57mm EN ISO 7010 F 63 02

Kit avec évacuation à droite de largeur 83 mm Directive Européenne 92/58/CEE F 63 03

Kit avec évacuation à droite de largeur 83 mm EN ISO 7010 F 63 04

Kit avec évacuation à gauche de largeur 57mm Directive Européenne 92/58/CEE F 63 05

Kit avec évacuation à gauche de largeur 57mm EN ISO 7010 F 63 06

Kit avec évacuation à gauche de largeur 83 mm Directive Européenne 92/58/CEE F 63 07

Kit avec évacuation à gauche de largeur 83 mm EN ISO 7010 F 63 08

Kit de repérage de porte "issue de secours"

En cas de propagation et d'accumulation de fumées, tous les panneaux de signalisation au niveau supérieur ne sont plus visibles. Il faut donc utiliser des signaux au niveau inférieur (0.30m du sol) (*) qui resteront toujours visibles, permettant ainsi la localisation et la signalisation des portes de sortie.

Selon la Directive Européenne 92/58/CEE ou selon la EN ISO 7010:

Le kit est composé de bandes et de signaux en PVC photoluminescent Sinalux®-LLL:

- 4 bandes pour application horizontale
- 1 bande pour application verticale
- 1 signal de sortie à gauche (ref. F 60 11 selon Directive Européenne 92/58/CEE ou ref. F 60 23 selon EN ISO 7010)
- 1 signal de sortie à droite (ref. F 60 14 selon Directive Européenne 92/58/CEE ou ref. F 60 19 selon EN ISO 7010)
- 1 signal de porte du côté droit (ref. F 60 01 selon Directive Européenne 92/58/CEE ou ref. F 60 03 selon EN ISO 7010)
- 1 signal de porte du côté gauche (ref. F 60 02 selon Directive Européenne 92/58/CEE ou ref. F 60 04 selon EN ISO 7010).

(*) 0.40m selon la norme NF X08-050-2



Kit de largeur 57mm
Directive Européenne 92/58/CEE F 63 11

Kit de largeur 83 mm
Directive Européenne 92/58/CEE F 63 12

Kit de largeur 57mm EN ISO 7010 F 63 13

Kit de largeur 83 mm EN ISO 7010 F 63 14

Kits de repérage d'encadrement de porte

L'utilisation de bandes photoluminescentes autour de la porte permet d'identifier parfaitement l'espace à travers lequel l'utilisateur doit passer dans une situation d'urgence.

Kit d'encadrement de porte simple, composé de:

- 5 bandes en PVC photoluminescent Sinalux®-LLL. Chaque bande a une dimension de 1200x35mm.

On doit utiliser deux bandes de chaque côté de la porte et une pour la partie supérieure.

Kit d'encadrement de porte double, composé de:

- 6 bandes en PVC photoluminescent Sinalux®-LLL. Chaque bande a une dimension de 1200x35mm.

On doit utiliser deux bandes de chaque côté de la porte et les deux autres pour la partie supérieure, qui devront être coupées en fonction de la largeur de la porte.



Kit d'encadrement de porte simple F 63 15

Kit d'encadrement de porte double F 63 16

Kit de repérage des mains courantes en vinyle Sinalux®

Toute main courante doit répondre à l'exigence suivante:

- être différenciée de la paroi support grâce à un éclairage particulier ou à un contraste visuel.

Les kits sont constitués de:

- 7 lamelles de vinyle photoluminescent auto-adhésif de 0.2mm d'épaisseur, qui permettent de signaler une main courante entre deux étages consécutifs. Chaque lamelle a une longueur de 900mm. Il suffira alors de choisir la largeur de la lamelle en fonction de la configuration et de la largeur de la main courante.



7 lamelles de 900x16mm F 63 21

7 lamelles de 900x27mm F 63 22

7 lamelles de 900x35mm F 63 23

Protection de nez de marches et profilés pour le sol

Profilés développés pour protéger les nez de marches ou pour des sols irréguliers, dotés de propriétés antidérapantes et photoluminescentes. Ces produits se composent d'une base en aluminium qui contient des rainures sur toute sa longueur, augmentant la résistance au glissement, même en présence d'huiles. Caractéristiques: Base aluminium.

Les protections de marche et les profilés pour sols irréguliers sont disponibles en 3 versions:

- Polycarbonate photoluminescent antidérapant (F 63 31 et F 63 34)

Ce produit permet la combinaison parfaite de propriétés antidérapantes et de signalisation, même dans l'obscurité, des cheminements d'évacuation et des limites d'escalier (marche et contremarche).

- Polycarbonate photoluminescent antidérapant et revêtement PVC antidérapant (F 63 32 et F 63 35)

Ce produit est composé de deux matières disposées sur toute la longueur de la surface du produit, combinant propriétés photoluminescentes antidérapantes, qui permet la signalisation des escaliers (marche et contremarche), ainsi que des cheminements d'évacuation, avec une zone de plus grande résistance au glissement, non photoluminescente.

- Revêtement PVC antidérapant (F 63 33 et F 63 36)

Ce produit a une plus grande résistance au glissement.

Dimensions: selon dessins techniques.

Les articles sont fournis dans les dimensions souhaitées (dans des longueurs maximales jusqu'à 3 mètres) et avec adhésif double face à haute adhérence, afin de permettre une application facile.

Protection de nez de marches

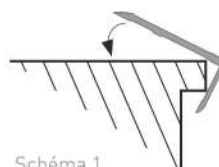


Schéma 1 Schéma 2
Appliquer le profil en deux points, comme indiqué sur le schéma 1, et le faire pivoter vers l'avant jusqu'à ce qu'il adhère, schéma 2.

Profilés pour le sol



Signalisation pour locaux industriels



F 64 01



F 64 02



F 64 03



F 64 04



F 64 05



F 64 06



F 64 07



F 64 08



F 64 09



F 64 10



F 64 11



F 64 12



(mm)
200x200
400x400
600x600

Signaux en polycarbonate auto-adhésif et anti-dérapant de 0,3mm pour application au sol



F 64 51



F 64 52



F 64 53



F 64 54



F 64 55



(mm)
200x200
400x400
600x600



F 65 01



F 65 02



F 65 03



F 65 04



F 65 05



F 65 06



F 65 07



F 65 31



F 65 32



F 65 33



F 65 51



F 65 52



F 65 53



F 65 54



F 65 55

Signalisation pour locaux industriels

(mm)
300x150
400x200
600x300



F 65 61



F 65 62



F 65 63



F 65 64



F 65 66



F 65 67



F 65 68



F 65 69

(mm)
200x400
300x600



F 63 91



F 63 92



F 63 93



F 63 94



F 63 95



F 63 96



F 63 97



F 63 98

Signaux en polycarbonate auto-adhésif et antidérapant de 0,3mm pour application au sol.



Système de signalisation d'évacuation pour immeubles de grande hauteur (IGH)



Des incendies récents dans des immeubles de grande hauteur, comme par exemple One Meridian Square (EUA), Torre Este Parque Central (Venezuela), World Trade Center (EUA) et Torre Windsor (Espagne) ont démontré des difficultés sérieuses en ce qui concerne l'évacuation des personnes ainsi que leur sécurité.

Une évacuation sûre dans ce type d'édifice exige une installation complète de toute la signalisation d'évacuation nécessaire jusqu'à un point de rassemblement dans une zone sécurisée et ceci en appliquant plus de signalisation que le minimum exigé par la législation et les normes. Cette signalisation devra être basée sur le nombre d'étages, sur le nombre maximal de personnes pouvant être dans l'immeuble et sur les caractéristiques spécifiques de l'immeuble. Un environnement sûr est un environnement dans lequel les personnes peuvent rentrer et être en sécurité, un environnement dans lequel en cas d'urgence les personnes pourront se guider facilement pour atteindre une zone sécurisée.

Le Département des Immeubles de New York (NYC department of Buildings) a promulgué la loi locale 26/04 de 2004 (Local Law 26/04) qui amende le code de construction de la Ville de New York (Building Code of the City of New York) en modifiant la section 27-383:

«Tous les immeubles de bureau de 75 pieds (~22,5 mètres) de hauteur ou plus doivent installer du marquage photoluminescent sur les portes vers les sorties et dans les cages d'escalier vers les sorties... »

« Cette norme est prévue pour prescrire les exigences minimales pour un guidage d'évacuation photoluminescent qui aidera l'évacuation dans des immeubles en cas de défaillance de l'éclairage et de l'éclairage de secours... »

Sachant que les cages d'escalier d'évacuation sont un des problèmes principaux des immeubles de grande hauteur, un système de signalisation spécifique fournissant de l'information et du guidage régulier et cohérent tout au long du cheminement d'évacuation a été développé. Ce système permet aux occupants d'agir d'une manière correcte et sécurisée, diminuant la confusion et la panique en cas d'une évacuation d'urgence.

Au Canada, les marquages photoluminescents ont été développés pour les immeubles de bureaux fédéraux, mais leur utilisation s'est aujourd'hui étendue à tous les bâtiments dont les cages d'escaliers servent de voie d'issue pour l'évacuation des occupants. Les marquages photoluminescents ne remplacent pas, mais complètent les autres signalisations de secours requises par le Code national du bâtiment du Canada, et leur installation doit, dans tous les cas, être vérifiée et approuvée par les autorités compétentes. Le Guide d'installation de systèmes de signalisation photoluminescents dans les cages d'escaliers de bâtiments de 2008 a été publié par l'Institut de recherche en construction du Conseil National de Recherches du Canada (IRC-CNRC).

Ce système utilisant des éléments ④ Sinalux® & ④ Sinalux®-LLL est composé des produits suivants :

- Des signaux d'identification des escaliers
- Des signaux d'identification des étages
- Des signaux des étages encore à parcourir jusqu'à la sortie
- Des signaux d'évacuation
- Des bandes pour un balisage mural
- Des lamelles auto-adhésives et anti-dérapantes pour signaler les escaliers (marches et contre-marches)

Système de signalisation d'évacuation pour immeubles de grande hauteur (IGH)



A Signalisation spécifique **Sinalux®** de cage d'escalier, à poser en position haute, supérieure à 1,8 mètres [voir page 121];

B Signalisation spécifique **Sinalux®** du nombre d'étages encore à parcourir pour atteindre l'étage de sortie, à poser en position haute, supérieure à 1,8 mètres [voir page 121];

C Signalisation spécifique **Sinalux®-LLL** de cage d'escalier, à poser sur les parois entre les bandes murales **Sinalux®-LLL**. Le haut des signaux et des bandes ne doit en aucun cas être à plus de 0,30m (*) du sol [voir page 122];

D Signalisation spécifique **Sinalux®-LLL** du nombre d'étages encore à parcourir pour atteindre l'étage de sortie, à poser sur les parois entre les bandes murales **Sinalux®-LLL**. Le haut des signaux et des bandes ne doit en aucun cas être à plus de 0,30m du sol [voir page 122];

E Signalisation spécifique de cage d'escalier auto-adhésive et anti-dérapante **Sinalux®-LLL** en polycarbonate, à intercaler entre les lamelles au sol [voir page 122];

F Signalisation spécifique auto-adhésive et anti-dérapante **Sinalux®-LLL** en polycarbonate du numéro de l'étage, à intercaler entre les lamelles au sol [voir page 123];

G Signalisation spécifique auto-adhésive et anti-dérapante **Sinalux®-LLL** en polycarbonate du nombre d'étages encore à parcourir pour atteindre l'étage de sortie, à intercaler entre les lamelles au sol [voir page 123];

H Signaux d'évacuation **Sinalux®** à poser en position haute supérieure à 1,8 mètres [voir pages 22 à 26];

I Signaux d'évacuation **Sinalux®-LLL** à poser sur les parois entre les bandes murales **Sinalux®-LLL**. Le haut des signaux et des bandes ne doit en aucun cas être à plus de 0,30m (*) du sol [voir pages 110 et 111];

J Bandes **Sinalux®-LLL**. Le haut des bandes et des signaux ne doit en aucun cas être à plus de 0,3m du sol (*) [voir page 111];

K Lamelles et "L" auto-adhésives et anti-dérapantes en polycarbonate **Sinalux®-LLL** à poser sur le sol [voir pages 111, 112 et 113].

(*) 0,40m selon la norme NF X08-050-2

Système de signalisation d'évacuation pour immeubles de grande hauteur (IGH)

A Signalisation spécifique de cage d'escalier **Sinalux®**. Signaux à poser sur le mur pour identifier la cage d'escalier (à poser en position haute supérieure à 1,8m).



B Signalisation spécifique **Sinalux®** du nombre d'étages encore à parcourir pour atteindre l'étage de sortie. Signaux à poser sur le mur (à poser en position haute supérieure à 1,8m).



Système de signalisation d'évacuation pour immeubles de grande hauteur (IGH)

- C** Signalisation spécifique **Sinalux®-LLL** de cage d'escalier.
Signaux pour intercaler entre les bandes murales (balisage vertical). Le haut des signaux ne doit en aucun cas être à plus de 0.30 (*) du sol.

(mm)
107x57
158x83



- D** Signalisation spécifique **Sinalux®-LLL** du nombre d'étages encore à parcourir pour atteindre l'étage de sortie. Signaux pour intercaler entre les bandes murales (balisage vertical). Le haut des signaux ne doit en aucun cas être à plus de 0.30m (*) du sol.

(mm)
107x57
158x83



- E** Signalisation spécifique de cage d'escalier auto-adhésive et anti-dérapante **Sinalux®-LLL** en polycarbonate.
Signaux auto-adhésifs pour intercaler entre les lamelles au sol (balisage horizontal sur le sol).



(mm)
107x57
158x83



(*) 0.40m selon la norme NF X08-050-2

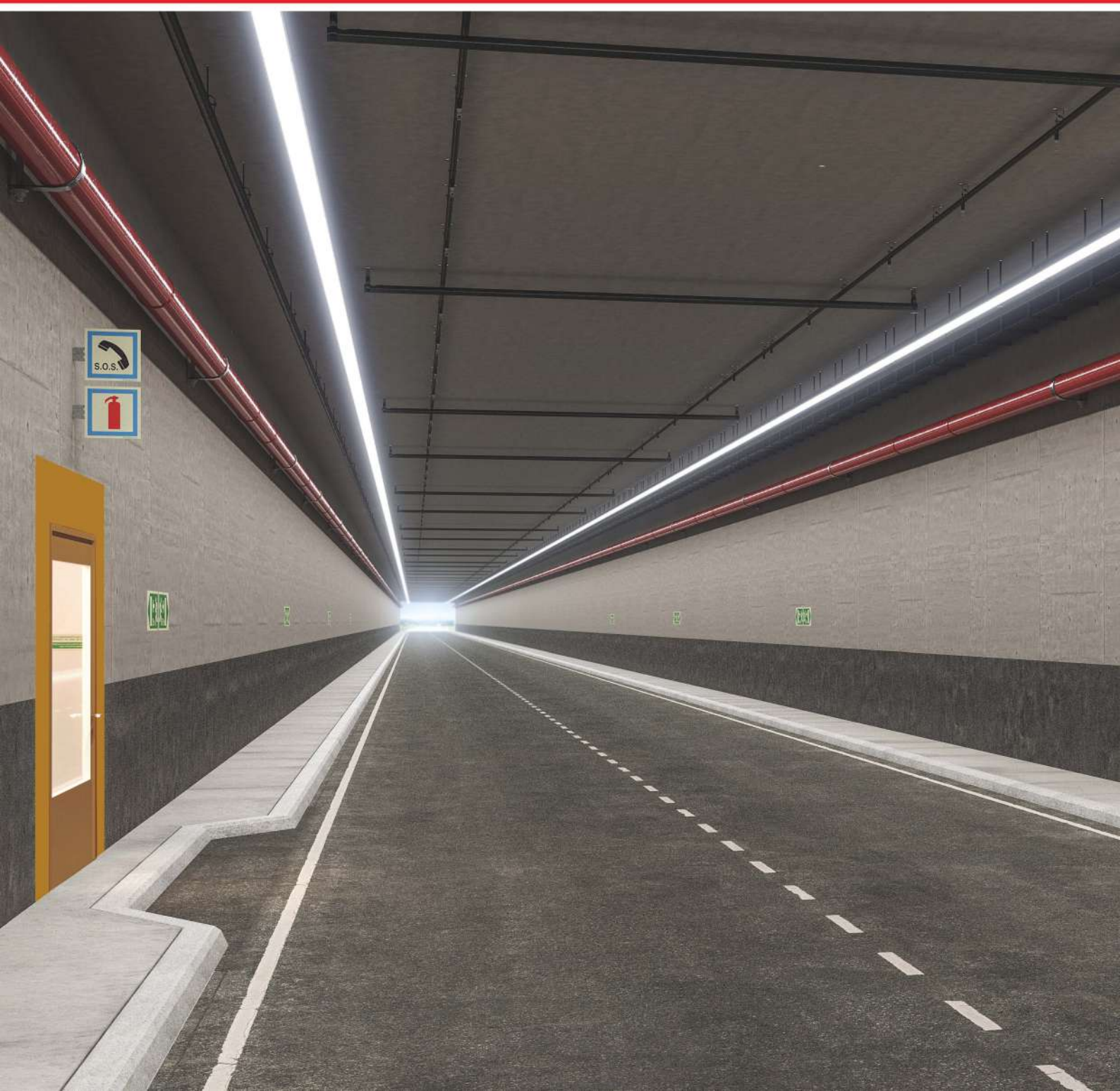
Système de signalisation d'évacuation pour immeubles de grande hauteur (IGH)

F Signalisation spécifique auto-adhésive et anti-dérapante  **Sinalux®-LLL** en polycarbonate.
Signaux auto-adhésifs pour intercaler entre les lamelles au sol (balisage horizontal sur le sol).

Sous-sol -4 F 68 01	Sous-sol -3 F 68 02	Sous-sol -2 F 68 03	Sous-sol -1 F 68 04	Rez-de-chaussée F 68 05	1er Étage F 68 06	 (mm) 107x57 158x83
2ème Étage F 68 07	3ème Étage F 68 08	4ème Étage F 68 09	5ème Étage F 68 10	6ème Étage F 68 11	7ème Étage F 68 12	
8ème Étage F 68 13	9ème Étage F 68 14	10ème Étage F 68 15	11ème Étage F 68 16	12ème Étage F 68 17	13ème Étage F 68 18	
14ème Étage F 68 19	15ème Étage F 68 20	16ème Étage F 68 21	17ème Étage F 68 22	18ème Étage F 68 23	19ème Étage F 68 24	

G Signalisation spécifique auto-adhésive et anti-dérapante  **Sinalux®-LLL** en polycarbonate du nombre d'étages encore à parcourir pour atteindre l'étage de sortie.
Signaux auto-adhésifs pour intercaler entre les lamelles au sol (balisage horizontal sur le sol).

						Étage de sortie F 68 51	↑ 1 étage jusqu'à la sortie F 68 52	4 (mm) 57x107 83x158
↑ 2 étages jusqu'à la sortie F 68 53	↑ 3 étages jusqu'à la sortie F 68 54	↑ 4 étages jusqu'à la sortie F 68 55	↑ 5 étages jusqu'à la sortie F 68 56	↑ 6 étages jusqu'à la sortie F 68 57	↑ 7 étages jusqu'à la sortie F 68 58	↑ 8 étages jusqu'à la sortie F 68 59	↑ 9 étages jusqu'à la sortie F 68 60	↑ 10 étages jusqu'à la sortie F 68 61
↑ 11 étages jusqu'à la sortie F 68 62	↑ 12 étages jusqu'à la sortie F 68 63	↑ 13 étages jusqu'à la sortie F 68 64	↑ 14 étages jusqu'à la sortie F 68 65	↑ 15 étages jusqu'à la sortie F 68 66	↑ 16 étages jusqu'à la sortie F 68 67	↑ 17 étages jusqu'à la sortie F 68 68	↑ 18 étages jusqu'à la sortie F 68 69	↑ 19 étages jusqu'à la sortie F 68 70





SIGNALISATION DE SÉCURITÉ PHOTOLUMINESCENTE EN
ALUMINIUM POUR TUNNELS ROUTIERS ET FERROVIAIRES



Signalisation photoluminescente en aluminium pour tunnels Selon la Directive 2004/54/CE du Parlement et du Conseil Européen

Dans un environnement fermé comme les tunnels routiers et ferroviaires, les accidents, en particulier les incendies, peuvent avoir des conséquences tragiques. Ce risque augmente avec le manque d'information, de communication et d'équipements de sécurité.

Il est fondamental de garantir que dans les 10 à 15 premières minutes les usagers assurent leur propre sauvetage et puissent intervenir de manière immédiate pour éviter des dommages conséquents (principe d'auto-évacuation).

La signalisation de sécurité photoluminescente **Sinalux® AL** pour tunnels permet une réduction efficace des risques en mettant en évidence la présence des sorties de secours et des équipements de lutte contre l'incendie, en minimisant les situations de panique.

La signalisation de sécurité photoluminescente **Sinalux® AL** pour tunnels est produite sur une base aluminium, garantissant un meilleur résultat en conditions extrêmes.



Signaux d'évacuation

Signaux qui indiquent la distance vers les 2 issues de secours les plus proches dans les 2 directions (gauche et droite). Ces signaux doivent être installés tous les 25 mètres à une hauteur entre 1,10 et 1,50 mètres.



Issue de secours à 25 mètres vers la gauche, et à 475 mètres vers la droite.



Issue de secours à 50 mètres vers la gauche, et à 450 mètres vers la droite.



Un autre mode d'installation consiste à superposer les signaux avec en premier le signal informant l'issue de secours la plus proche.



C Niches de sécurité

Les niches de sécurité doivent être équipées d'un téléphone d'appel d'urgence et d'au moins un extincteur. Des consignes en plusieurs langues devront indiquer que le local n'assure pas de protection en cas d'incendie.



D Les portes des issues de secours doivent être numérotées.

2 3

E Signalisation des équipements de lutte contre l'incendie

Les équipements de lutte contre l'incendie doivent être installés tous les 150 mètres.



F Issues de secours

La distance maximale entre 2 issues de secours est de 500 mètres. Ces issues peuvent déboucher sur une galerie d'évacuation ou sur une zone de refuge.



G La distance maximale entre 2 niches de sécurité est de 1000 mètres.

H Voir Signaux de très grandes dimensions page 136

Issue de secours

Exemple d'une galerie d'évacuation qui mène vers l'extérieur, comportant des informations et indications à suivre pour les occupants.

A

Plan d'évacuation d'une issue de secours composé d'une consigne et d'un plan de l'issue. Un autre plan représentant les environs, peut être affiché à côté de la porte qui donne sur l'extérieur (voir page 137).

B

Consigne pour Personnes à Mobilité Réduite PMR (voir page 137).

C

Signalisation directionnelle et d'information sur le local dans lequel on se trouve (voir page 137).



D Voir page 137 **E** Voir page 129 **F** Voir page 133 **G** Balisage au sol Sinalux®-LLL (voir pages 105 à 118).

Directive 2004/54/CE du Parlement et du Conseil Européen

Ainsi que ses transpositions en lois nationales, concernant les exigences de sécurité minimales applicables aux tunnels de plus de 500 mètres du réseau transeuropéen.

Suite aux conclusions dans le Livre Blanc de la Commission des communautés européennes du 12 septembre 2001 intitulé "La politique européenne des transports à l'horizon 2010: l'heure des choix", le groupe spécial multidisciplinaire d'experts sur la sécurité dans les tunnels auprès du Conseil Économique et Social des Nations Unies a fait son rapport final le 10 décembre 2001.

Ayant comme objectifs de prévenir les accidents et les incendies dans les tunnels et de limiter leurs conséquences, les experts se prononcent, en premier lieu, pour limiter les conséquences, de "réunir toutes les conditions préalables pour que les personnes directement impliquées assurent leur propre sauvetage".

C'est en vue de cette conclusion majeure qu'apparaît l'importance primordiale d'une signalisation de sécurité correcte dans les tunnels.

Ainsi, pour prévenir les accidents dans les tunnels et leurs répercussions, le Parlement et le Conseil Européen ont approuvé la Directive Européenne 2004/54/CE en date du 29 avril 2004 concernant les exigences de sécurité minimales applicables aux tunnels du réseau routier transeuropéen.

Support aluminium pour type 2 (drapeau) et type P (panoramique) :

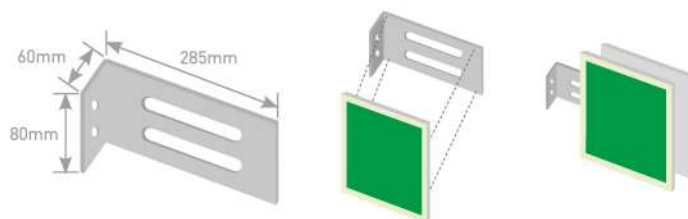
Les types de signaux
⊗ Sinalux® AL peuvent
être :

Type 1 - parallèle au mur

Type 2 - perpendiculaire
au mur avec un support
adapté



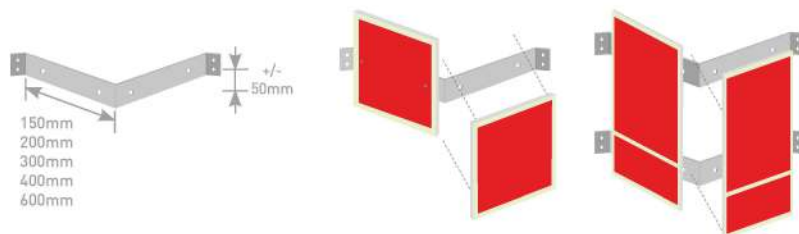
F AA T2



Type P - 2 signaux sur
un angle de 90°

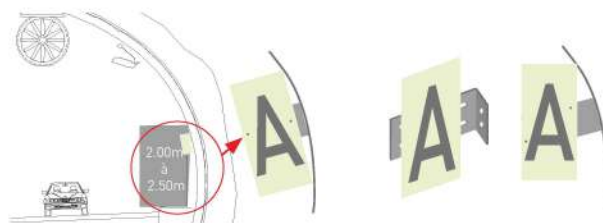


F AA TP



Exemple de montage de signaux à double face dans un tunnel (type 2 drapeau et type P Panoramique)

Etant données les caractéristiques particulières courbées des tunnels, l'installation des signaux directement sur les parois des tunnels n'est pas recommandée. Le support ⊗ Sinalux® pour type 2 (drapeau) et type P (panoramique) compense l'effet de courbure, permettant au signal de rester vertical.



Caractéristiques techniques

Signaux et bandes pour parois: Aluminium de 2 mm d'épaisseur, photoluminescent de très haute intensité lumineuse, atteinte avec une excitation de lumière de seulement 25 lux.

Impression: Par sérigraphie, avec des teintes de couleur mate de haute qualité et résistantes aux rayonnements UV, garantie 5 ans.

Surface: Antistatique et facile à nettoyer.

Caractéristiques chimiques: Non-radioactives, sans phosphore ni plomb.

Caractéristique de luminosité En prenant en compte une excitation de 1000 lux, pendant 5 minutes, avec une lampe - 6500K			
Normes	Intensité lumineuse (mcd/m²)		Autonomie Temps avec une intensité lumineuse supérieure à 0,3 mcd/m²
	10 minutes	60 minutes	
NF X08-050-2	140	20	...
ISO 16069	140	20	1800 minutes
⊗ Sinalux® AL	150	21	2000 minutes

Caractéristique de luminosité En prenant en compte une excitation de 25 lux, pendant 15 minutes, avec une lampe 4000K			
Normes	Intensité lumineuse (mcd/m²)		
	10 minutes	60 minutes	90 minutes
NF X08-050-2	30	7	...
ISO 16069	30	7	5
⊗ Sinalux® AL	80	10	5.5

Signalisation des issues de secours

France , Belgique et Luxembourg (entre autres) ont ratifié la convention internationale sur la signalisation routière signée à Vienne le 8 novembre 1968 et les accords européens signés à Genève le 1er mai 1971, qui prescrivent que l'uniformité internationale des signaux et symboles routiers et des marques routières est nécessaire pour faciliter la circulation routière internationale et pour accroître la sécurité sur la route.

En France, selon l'Instruction Ministérielle sur la signalisation routière:

- la première partie: généralités (arrêté du 7 juin 1977 modifié);
 - la cinquième partie: Signalisation d'indication, des services et de repérage:
- «Les panneaux Dp2a et Dp2b sont rétro réfléchissants ou lumineux.»

De plus, selon l'Arrêté du 8 novembre 2006 fixant les exigences de sécurité minimales applicables aux tunnels de plus de 500 mètres du réseau transeuropéen: « L'éclairage d'évacuation, tel qu'un balisage lumineux, situé à une hauteur qui n'est pas supérieure à 1,5 mètre, guide les usagers pour évacuer le tunnel à pied en cas d'urgence. »

	France	Belgique	Luxembourg
F7001	CE30a	F52b	E,31a
F7002	CE30b	F52a	E,31a



F 70 01



F 70 02



[mm]
400x400
500x500

	France	Belgique	Luxembourg
F7011	Dp2a	F52 bis	E,31b
F7012	Dp2b	F52 bis	E,31b



F 70 11



F 70 12



[mm]
700x200

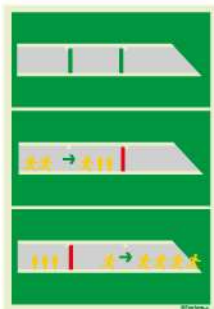
Prix sur demande.



Suisse – Selon la Directive ASTRA 13010 Signalisation des dispositifs de sécurité dans les tunnels routiers en aluminium ou en acier inoxydable

(mm)
250x67(*)
350x500
500x700
297x420(**)

Prix sur demande.



F 71 11



(*) F 70 25



F 70 21



F 70 22



F 70 23



F 70 24



Caractéristiques techniques

En prenant en compte une stimulation de 30 lux pendant 30 minutes avec une lampe fluorescente 4000K

Normes	Intensité lumineuse [mcd/m²]		
	2 minutes	10 minutes	20 minutes
ASTRA 13010	200	80	40
Ⓢ Sinalux® AL	250	100	50

(mm)
600x300
1200x600(*)

Prix sur demande.



(*) F 70 45



F 70 26

Signalisation pour tunnels ferroviaires selon la réglementation RTE et CFF I-20036

(mm)
600x300
1200x600

Prix sur demande.



F 71 20

Caractéristiques techniques

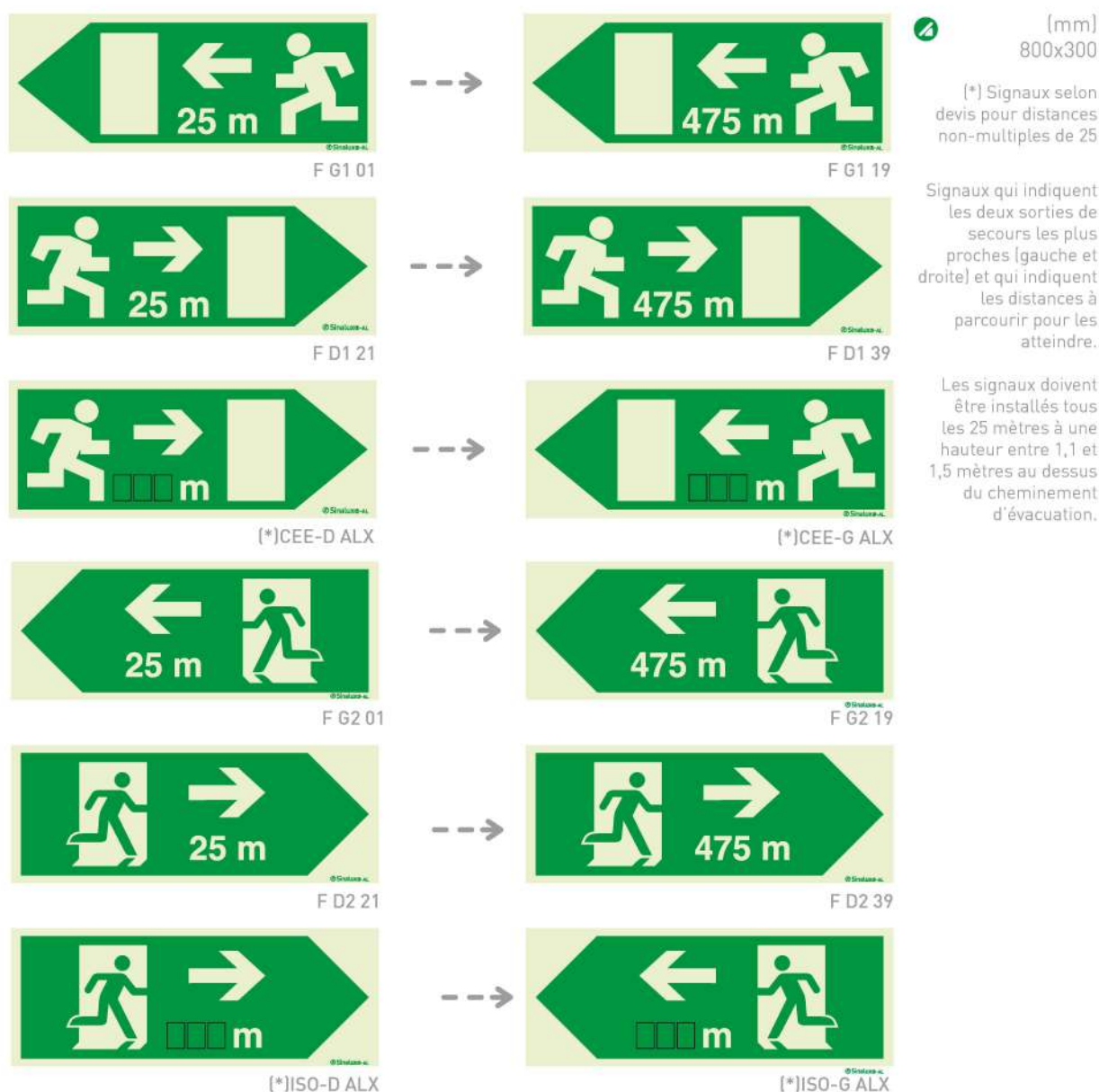
En prenant en compte une stimulation de 30 lux pendant 30 minutes avec une lampe fluorescente 4000K

Normes	Intensité lumineuse [mcd/m²]	
	10 minutes	60 minutes
I-20036	310	-
Ⓢ Sinalux® AL	320	45

Signalisation des issues de secours



Signalisation des cheminements d'évacuation



Signaux niches de sécurité

(mm)
400x300



F 72 01



F 72 02

(mm)
300x210



F 72 11



F 72 12

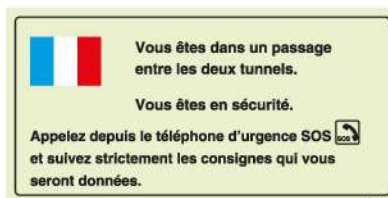


F 72 13



F 72 14

(mm)
500x250



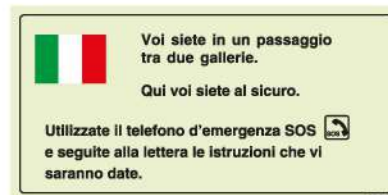
F 72 21



F 72 22



F 72 23



F 72 24

(mm)
300x80
600x120



F 72 31



F 72 32

Signalisation et localisation des équipements d'alerte de lutte contre l'incendie



F 72 51



F 72 52



(mm)
300x300
400x400



F 72 61

(mm)
300x200



F 72 65

(mm)
300x300



F 72 70

...



F 72 79



F 72 8A

...



F 72 8Z

(mm)
150x300

Signalisation et localisation des équipements de secours

(mm)
300x300
400x400



F 73 01



F 73 02



F 73 03



F 73 04



F 73 05



F 73 06



F 73 07



F 73 08



F 73 09



F 73 10



F 73 11



F 73 12



F 73 13



F 73 14



F 73 15

Signalisation des Points de rassemblement et Zones de Confinement

(mm)
300x300(1)
400x400(1)
600x600(1)
150x200(2)
200x300(2)
300x400(2)
400x600(2)



(1)F 73 21



(2)F 73 31



(2)F 73 32

Signalisation pour niches de sécurité

(mm)
300x100



F 73 51



F 73 52



F 73 53



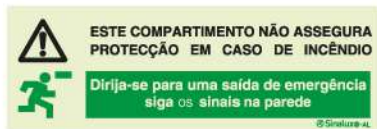
F 73 54



F 73 55



F 73 56



F 73 57



F 73 58



F 73 59



F 73 60



F 73 61

Signalisation et localisation des équipements d'alerte de lutte contre l'incendie



(mm)
300x300
400x400

F 74 01



F 74 02



F 74 03



F 74 04



F 74 05



F 74 06



F 74 07



F 74 08



F 74 09



F 74 10



F 74 11



F 74 12



F 74 13



F 74 14



F 74 15



F 74 16



F 74 21



(mm)
300x300
400x400



F 74 31



F 74 33



(mm)
300x400

Signaux de très grandes dimensions pour les sorties de secours des tunnels

En cas d'accident dans un tunnel, son évacuation rapide devra être assurée.

L'installation de signaux de très grandes dimensions auprès des sorties de secours permettra que celles-ci soient plus facilement identifiables et d'éviter les situations de panique.

Ces signaux, de la famille **Sinalux® AL** garantissent une évacuation rapide et contribuent sans aucun doute à l'augmentation des conditions d'autoprotection des personnes.

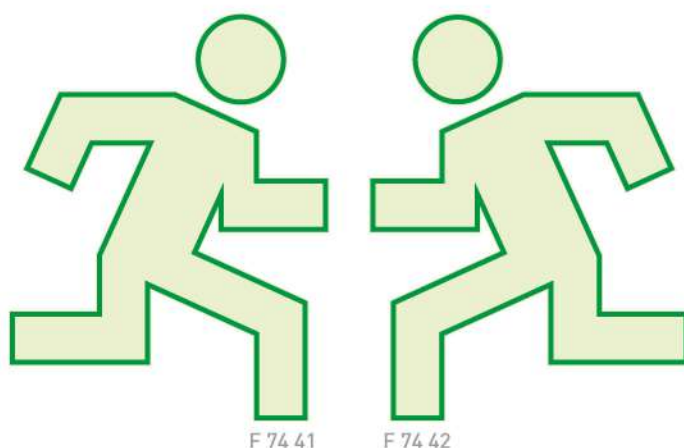
Tous les signaux de cette page sont disponibles sur demande en PVC

Sinalux® LLL.

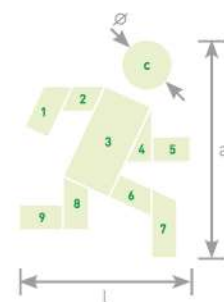


(mm)
 Ø 300
 Ø 400
 Ø 600

Ø - diamètre
 de la tête



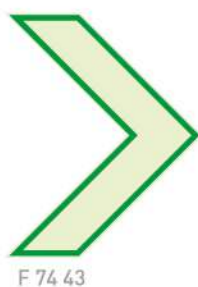
Signal fourni en 10 morceaux
 (disponible en 3 tailles selon
 le diamètre de la tête)



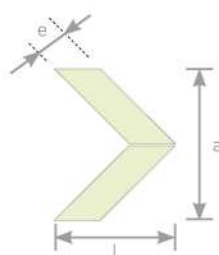
	c	l	a
Ø 300	300	1010	1320
Ø 400	400	1350	1765
Ø 600	600	2020	2640

(mm)
 83
 118
 149

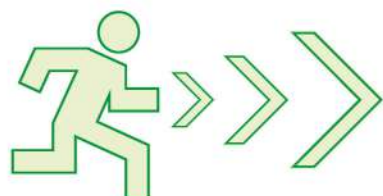
Largeur des
 bandes (e)



Signal fourni en 2 bandes



	e	l	a
83	83	310	390
118	118	500	680
149	149	740	1024



Les signaux de très grandes dimensions peuvent aussi être utilisés avec des flèches de tailles différentes.

Pour chacun des signaux de très grandes dimensions, on recommande l'installation de flèches de dimensions proportionnelles.

Par exemple, avec le signal de diamètre 300mm on devra installer les flèches de profil de 83mm.

Signaux pour Issue de secours d'un tunnel



F 74 51



F 74 52



(mm)
170x260

Disponibles sur demande en PVC et polycarbonate.



[*](1)F 74 55



(2)F 74 56



(3)F 74 57



(mm)
(1)130x330
(2)150x300
(3)450x200

[*]Prix sur demand



F 74 61



(mm)
500x280



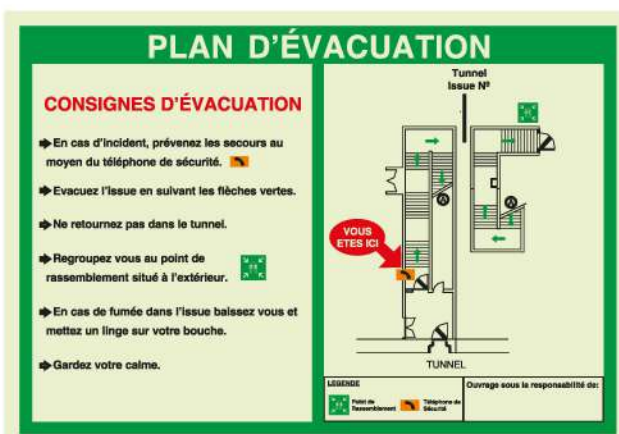
F 74 62



F 74 63



(1)F CS HF



(2)F PE HF



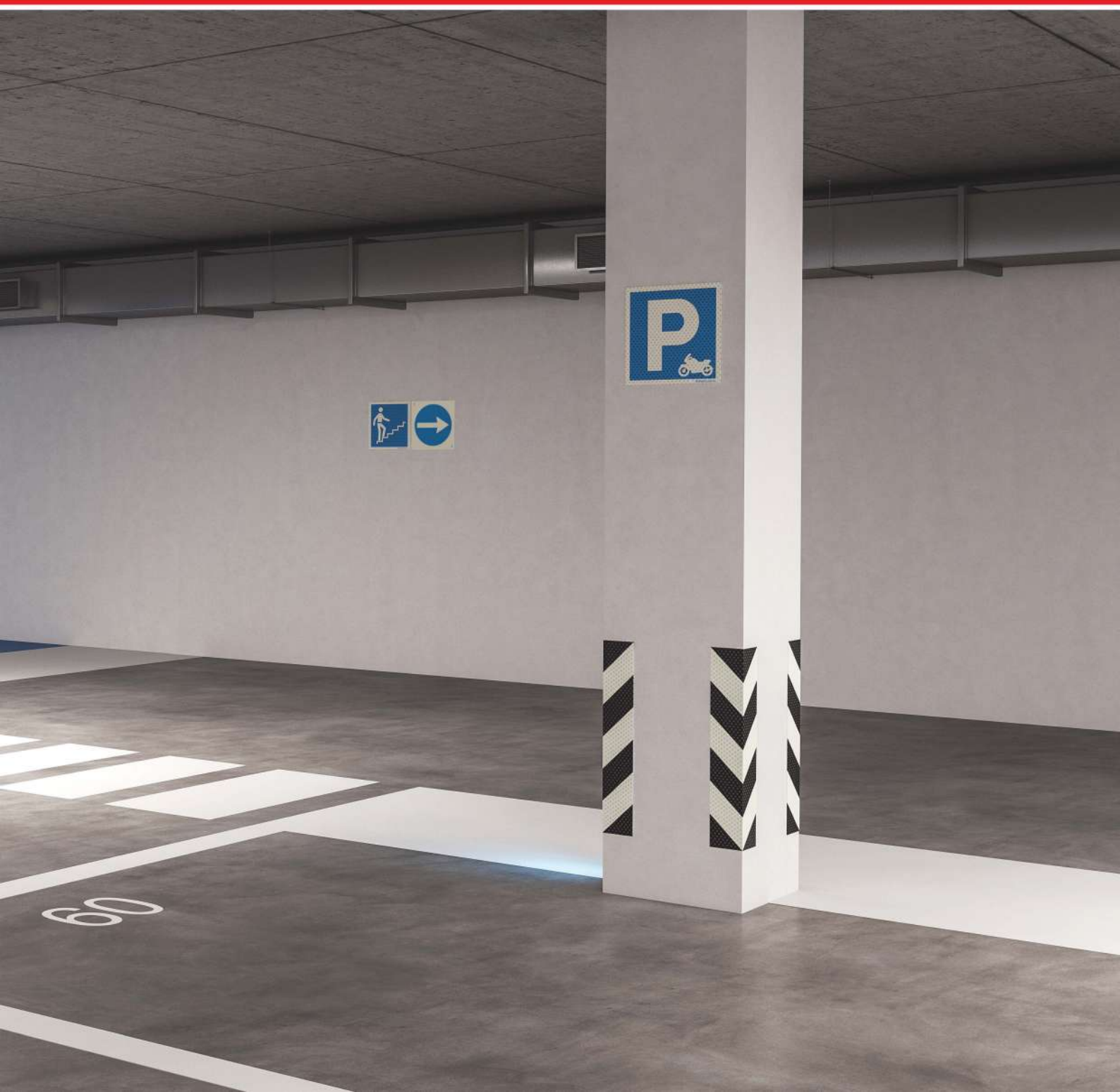
(mm)
(1)400x350
(2)500x350

Note: Prix sur demand





SIGNALISATION DE SÉCURITÉ RÉFLECTOLUMINESCENTE



Propriétés rétro réfléchissantes

La toile rétro réfléchissante utilisée dans les produits  **Sinalux®-RL** respecte les valeurs de coefficient de rétro réflexion spécifiées dans la norme européenne EN 12899-1 Signaux fixes de signalisation routière verticale - Partie 1: panneaux fixes.

Considérant un angle d'observation de 0.2° et un angle d'entrée de +30°, les valeurs du coefficient de rétro réflexion sont les suivantes:

Toile rétro réfléchissante de couleur blanche	Coefficient de rétro réflexion [CD]
EN 12899-1	24
 Sinalux®-RL	30

Propriétés photoluminescentes

En situation d'excitation avec une source lumineuse de 1000 lux durant 5 minutes, ils présentent les propriétés photoluminescentes suivantes:

Caractéristiques de luminosité			
Normes	Intensité lumineuse (mcd/m²)		Autonomie
	10 minutes	60 minutes	Temps avec une intensité lumineuse supérieure à 0,3 mcd/m²
NF X8-050-1:2003 et DIN 67510-1:2020	50 mcd/m² [*]	7 mcd/m² [*]	-
 Sinalux®-RL	57 mcd/m²	7 mcd/m²	845 minutes

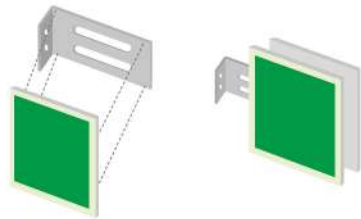
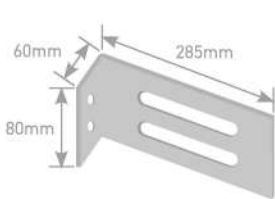
[*] Valeurs classe B.

Support aluminium pour type 2 (drapeau) et type P (panoramique) :

Les types de signaux  **Sinalux®-RL** peuvent être:
Type 1 - parallèle au mur
Type 2 - perpendiculaire au mur avec un support adapté



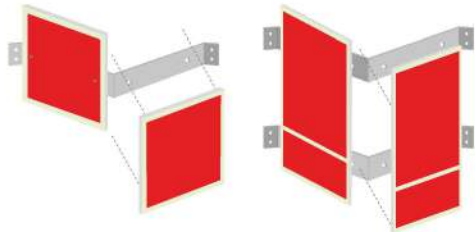
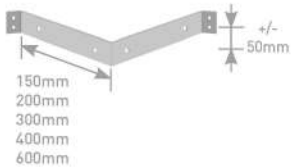
F AA T2



Type P - 2 signaux sur un angle de 90°



F AA TP



Signalisation Réflectoluminescente

Dans bien des situations, la circulation de véhicules et de piétons a lieu en simultané et dans un même espace – parcs de stationnement, entrepôts, mines, etc... – et cela suppose que l'information contenue dans la signalisation puisse être perçue par les deux protagonistes et dans différents cas de figure :

- Conducteurs de véhicules et piétons
- Situations de conduite feux allumés et circulation de piétons en l'absence de lumière

La signalisation réflectoluminescente  **Sinalux®-RL** est un produit innovateur au niveau mondial, dont la particularité est de réunir deux principes de signalisation: la signalisation rétro réfléchissante et la signalisation photoluminescente .

Ce système de signalisation a une double fonctionnalité:

- Sous l'incidence de la lumière externe (feux de véhicules), il répond comme un produit rétro réfléchissant, c'est à dire que la lumière incidente est renvoyée dans la direction d'où elle provient, permettant une visualisation totale de l'objet (caractéristique déjà utilisée dans la signalisation routière) ;
- En l'absence totale de lumière, il fonctionne comme un produit photoluminescent: ayant absorbé le rayon lumineux lors de son exposition à la lumière ambiante (ou à celle des véhicules) et en cas de noir total, les signaux resteront visibles pendant une période supérieure à 340 minutes, valeur minimale fixée par les normes.

 **Sinalux®-RL** est produit avec la génération de pigments LLL (Lignes de liaison photoluminescentes), spécialement conçus pour des situations où la lumière ambiante est très faible.

Cette signalisation innovatrice permet de garantir une réelle réduction des risques et la meilleure signalisation dans des situations distinctes.



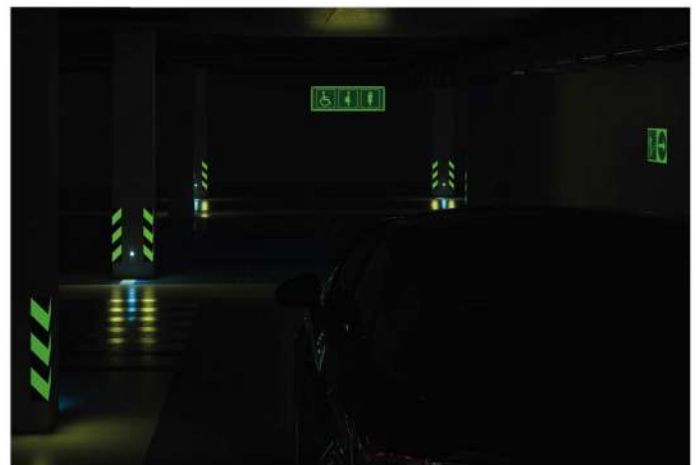
Effet rétro réfléchissant

Sécurité rétro réfléchissante pour les véhicules



Effet photoluminescent

Sécurité photoluminescente pour les piétons



Signalisation d'évacuation selon EN ISO 7010

(mm)
300x150
400x200



F 80 01



F 80 02



F 80 03



F 80 04



F 80 05



F 80 06



F 80 07



F 80 08

Signalisation d'évacuation selon la Directive Européenne 92/58/CEE

(mm)
300x150
400x200



F 80 21



F 80 22



F 80 23



F 80 24



F 80 25



F 80 26



F 80 27



F 80 28

Signalisation d'évacuation pour piliers

(mm)
300x400
400x600



F 80 41



F 80 42

Signalisation des premiers secours



Signaux d'équipements d'alerte et de lutte contre l'incendie

(mm)
200x200
300x300
400x400



F 81 01



F 81 02



F 81 03



F 81 04



F 81 05



F 81 06



F 81 07



F 81 08



F 81 09



F 81 10



F 81 11



F 81 12



F 81 13



F 81 14



F 81 15



F 81 16



F 81 17



F 81 18

(mm)
150x300



F 81 4A



F 81 4B

...



F 81 4Z



F 81 40



F 81 41

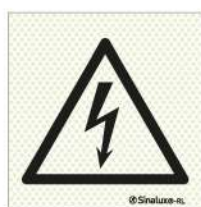
...



F 81 49

Signaux de danger et d'interdiction

(mm)
300x300



F 81 51



F 81 61



F 81 62



F 81 63

(mm)
300x200

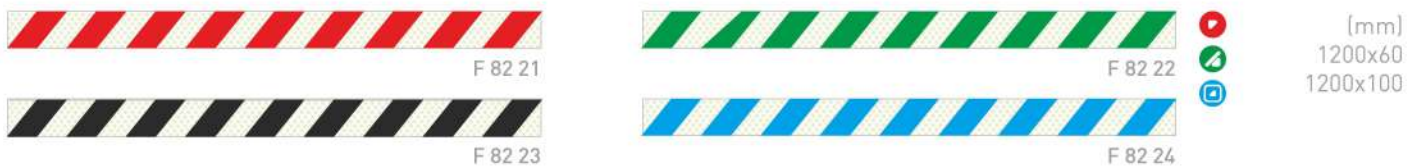


F 81 71

Obstacles et zones dangereuses



Bandes pour la délimitation d'obstacles

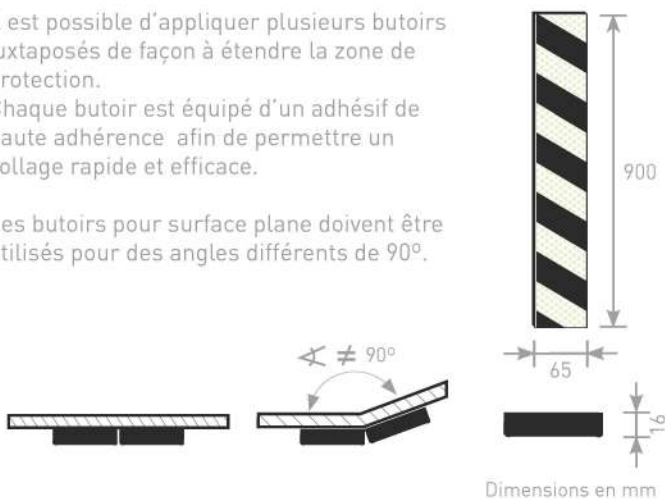


Butoirs de sécurité anti-choc pour surface plane

Il est possible d'appliquer plusieurs butoirs juxtaposés de façon à étendre la zone de protection.

Chaque butoir est équipé d'un adhésif de haute adhérence afin de permettre un collage rapide et efficace.

Les butoirs pour surface plane doivent être utilisés pour des angles différents de 90°.



Butoirs pour surface plane F 82 51

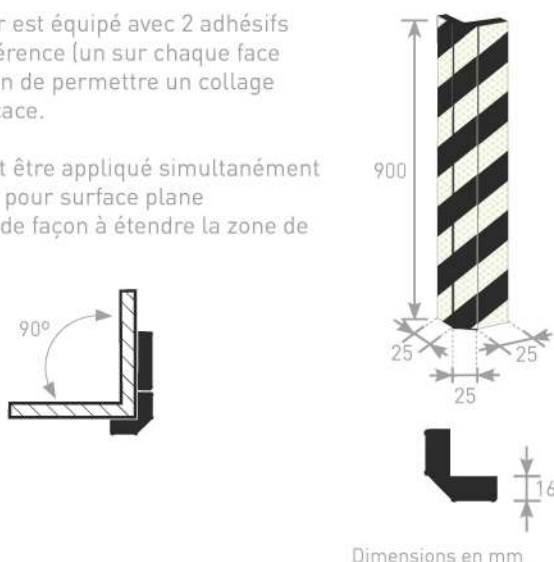
Caractéristiques techniques des butoirs:

- Matériau: néoprène cellulaire
- Résistance au feu: auto-extinguible (ex-classe M1)
- Revêtement avec une toile rétroréfléchissante et une matière photoluminescente

Butoirs de sécurité anti-choc pour angle

Chaque butoir est équipé avec 2 adhésifs de haute adhérence (un sur chaque face intérieure) afin de permettre un collage rapide et efficace.

Ce butoir peut être appliqué simultanément avec le butoir pour surface plane [Ref. F 82 51] de façon à étendre la zone de protection.



Butoirs pour angles F 82 52

Signaux pour les places de stationnement réservées aux personnes prioritaires

(mm)
200x200
300x300
400x400



F 83 01



F 83 02

Signaux divers pour parcs de stationnement

(mm)
200x200
300x300
400x400



F 84 01



F 84 02



F 84 03



F 84 04



F 84 05



F 84 06



F 84 07



F 84 08



F 84 09



F 84 10



F 84 11



F 84 12



F 84 21



F 84 22



F 84 23



F 84 24



F 84 25



F 84 26



F 84 27



F 84 28



F 84 29



F 84 30



F 84 31



F 84 32



F 84 33



F 84 34

Signaux pour les places de stationnement réservées aux personnes prioritaires



F 84 51



(mm)
600x200
900x300

Signaux divers pour parcs de stationnement



F 84 61



F 84 62



F 84 63



(mm)
300x300
400x400
600x600



F 84 64



F 84 65



F 84 66



F 84 67



F 84 68



F 84 69



F 84 70



F 84 71

Signalisation des issues de secours pour tunnels selon la Directive Européenne 92/58/CEE

(mm)
300x300

-  Ces signaux doivent être installés sur les connexions de passage à l'autre tunnel ou sur les connexions de passage vers une galerie d'évacuation.



F 85 01



F 85 02

(mm)
600x300



F 85 11



F 85 12



F 85 13



F 85 14

Signalisation des cheminements d'évacuation

(mm)
800x300

-  Signaux qui indiquent les deux sorties de secours les plus proches (gauche et droite) et qui indiquent les distances à parcourir pour les atteindre.
Les signaux doivent être installés tous les 25 mètres à une hauteur entre 1,1 et 1,5 mètres au dessus du cheminement d'évacuation.



F G3 01



F G3 19



F D3 21



F D3 39

Signalisation des issues de secours pour tunnels selon la norme EN ISO 7010

Ces signaux doivent être installés sur les connexions de passage à l'autre tunnel ou sur les connexions de passage vers une galerie d'évacuation.



(mm)
300x300



F 85 51



F 85 52



F 85 61



F 85 62



F 85 63



F 85 64



(mm)
600x300

Signalisation des cheminements d'évacuation

Signaux qui indiquent les deux sorties de secours les plus proches (gauche et droite) et qui indiquent les distances à parcourir pour les atteindre.

Les signaux doivent être installés tous les 25 mètres à une hauteur entre 1,1 et 1,5 mètres au dessus du cheminement d'évacuation.



(mm)
800x300



F G4 01



F G4 19



F D4 21



F D4 39

Signalisation spécifique pour tunnels

(mm)
300x300
400x400



F 86 01

(mm)
300x400



F 86 11

Signaux niches de sécurité

(mm)
300x100



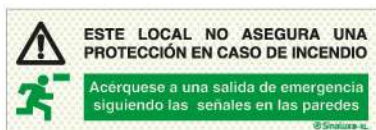
F 86 51



F 86 52



F 86 53



F 86 54



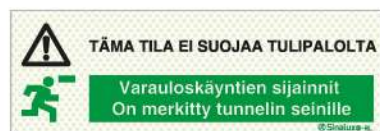
F 86 55



F 86 56



F 86 57



F 86 58



F 86 59

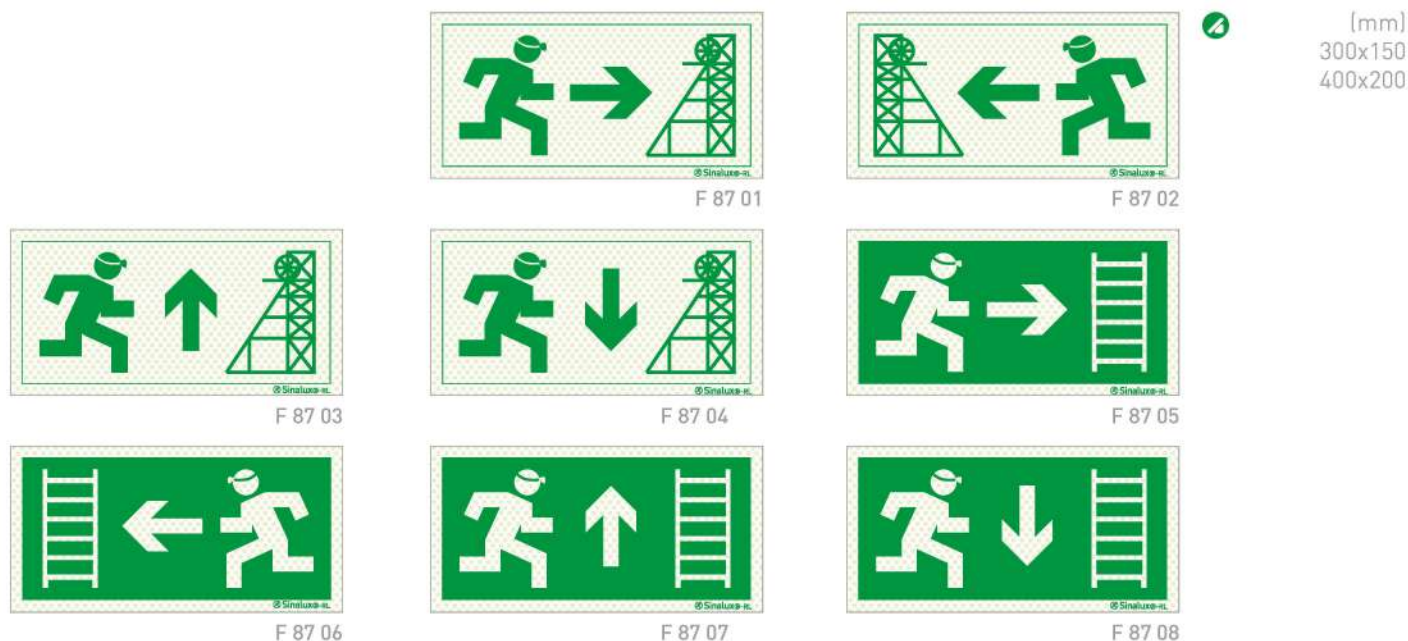


F 86 60



F 86 61

Signalisation d'évacuation pour mines



Signalisation de premiers secours pour mines



Signalisation de danger pour mines



Signalisation d'obligation pour mines



Voir notre catalogue
international
pour mines
"Reflectoluminescent
safety signs for mines"



Accessoires



+ ACCESSOIRES

Cadres Sinalux® en aluminium anodisé



Le cadre Sinalux® est l'accessoire idéal pour donner un plus esthétique à la signalisation de sécurité, permettant ainsi de se différencier. Doté d'un design discret et élégant, il est fabriqué avec un matériau noble qui crée un lien entre le signal et le mur. Son impact visuel n'entre pas en conflit avec le signal et permet une parfaite harmonie entre les 3 éléments (mur - cadre - signal).

Cadre clic-clac



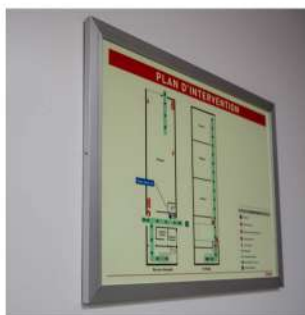
Ces cadres design permettent le remplacement des plans et consignes sans démontage. Disponible dans les dimensions A4, A3, A2, A1, A0.

Note: Les délais de livraison peuvent varier selon la disponibilité des produits en stock.

Cadre clic-clac

F 19 00

Cadre anti-vandalisme



Le cadre peut être installé se vissant à la paroi, lui donnant des caractéristiques d'anti-vandalisme.

Accessoires inclus:

- 2 vis
- 2 rondelles en nylon
- 2 vis à six pans
- Gabarit pour le marquage des trous

Note:

Le cadre est fourni avec ses accessoires, déjà monté avec le plan ou le signal sollicité, permettant ainsi une installation rapide. Il est applicable uniquement sur des signaux de forme carrée ou rectangle.

Cadre anti-vandalisme

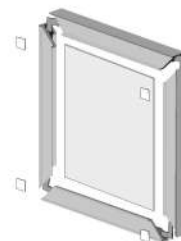
F 19 01

Cadre à monter



Chaque cadre est composé de:

- 4 profilés en aluminium;
- 4 équerres de liaison à emboîter;
- 4 carrés d'adhésif double face.



Cadre à monter

F 19 02

Cadre Slim Line



Le cadre est fourni monté avec le plan ou le signal sollicité, et prêt à une installation facile et rapide.

Le cadre Slim Line peut être installé par collage avec un adhésif double face (fourni) ou avec la colle Sinalux® selon la surface où il sera collé.

Cadre Slim Line

F 19 03

Fixation aimantée pour supports métalliques

④ **Sinalux*** peut désormais fournir tous les signaux de type 1 avec un revêtement magnétique qui adhère à toutes les surfaces métalliques appropriées.

Ce nouveau revêtement consiste en un caoutchouc magnétique composé d'une poudre de ferrite, qui est appliqué au dos du signal, permettant que les signaux ④ **Sinalux***, indépendamment de leur taille, adhèrent à n'importe quelle surface de métal.

Ces signaux vont offrir une solution alternative lorsqu'ils seront installés dans des applications telles que zones de stockage, locaux industriels, signalisation temporaire et sur différentes surfaces métalliques telles que les portes et les équipements d'incendie, et sont également appropriés pour être installés en intérieur ou en extérieur.

Afin d'obtenir un contact magnétique parfait qui garantit une adhérence à 100%, la surface totale du signal doit être en contact avec la surface de réception.

Toutefois, si la surface de réception possède une courbure, comme les tubes, cylindres, etc... il est recommandé d'effectuer un essai pour s'assurer de l'adéquation et de l'adhérence.

Données techniques:

Coercivité : $H_cB(KA/m) = 95$, $H_c(KA/m) = 99$, Rémanence $BR(T) 0,16$

Température d'exposition maximale: 80°C

Lors de la commande, veuillez préciser que vous avez besoin d'une fixation aimantée et appliquez le coût supplémentaire approprié au tarif en vigueur du signal.

Exemple:

F 10 01 - 150x150mm + fixation aimantée



Fixation aimantée

F AI MA

Type 2 (drapeau) flexible

Type 2 flexible pour l'installation de signaux double face en drapeau perpendiculaire au mur.

Ce support est constitué d'un profilé qui permet l'installation de panneaux double face en drapeau (voir page 19) en tout lieu et a été développé afin de permettre au signal une rotation de 180 ° (+90 ° et -90 °) sans le casser. Il s'agit d'un accessoire avec une zone de rotation flexible qui a un coefficient d'élasticité qui permet au signal après une rotation de revenir à la position de départ.

Avantages:

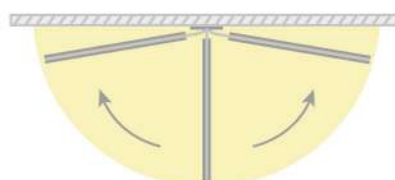
Spécialement conçu pour l'installation de panneaux en drapeau dans les zones de circulation de chariots élévateurs et de mouvement de charges suspendues (entrepôts, supermarchés, usines, etc..) réalisé par des machines ou des actes de vandalisme.

Cet accessoire peut également être utilisé pour les signaux de double face fixés au plafond. Pour demander ce type d'application il suffit de mentionner sur votre commande que vous désirez fixer les signaux au plafond.



Type 2 Flexible

F T2 FL



Rotation de 90° vers la gauche et vers la droite

+ ACCESSOIRES

SYSTÈMES DE FIXATION POUR SIGNAUX TYPE 3 À SUSPENDRE AU PLAFOND

Acessoires de fixation au plafond



Fixations bouton, adhésif (40 unités) F 01 T3



Fixations pour faux-plafond en dalles, à clipser (40 unités) F 02 T3



Boutons de fixation aimantés (20 unités) F 07 T3



Acessoires de suspension (par boîte de 40 unités)



Crochets S F 03 T3



Crochets doubles F 04 T3



Crochets extensibles F 05 T3

Kit de fixation e suspension pour signaux de grande dimensions (par paire)

Disponibles en 2 hauteurs 750mm et 1500mm



Câbles en acier à suspendre, réglables en hauteur F 06 T3



Colle Sinalux®

D'application facile, rapide, propre, flexible, avec d'excellentes propriétés mécaniques à l'intérieur et à l'extérieur. Sans solvants ni silicone. Forte adhérence sur la plupart des surfaces, même très irrégulières. Résistante aux UV et aux variations de température. Les signaux et les surfaces à coller doivent être propres et dégraissées.

Appliquer le produit entre +5°C et +40°C. Appliquer un cordon de 5 mm en formant un N sur toute la face arrière du signal à coller;

Appliquer le signal sur la surface à installer en exerçant une pression forte. Il est possible de repositionner le signal pendant les 5 premières minutes après le collage.

Température limite de service: entre -40°C et +90°C.

Avec un cordon de 5 mm, il est possible d'obtenir 15 mètres linéaires, soit 29 signaux (15x15cm), ou 19 signaux (30x15cm) ou 12 signaux (40x30cm). Appliquer le produit uniquement dans des zones bien ventilées. Contient: N-(3-(triméthoxysilyl)propyl) ethylenediamine, Sébacate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle). Peut provoquer une réaction allergique.

En cas de contact avec les yeux, rincer abondamment avec de l'eau. Utiliser un chiffon humidifié avec de l'alcool pour nettoyer la surface du signal et la surface d'installation. Conserver dans un endroit frais et sec entre +5 °C et +25 °C.

Taille du signal (mm)	Quantités de signaux	Taille du signal (mm)	Quantités de signaux
150x150	29	200x300	17
150x200	25	400x200	14
200x200	21	400x300	12
300x150	19	600x400	8

Pour plus d'information, consulter la fiche technique et la fiche de données de sécurité du produit



Colle (290ml)

F CO LL





Excellence by Sinalux

Le système de signalisation de sécurité **excellence by Sinalux** représente la fusion parfaite entre la signalisation de sécurité et les environnements luxueux. Il met l'accent sur l'aspect esthétique et décoratif. La signalisation Excellence est uniquement fournie dans des matériaux haut de gamme et tendance. Le système de signalisation **excellence by Sinalux** offre une finition esthétique dans laquelle les couleurs de fond sont toujours visibles, quelles que soient les circonstances (avec et sans lumière). **excellence by Sinalux** est un produit breveté.

Principales caractéristiques:

- Design innovant
- Signaux permettant de voir à la fois les pictogrammes et les couleurs dans l'obscurité
- Signaux disponibles en verre acrylique transparent, acier inoxydable brossé et verre acrylique dépoli
- Signaux fournis avec des accessoires



Signalisation de sécurité réflectoluminescente pour Mines

Dans bien des situations dans les mines, la circulation de véhicules et de mineurs a lieu en simultané et dans un même espace. L'information contenue dans la signalisation doit alors être perçue par les deux protagonistes et dans différents cas de figure: - mineurs; Conducteurs de véhicules/machines - Situations de conduite feux allumés et circulation de mineurs. Everlux-RL est un produit qui répond à ces exigences: il est à la fois photoluminescent et rétro réfléchissant!



Photoluminescent Maritime Safety Signs

Avec le catalogue de signalisation de sécurité photoluminescente pour le marché maritime, **Everlux** offre un outil très utile pour l'industrie maritime selon les résolutions IMO, Convention Solas et normes ISO.

Cet outil permettra aux fournisseurs de navires, chantiers navals, propriétaires, exploitants, agents de sécurité et directeurs d'achats, de rapidement comprendre les aspects techniques des systèmes de signalisation de sécurité et d'installation, et être en accord avec les normes de signalisation de sécurité les plus récentes et par conséquent, de fournir un environnement hautement sécurisé pour leurs équipages.

Certificats:

- Lloyd's Register Type Approval
- MED Certification
- Service Suppliers Approval
- EN NP ISO 9001:2015



Signalisation photoluminescente pour les transports publics

Le catalogue Everlux pour les transports publics s'adresse à tous les opérateurs et constructeurs de transports publics (routiers et ferroviaires). Conformément à la législation et à la réglementation en vigueur, la signalisation de sécurité photoluminescente figurant dans ce catalogue vise à garantir le respect des règles de sécurité ainsi que des droits et obligations de tous les voyageurs.

Cette signalisation peut être fournie dans différents matériaux, mais il est important de mettre l'accent sur le vinyle qui s'avère utile dans sa version anti-vandalisme.



MÉTHODE PRATIQUE POUR LA COMPARAISON DES PRODUITS PHOTOLUMINESCENTS

Dans une pièce totalement isolée de la lumière du jour:

- Placez la face photoluminescente du signal à 20 cm d'une source de lumière fluorescente pendant 5 minutes;
- Tournez le signal (face photoluminescente du signal vers le bas) et éteignez la lumière;
- Après 2 minutes dans l'obscurité, retournez le signal (face photoluminescente vers le haut) pour observer la diminution de la luminosité pendant 15 minutes. Les 2 premières minutes ne doivent pas être considérées.

La diminution d'intensité lumineuse est constante après les 15 premières minutes.



LLL 00/10 - 1000-K-W

Ertecna, lda. U.E. - 09 | 2021

www.sinalux.eu

